

Université de Strasbourg
Faculté de sciences de l'éducation

Le système politique béninois : quand traditions
endogènes et démocratie se rencontrent



Matthieu Kairouz

Mémoire préparé sous la direction de Henri Vieille –
Grosjean en vue de l'obtention du Diplôme Universi-
taire d'Etude de la Coopération et du Développement

Avril 2014

Cette étude est dédiée à la mémoire de mon amie Charlotte, disparue un jour de décembre 2012.

Je tiens à remercier tout particulièrement :

Ma mère, mon père et ma sœur jumelle qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de ma vie au Bénin.

Mon cher cousin David, le frère que je n'ai jamais eu.

Mes amies et amis qui tout au long de mon expérience m'ont épaulé malgré les kilomètres qui nous séparaient et plus particulièrement Greg et Vlad qui sont venus vivre et découvrir le Bénin lors de mes derniers temps dans le pays.

Les « deux vieux sages de Bésbar » : Catherine et Bernard.

Les membres d'Intercordia qui m'ont apporté un appui indéfectible autant avant, pendant et après mon expérience de vie au Bénin. Je pense tout particulièrement à mon tuteur : Gérard ainsi qu'à Baptiste, Marie et Tanneguy.

Enfin je voudrais remercier Euloge, la famille Kodjo, mes voisins de Dangbo, Mémé Angèle, Madame Agathe, Aubierge, Simon, Fifamé, Maman Djawal, Djawal et Monsieur Gilles ainsi que toute sa famille.

Sans oublier tous mes amis du village, Bienvenu, Raymond de Base, Houesso, Mouftaou et sa mère, Marcel, Claudio, Agadja, Jacques, Benrenger, Philomène «la vendeuse d'atchéké », les deux buveurs de sodabi de mon « von » et tous les conducteurs de «taxi-brousse» et de «taxi-moto» qui m'ont transporté sur les routes bitumés et de terre battue du Bénin.

Sommaire

- **Avant-Propos**
- **Introduction**
- **Chapitre I Présentation générale du Bénin ,de l'Association d'accueil et expérience de vie à Dangbo**
 - A) Présentation du Bénin et de la région dans laquelle j'ai évolué
 - B) Présentation de l'Association d'accueil et actions menées au sein de celle-ci
- **Chapitre II Démarche d'enquête et problématique**
 - A) Démarche d'enquête
 - B) Problématique
- **Chapitre III Le Renouveau démocratique béninois**
 - A) Théorie démocratique occidentale et caractéristiques étatiques africaines
 - B) Historicité et culture béninoise
 - C) Greffe démocratique béninoise et consolidation
- **Conclusion**
- **Bibliographie**
- **Annexes**

Avant-propos

Dès mon plus jeune âge, j'ai toujours connu un métissage culturel au sein de ma famille. Né d'un père libanais maronite (catholique d'orient) et d'une mère française juive. Mon enfance se caractérisa par un savant mélange d'apprentissage de la langue, de la culture de mon père ainsi que d'une attention toute particulière portée à la pratique de la religion maternelle. Tout en grandissant, je connus des périodes lors desquelles je me sentis plus proche d'une origine que d'une autre, ceci se manifestait particulièrement par de nombreuses réflexions et des sentiments intérieurs pour le moins paradoxaux, conséquences de la situation géopolitique de cette région du monde. Après des années de maturation de mon propre multiculturalisme, je puis dire, que la « graine » que mes parents ont déposé en moi, a réussi à germer, puis à éclore en délivrant une philosophie et un esprit, d'écoute de l'autre, de respect, de curiosité, de découvertes et d'universalité.

Le baccalauréat en poche en 2010, fasciné par les multiples civilisations ancestrales et fortement intéressé par l'Histoire et les milieux artistiques, je me décidai à débiter des études d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, mais qui malheureusement se révélèrent infructueuse après deux années. J'entrepris donc le projet de vivre une expérience formatrice au service de l'autre ainsi que de m'accorder une année d'introspection et de réflexions. Au même moment, alors que je débutais mes recherches d'association d'envoi de volontaires internationaux, je rencontrai un vieil ami d'enfance dont nos chemins se croisent sans cesse : Ulysse, qui me parla d'Intercordia.

La particularité de cette association caractérisée à la fois par ses objectifs: contribuer à la construction et à l'instauration par les jeunes d'une culture de paix à travers une mission de solidarité internationale dans une société, une culture étrangère à la sienne ainsi que par son aspect de suivi « tutoré » et la possibilité de valoriser cette expérience par un diplôme universitaire me parut pertinente.

Après avoir donc rencontré Baptiste et Gérard, mon futur tuteur, à «la ruche», je suivis donc la démarche habituelle en participant aux deux semaines de formation avant le départ à Compiègne. Celles-ci furent extrêmement enrichissantes de par l'apport des différents intervenants et l'ambiance que chaque cordialiste contribua à créer et me conforta dans l'idée, le projet de vivre une expérience interculturelle. Il était maintenant nécessaire que je trouve une association sur le terrain. Mon désir premier était d'effectuer la mission de solidarité internationale au Népal, pays qui m'a toujours particulièrement attiré, pour sa culture, et sa géographie. Après plusieurs recherches d'ONG au Népal qui s'avèrent négative soit en raison du sérieux de l'association ou de leurs besoins en volontaires. Je décidai fin aout avec l'aide de mon tuteur de réorienter mes recherches en abandonnant « la piste Népal ». Après plusieurs recherches épaulées par mon tuteur et les membres d'Intercordia, je pris contact avec Fondacio (association internationale œcuménique fondé en 1976 qui permet entre autre l'envoi de volontaires par laquelle plusieurs cordialistes étaient déjà partis). Lors de la réunion pré-départ au siège de Fondacio, je reçus ma fiche de mission qui spécifié que j'agirai à Dangbo, commune situé non loin de la capitale politique béninoise : Porto Novo. Mes principaux objectifs de mission se cantonneraient donc à l'administration de la bibliothèque ainsi qu'à des cours d'alphabétisation. Lesquels me semblèrent très bien me correspondre en raison de l'attrait que je porte à la littérature et à la culture dans son ensemble. Me voici donc parti pour le Bénin le seize novembre 2012, pour une mission de neuf mois.

A travers ce mémoire je souhaite concilier à la fois mon grand intérêt pour l'histoire, la politique, l'Afrique et ma formidable expérience de neuf mois au Bénin.

Introduction

Je me souviens encore précisément, de mon arrivée au Bénin, et de mes sens qui étaient grand ouvert, notamment à la vue de cette végétation luxuriante à perte de vue. L'Afrique subsaharienne m'était totalement inconnue, j'avais toujours eu l'ardent désir de découvrir ce continent si riche culturellement, historiquement, géographiquement et bien sûr humainement. Mon premier mois fut synonyme d'émerveillement, de découvertes, mais également de sentiments qui étaient pour le moment plus enfouis en moi et qui par la suite alimenteront intensément ma réflexion. Ainsi par le prisme, de mes observations, des relations que je tissais avec certains béninois, à travers mon travail au sein de la bibliothèque, je commençais à m'interroger sur le passé de ce peuple, et la représentation qu'ont les béninois de leur histoire et de leur société. J'éprouvais un sentiment croissant de malaise et d'incompréhension par rapport à l'opinion et au lien que les béninois ont pour la politique de leur pays ainsi qu'à la vue de modèles tant politiques que sociaux importés de l'Occident et plus ou moins intégrés dans la société béninoise. Étant d'un caractère curieux et d'une insatiable envie de comprendre et d'apprendre, tout en continuant à m'investir dans la bibliothèque dont j'avais la charge et le petit cinéma que j'avais créé, j'eus le projet, l'envie d'interviewer des béninois afin d'éclairer ma réflexion sur la relation et l'opinion qu'ils ont sur la politique de leur patrie. Toujours dans l'objectif d'élargir au mieux la sphère sociologique de ces derniers (élève, étudiant, journaliste, artisan, professeur, écrivain, membre de parti politique...).

Cette démarche d'enquête me fut précieuse et extrêmement enrichissante, je pus sonder, interroger des citoyens. Aller véritablement à la rencontre de l'autre, l'écouter, l'interroger sur la vision personnelle qu'il a de son pays et du destin politique qu'il a connu et qui se perpétue encore aujourd'hui. Chaque interview revêt fondamentalement un caractère d'une part privilégié à mon égard, à travers le thème qui est particulièrement peu au centre des discussions quotidiennes, et d'autre part, personnel en prenant parfaitement en compte les différentes histoires de vie et facteurs sociologiques de l'individu interrogé en enregistrant en notant, et par la suite en analysant sa propre opinion. Tous ces entretiens réalisés me permirent en outre, d'engager une réflexion préparatoire à l'élaboration du présent mémoire. Comme nous allons le voir le cheminement historique et la position politique actuelle du Bénin fait évidemment preuve de particularisme face aux régimes de la sous-région, ainsi que sur le continent africain dans son ensemble.

Le Bénin constitue un ensemble historique et culturel majeur à la fois de type endogène de par son histoire, ses traditions, son caractère pluri-ethnique, sa puissante religion -le vodun- qui connut « un destin transatlantique »; ainsi que de type exogène, en ayant par son histoire connu un destin clé dans l'interaction entre les civilisations Africaines et Européennes. Le cheminement de cette société à travers les soubresauts de l'histoire, qui a su préserver son identité et ses traditions multi-séculaires, constitue une démonstration de vivacité et de fierté auxquelles le peuple béninois est fortement attaché. La dernière manifestation de ce « particularisme béninois », se fit de manière illustre, lorsque en 1990, après dix-sept années de régime totalitaire d'inspiration marxiste-leniniste, le pays devenu le pionnier du vent de démocratisation que

connut le continent africain à la charnière des années 1980-1990, en opérant une transition démocratique de type pacifique, par le biais d'une Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation et ce six mois avant le Discours de La Baule ¹. Procédé qui fut par la suite réemployé par une douzaine d'autres chefs d'états d'Afrique francophone avec plus ou moins de succès.

Le Renouveau Démocratique a donc insufflé une nouvelle donne politique dans le pays, avec l'apparition de la démocratie, de la libéralisation de l'économie et des libertés individuelles. Depuis la Conférence Nationale, cinq élections libre (1991, 1996, 2001, 2006, 2011) ont eu lieu, avec une passation des pouvoirs sans heurts, et même l'apparition de l'alternance avec l'arrivée d'un nouvel acteur dans le jeu politique béninois : Boni Yayi, élu président en 2006.

Plus d'une vingtaine d'années après la Conférence Nationale, le système issu de celle-ci connaît une stabilité politique sans précédent, et on assista même à une «consolidation» de l'apport démocratique. Une consolidation qui ne pouvait relever que de l'utopie selon les spécialistes de l'époque, au vu des multiples échecs des conférences nationales en Afrique francophone ou plus encore l'instauration de celle-ci pour initier l'emploi d'un autoritarisme et d'une brutalité plus féroce qu'auparavant, comme ce fut le cas au Togo sous Eyadema Gnassingbé. Ce caractère «utopiste» trouve son principal point d'ancrage dans l'extrême tension qui caractérisa la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation et le caractère ambivalent du principal protagoniste tout au long des assises : Mathieu Kerekou.

Par conséquent un facteur rentre donc en jeu dans notre analyse, celui de la consolidation démocratique qu'a connu le Bénin.

Pour de nombreux auteurs, ayant analysé la période de «démocratisation des systèmes politiques africains», trois scénarios de sortie de transition leurs sont apparus : la consolidation, la restauration autoritaire ou l'alternative révolutionnaire. Pour le cas du Bénin, on peut affirmer clairement avec un certain recul que le postulat de «consolidation démocratique» prime. Néanmoins, notre propos requiert une analyse plus en finesse de cette «consolidation démocratique». En nous attachant aux caractères illusoire des transitions démocratiques africaines, caractérisé soit par un non renouvellement de la classe dirigeante ou soit par l'avènement de leader ayant été plus ou moins proche de l'ancien régime (notons le cas de Nicéphore Soglo, premier président du Bénin démocratique et ayant auparavant été premier ministre du gouvernement de transition sous l'autorité de Kerekou en 1990). Dans la lignée de Jean François Bayart, Richard Banégas dans son ouvrage : *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin*, émet au sujet de la transition béninoise, l'hypothèse d'une «révolution passive» selon la théorie Gramscienne. Ou plus exactement : une refondation du compromis post-colonial. C'est à dire, que les personnalités majeures de l'univers politique du pays, opèrent une transition dans le but de donner un souffle nouveau à un régime en complète déliquescence tout en s'assurant de rester aux positions clés. Cela a pour effet de donner l'illusion à la majorité de la population « que les choses changent », alors qu'en réalité, le pays reste dirigés par le même personnel politique qui poursuit une « politique du ventre »² sous couvert de démocratie.

Après cette brève description historico-politique contemporaine du Bénin, il semble nécessaire

¹ Célèbre discours prononcé par François Mitterrand en juin 1990 appelant d'une certaine manière les dirigeants Africains à initié un virage démocratique pour favoriser le développement

² Théorie développé par Jean François Bayart, pour qualifier l'évolution de la plus part des nouveaux régimes africains qui allie l'exercice du pouvoir à l'enrichissement personnel et donc à l'établissement d'une bureaucratie clientéliste.

d'attirer notre réflexion sur la nature du renouveau démocratique et ses origines tant endogènes qu'exogènes.

A travers la période pré-coloniale, coloniale, puis post-coloniale du Bénin, les facteurs traditionnels, ont toujours été intimement liés au pouvoir, même de façon implicite lorsque ceux-ci ont été honnis par le pouvoir révolutionnaire de Matthieu Kérékou. Le champ traditionnel béninois (vodun, rois et chefs coutumiers), constitue un vecteur essentiel de formation et de structuration de la société béninoise, mais aussi de l'État. Une première réflexion émerge : comment des représentations majeures de la société de réputation anti-démocratique ont-elles pu opérer une alliance entre l'importation de l'État et la transition démocratique du pays ?

De plus, la construction d'une nation et la formation de l'État dans celle-ci ne réside-t-il pas premièrement dans le syncrétisme entre le particularisme historico-culturel et l'appareil politique ?

Plus encore la formation de l'État doit résulter exclusivement des facteurs historiques et culturels qui forgent l'identité de la nation, pour au mieux constituer une entité politique propre et permettre aux citoyens de se reconnaître pleinement en elle.

L'histoire politique béninoise contemporaine se retrouve donc devant un paradoxe, sa formation relève d'une importation de valeurs, d'institutions, de représentations, mais elle est dans ses mécanismes, et son imaginaire étroitement liée aux représentations culturelles et traditionnelles. On assiste donc à une hybridation de logiques du « dedans » et du « dehors ».

La notion « d'importation de l'État » développée par Bertrand Badie, est évidemment nécessaire pour saisir la construction de l'État béninois et son cheminement démocratique. L'histoire coloniale et post-coloniale béninoise est liée inéluctablement à l'Occident et plus particulièrement à son ex-puissance tutélaire : La France. Le système politique contemporain du Bénin, se caractérise par une importation de valeurs politiques et économiques issues de l'ancienne métropole qui en sont les conséquences de la colonisation et de la néo-colonisation.

Tout au long de mon expérience au Bénin, par les résultats de mes multiples entretiens et en observant à la fois les difficultés de développement, le fossé entre élites dirigeantes et la population, et plus encore la structure importée de l'État et le caractère traditionnel de la société dans son ensemble. Je me suis confronté à une question primordiale : face au développement politique post-colonial et à l'apport démocratique résultant de la Conférence Nationale, de quelle manière la société béninoise a-t-elle su intégrer son identité culturelle et traditionnelle ? Comment un pays, fort de son histoire qui est intimement lié aux traditions et à sa culture, peut-il faire face à l'instauration d'un modèle politique exogène, puisque importé de l'Occident, et surtout quels en sont les conséquences et le bilan ?

Nous pourrions résumer toutes ces interrogations en posant l'hypothèse qui suit, comment le système politique du renouveau démocratique béninois, a-t-il pu se consolider à travers une construction hybride de logiques tant endogène qu'exogène ?

Pour répondre à cette problématique, je vous propose de suivre le plan suivant.

Nous verrons dans le premier chapitre, le contexte général du Bénin tant sur des aspects

historiques, géographiques que culturels. Je vous présenterai également mon action au sein de l'Association d'accueil et mon expérience de vie à Dangbo.

Dans le second chapitre, il s'agira de préciser la problématique du présent mémoire et de vous présenter plus en détails les différents leviers de réflexion et théorie concernant le sujet, ainsi que mon travail d'enquête afin d'amorcer l'étude du sujet.

Dans le troisième chapitre, nous rentrerons dans le cœur du sujet. Pour cela, nous sectionnerons ce chapitre en trois parties.

Dans un premier temps, nous étudierons la théorie démocratique occidentale dans son histoire, sa formation et son application. Il est nécessaire d'analyser les fondements de cette théorie pour comprendre la formation de l'État béninois contemporain et son cheminement démocratique.

Dans un deuxième temps nous nous efforcerons de saisir le particularisme historico-culturel du Bénin, en nous attachant aux multiples caractéristiques endogènes du pays qui jouent encore actuellement un rôle majeur à travers son imaginaire et ses représentations.

Enfin, dans une troisième partie, notamment avec l'apport des entretiens réalisés, nous analyserons « la greffe démocratique » béninoise ainsi que les bouleversements et la consolidation politique qu'elle a pu susciter.

Dans le chapitre final, nous nous efforcerons de poser une réflexion critique sur le sujet, en développant la conclusion.

Chapitre I

Présentation générale du Bénin , de l'Association d'accueil et expérience de vie à Dangbo

A) Présentation du Bénin et de la région dans laquelle j'ai évolué

1. Présentation du Bénin

Afin de vous présenter le Bénin, je me permets de citer Robert Cornevin, célèbre Africaniste, qui résida longtemps dans ce pays et l'étudia au cours du XXème siècle.

«La carte physique du Bénin fait penser par sa forme à une gerbe s'évadant vers le haut ou à une main sortie de l'océan qui s'agripperait au sol. Coincée entre le Nigeria à l'Est et le Togo à l'Ouest, appuyant au Nord sa frontière avec le Niger sur le fleuve du même nom, le Bénin est séparé du Burkina-Faso par le fleuve Pendjari. Sa superficie globale représente moins du cinquième de l'hexagone français.»

Bordé au nord, par le Burkina-Faso à l'Ouest et le Niger à l'Est, tout du long de sa frontière Ouest, le Togo, le borde, et au long de la frontière Est, le géant démographique africain: le Nigeria.

Situé entre le tropique du Cancer et l'équateur, le sud du Bénin bénéficie d'un climat subéquatorial marqué par deux saisons sèches, de novembre à avril et d'août à la mi-septembre, la partie Nord connaît quant à elle un climat tropical, marqué par une saison sèche allant d'octobre à mai, notons que la zone sahélienne situé non loin marque progressivement son empreinte.

Précisons quelques indicateurs socio-économiques: l'espérance de vie est de 60,26 ans, le PIB du pays s'élève à 6,63 milliard USD, le PIB par habitant est de 1500 USD.²

Concernant l'économie du pays, le Bénin, est membre de la zone CFA (Communauté financière africaine), le franc CFA, est donc la monnaie courante. Notons qu'un euro équivaut à peu près à 655 FCFA. Le Bénin est également membre de l'Union Africaine et de la CEDEAO (Communauté des États d'Afrique de l'Ouest), destiné à promouvoir l'intégration et la coopération avec pour objectif de créer une union monétaire ouest-africaine.

L'économie du Bénin, demeure celle d'une économie sous-développée. L'importation puis l'exportation de marchandises vers les pays frontaliers enclavés (Niger, Burkina-Faso) représente l'un des principaux piliers de l'économie du pays, faisant du Bénin un «État entrepôt». L'Agriculture reste encore aujourd'hui une des principales ressources du Bénin (37,1 % du PIB en 2011). Celle-ci assure presque une autosuffisance alimentaire, mais n'assure par contre quasiment pas de revenus monétaires. La culture du coton faisait, il y a quelques années, vivre près de 60 % de la population béninoise, mais est aujourd'hui en déclin, en partie à cause de la chute du cours du coton ces dernières années. Le tourisme reste pour l'instant très peu développé. L'économie possède encore aujourd'hui de nombreux aspects très informels (vente d'essence dans des bouteilles sur le bord des routes). L'outil de crédit le plus répandu pour le béninois moyen, est la tontine, une sorte de caisse de communauté, à laquelle chacun cotise chaque jour, et qui est reversée à la fin du mois à chaque participant à tour de rôle.

Le Bénin, petit pays d'Afrique de l'Ouest, s'étend sur 670 km de long, bordant au nord le fleuve Niger et débouchant au sud sur le Golfe de Guinée. Le Bénin compte près de 9 millions d'habitants, très largement regroupés dans la partie Sud du pays, avec les villes principales que sont Porto Novo (la capitale politique), Ouidah, Abomey, et surtout l'immense métropole de Cotonou (la capitale économique) qui rassemble à elle seule plus de 800 000 habitants (officieusement plus de

²Source : Le petit futé, Bénin

trois millions). Malgré la petite superficie du pays (112 622 km²), la diversité ethnique, linguistique et socioculturelle y est prédominante, tout en se caractérisant par un comportement pacifique. Dans la publication du recensement en 2002, les 61 groupes ethniques ont été regroupés dans les grands groupes suivants :

Au Sud et au Centre : les Fon, qui ont fondé le puissant royaume du Dahomey, dépassent par leur nombre toutes les autres ethnies du Bénin. Constituant à eux seuls 28% de la population, ils dominent l'appareil administratif et militaire. Les Gun (12% de la population béninoise) sont majoritaires à Porto-Novo, ainsi que les Adja et groupes apparentés (15,2% de la population).

Au Sud-Est et au Centre-Est : les Yoruba sont originaires de l'actuel Nigeria, mais implantés de façon très ancienne, ne sont pas des étrangers au Bénin, ils forment 12% de la population. Sur le plateau de l'Ouémé, les Nago ont la même identité culturelle que les Yoruba.

Même s'ils se sont combattus au cours de l'histoire, les Fon et les Yoruba sont culturellement apparentés. Les traditions font état d'une origine orientale commune à ces ethnies, qui appartiendraient toutes deux à l'aire culturelle de l'ancien royaume du Bénin (situé au sud-ouest de l'actuel Nigeria).

Au Nord du pays, les populations sont en revanche bien distinctes de celles du Sud.

Au Nord-Est : dans le Borgou, les Bariba, groupe le plus nombreux, constituent 10% de la population béninoise. Le long du fleuve Niger, on trouve les Dendi.

Au Nord-Ouest : dans l'Atacora, les montagnards Somba vivent dans des cases (appelés plus communément « Tata Somba » ou villages fortifiés. Les Pila-Pila, d'origine Mossa (Burkina-Faso), ont pour leur part été contenus à l'Ouest du Bénin par des groupes appartenant au Togo actuel.

La population béninoise est très jeune (45 % de la population a moins de 15 ans) et la croissance démographique reste très élevée : plus de 5 enfants par femme en âge de procréer. Les méthodes contraceptives restent pour l'instant très peu répandues. Les béninois parlent souvent plusieurs langues car celle-ci change souvent d'une région administrative à l'autre. Un jeune béninois, dont les parents viennent de régions différentes, peut parler jusqu'à quatre langues s'il a appris le français à l'école.

Aujourd'hui, l'apprentissage du français reste un des critères pour pouvoir obtenir une situation professionnelle convenable. Néanmoins, le taux d'alphabétisation au Bénin reste faible (43% chez les adultes de plus de 15 ans en 2010). En milieu rural, les filles doivent souvent s'occuper des travaux ménagers et sont donc très rarement scolarisées.

Étudier le Bénin contemporain et son système politique issu du Renouveau Démocratique, nécessite premièrement de débiter notre réflexion sur les principaux axes historiques et culturels qui continuent à forger et caractériser la société béninoise dans son ensemble. Nous inscrirons donc notre propos en segmentant l'histoire béninoise en trois grands axes, conformément à la division utilisée par les africanistes.

Le temps pré-colonial fut caractérisé historiquement et politiquement par l'existence d'une multitude de royaumes (Tado, Nikki, Iffé, Allada). Néanmoins on observe dès le XVII^e siècle, l'avènement d'un royaume (situé dans le centre du Bénin actuel), qui n'aura de cesse de s'accroître vers la côte atlantique, de prospérer et de jouer un rôle politique et économique majeur jusqu'au début de la colonisation française : le royaume du Dahomey.

De sa création légendaire - selon la légende, la fille du roi de la ville de Tado (sur le fleuve Mono) fut fécondée par un léopard, alors qu'elle allait puiser de l'eau. Le fils qu'elle mit au monde est le

fondateur de toute la dynastie. Ses descendants fondèrent un royaume à Allada au XVI^e siècle. Le siècle suivant, trois frères se disputèrent le trône ; le premier, Kopkon garda le royaume d'Allada, le deuxième, Do-Aklin fonda Abomey et le troisième, Adjatché qui devint plus tard Porto-Novu - cet imaginaire permet d'ores et déjà de révéler le caractère traditionnel et mystique de cette société dahoméenne.

L'expansion territoriale et la prospérité grandissante du royaume fut en grande partie la conséquence de la traite négrière, que les rois du Dahomey «alimenteront» par d'innombrables razzias dans les royaumes du Nord.

La royauté dahoméenne a été et reste toujours intimement liée au culte vodun; celle-ci se caractérise par une déification et un autoritarisme du souverain, une administration et un appareil fiscal efficace et un rôle accru des grands prêtres vodun et féticheurs. On y décèle donc la particularité d'un royaume doté d'«institutions» puissantes et une place réservée aux «puissances de l'invisible » omniprésentes et indissociables du pouvoir royal, puisque faisant corps avec celui-ci.

Le système politique du royaume du Dahomey se caractérise donc par une utilisation monarchique et autoritaire du pouvoir, lequel était toujours influencé par les membres du clergé vodun, ce qui avait pour effet de sacrifier encore plus le souverain.

L'intrusion européenne commença dès le début du XVI^e siècle avec l'établissement de comptoirs côtiers à vocation esclavagiste, tels que celui de Ouidah, qui connut simultanément, l'installation de colons portugais, hollandais, britanniques ou encore français. Ainsi durant deux siècles, les relations entre occidentaux, Rois et hauts dignitaires dahoméens se cantonneront au «commerce d'ébène», puis au commerce de matières premières suite à l'abolition de l'esclavage et la reconversion économique du Dahomey dans l'huile de palme, initiée par le roi Ghézo.

L'installation progressive des français sur la côte, l'alliance des colons français avec le Roi Toffa de Porto-Novu puis l'instauration d'un protectorat français à Cotonou suite au traité du 19 mai 1868 irrita le successeur et fils du roi Glélé, le prince Kondo (futur Roi Gbéhanzin). La cristallisation des relations franco-dahoméenne et l'accroissement de l'expansionnisme colonial français provoqua donc deux guerres (en 1890 et de 1892 à 1894), qui mirent aux prises les redoutables armées Dahoméennes commandée par Gbéhanzin contre l'armée coloniale française.

Malgré la formidable résistance et la détermination - ce que son adversaire le plus célèbre : le colonel Dodds (commandant des troupes françaises lors de la seconde guerre du Dahomey) reconnut - dont Gbéhanzin fit preuve face à la volonté colonialiste française, il fut contraint de déposer les armes le 25 janvier 1894. Gbéhanzin, exilé en Martinique, les autorités françaises placèrent à la tête du royaume un nouveau souverain censé être plus docile que son prédécesseur : Agoli-Agbo. Abomey devint alors un protectorat français. Allada et Porto-Novu, eux aussi sous protectorat, formèrent avec Abomey la colonie du Dahomey.

Grande figure de la résistance face aux volontés impérialistes françaises et de la fierté dahoméenne, la personne de Gbéhanzin passa à la postérité au sein du peuple dahoméen et béninois par la suite.

Après donc la reddition du dernier opposant le plus farouche à l'expansion coloniale française, le royaume du Dahomey (et ses territoires vassaux) rentra dans sa période coloniale, pour constituer avec l'annexion de possessions coloniales françaises tels que le Borgou, Porto Novo ou encore l'Atacora (région frontalière du Burkina-Faso) la colonie du Dahomey et fut intégré à l'Afrique Occidentale Française. Les sociétés béninoises issues de différentes chefferies traditionnelles ou de monarchies dans lesquelles la notion de participation politique était (à l'exception du cérémoniel de la palabre) inexistante, passèrent donc sous l'autorité administrative coloniale non moins autoritaires que ces dernières.

La période coloniale du Bénin, fut caractérisée par une administration du territoire par les autorités coloniales et une certaine collaboration de «chefs traditionnels» soumis à celles-ci. On notera également par une politique de scolarisation et de formations des élites, l'émergence d'intellectuels,

de fonctionnaires et de cadres béninois qui agiront à travers toute l'AOF au service de la puissance coloniale. Le Bénin sera par la suite qualifié de « Quartier latin d'Afrique » en raison du nombre et de l'importance de ses citoyens instruits et du rôle que ceux-ci jouèrent, en dépit de la domination coloniale.

La conférence de Brazzaville qui s'est tenue le 8 février 1944, formula le premier pas vers une autonomisation des territoires coloniaux africains, et traduisait la volonté accrue des populations africaines de participer à la vie politique. Lors de cette période de réforme, et de genèse d'une gestion du pays par des acteurs politiques nationaux, on assista à la montée en puissance de quelques leaders politiques tels que Hubert Maga (RDD), Sourou Migan Apithy (PRD) et Justin Ahomadegbé (UDD) et à la création de leurs partis politiques.

Ces derniers ont appuyé fortement leur légitimité sur leurs différentes origines régionales du pays (le Nord pour Maga, Abomey et le Centre pour Ahomadegbé et enfin le Sud pour Apithy). C'est pour ainsi dire la première manifestation des régionalismes dahoméens, qui constitue encore aujourd'hui un facteur déterminant dans le jeu politique du pays.

Ces années charnières qui menèrent le Dahomey à son indépendance se caractérisèrent par la formation d'un appareil politique (dirigeants, partis), et d'âpres luttes entre les trois principaux leaders politiques, allégrement fondées sur d'intenses rivalités « ethno-régionalistes », notamment en prenant en compte des facteurs économiques, culturels (entre le sud plus riche, ayant profité d'un développement et d'une formation des élites sous la colonisation plus importante que pour les régions du nord) et historiques (illustré par la traite négrière entre occidentaux et le royaume du Dahomey aux dépens des populations et royaumes du nord du pays).

Notons que le réseau politique Dahoméen en formation se caractérisait également, par d'intenses jeux de clientélismes et d'influences sur les différentes sphères sociales du pays.

L'adhésion du Dahomey à la Communauté française le 4 décembre 1958 avec à sa tête Apithy en tant que Président du Conseil de Gouvernement, constitua en quelque sorte la dernière étape du pays avant son accession à l'indépendance déclarée par Hubert Maga, le 1er août 1960.

Dans la continuité politique de pré-indépendance, la période historique et politique post-coloniale du Bénin, de l'indépendance jusqu'au coup d'état militaire dirigé par le colonel Matthieu Kerekou, sera à l'image des deux qualificatifs du pays pour le moins paradoxaux : « L'enfant malade de l'Afrique » et « le Quartier Latin de l'Afrique ». D'une part une grande instabilité politique du pays, dû aux innombrables jeux d'alliances et de renversement entre les principaux acteurs politiques, et de l'autre, une grande continuité du personnel politique issu des « akowés » (les évolués en langue Fongbé), population pour la plupart originaire du Sud et ayant bénéficié d'une scolarisation et d'une formation supérieure au sein de l'ancienne métropole leur permettant de s'affirmer sur la scène politique.

Depuis donc la déclaration de l'indépendance, le 1er août 1960, jusqu'au coup d'état de Kerekou, le pays vit se succéder à sa tête plus d'une dizaine de chefs d'Etat, adopta cinq constitutions et connut une douzaine de coups d'état (dont cinq réussis en 1963, 1965, 1967, 1969, 1972). La rivalité politique se déroula néanmoins en vase clos, avec la prépondérance d'Apithy, d'Ahomadegbé et de Maga. Les trois protagonistes appuyaient leur légitimité autant sur des aspects historiques, culturels que traditionnels.

Ainsi chacun cultivait à l'envie les rivalités ancestrales des anciens royaumes pré-coloniaux du Dahomey, d'Adjacé (Porto-Novo) et du Borgou (royaumes Bariba). Ces derniers n'hésitant pas à se revendiquer avec plus ou moins de véracité de la descendance de ces dynasties. Ainsi Ahomadegbé se réclamait par sa mère de la lignée Agonglo et ajoutait Tométin à son nom (prince d'Abomey, Tométin était le fils d'Agonglo et le frère du roi Ghézo), ce qui facilitait sa légitimité (toute relative) par les descendants du roi Glélé. Sourou Apithy, se permettait d'ajouter le titre de « Migan » à son

nom, ce qui signifiait « premier ministre du souverain » dans les royaumes du Sud. Quant à Hubert Maga, il s'inscrivait dans la noble lignée des guerriers Bariba et des héritiers du royaume de Nikki. On note, encore une fois, l'importance de la culture traditionnelle béninoise, servant à son insu de prétexte pour asseoir la légitimité de l'homme politique. Mais cela constitue également un brillant exemple de l'imaginaire qu'elle véhicule, et une preuve de « son irréductibilité » face à un siècle de domination coloniale.

Ce trio des grands leaders politiques rivaux atteint son paroxysme lorsqu'il s'institutionnalisa en 1970, en permettant «un jeu de chaises musicales» au sommet de l'État entre les trois protagonistes qui devaient laisser leur place présidentielle, tous les deux ans, au profit du «suivant».

Triumvirat institutionnalisé, qui ne connut néanmoins pas un avenir certain puisque il fut stoppé net par le coup d'état de Matthieu Kerekou (officier de l'armée béninoise, originaire du Nord du pays) le 26 octobre 1972, lequel, à l'instar des précédents coups d'état eu l'effet de stabiliser politiquement le pays sous l'égide d'un régime militaire d'obédience marxiste-léniniste pendant dix-sept années.

De 1972 à 1989, le pays connût donc un régime autoritaire, et adopta, le 30 novembre 1974, sous l'influence de jeunes révolutionnaires (Les ligueurs), le marxisme léninisme comme idéologie d'état. Il vit un an plus tard, son nom changer de Dahomey en Bénin (nom d'un ancien royaume fondé au XIIIe siècle et situé dans le sud-ouest de l'actuel Nigeria) sous l'appellation officielle de République Populaire du Bénin.

Changement tout symbolique, qui avait pour but d'amoindrir le rôle politique et historique du Sud, puisque l'appellation de Dahomey pour le pays avait pour effet d'occulter la présence culturelle nordiste, et de se cantonner à nommer le pays par un ancien royaume certes hégémonique dans son passé, mais ne représentant pas la multi-culturalité du territoire dans son ensemble.

Derrière le symbole de changement de nom du pays, la période de la «révolution» (terme communément appelé par les Béninois pour désigner la période du régime marxiste-léniniste), connut donc un renversement au sein des élites dirigeantes.

Les « akowés », se virent donc mis à l'écart du pouvoir, au profit de personnalités nordistes. Qui plus est, l'instauration du parti unique, permettra à l'État de mettre la main sur tous les secteurs économiques, politiques, culturels du pays. Le Régime secrétera toute une nouvelle élite civile et militaire, sans pour autant devenir un parti de masse, mais un «club privé» comme le souligne Richard Banégas dans *La démocratie à pas de caméléons : Transition et imaginaires politiques au Bénin*.

Notons que le régime de Kerekou, aura un effet d'homogénéisation des élites dirigeantes et de la société Béninoise et mettra un terme au facteur régionaliste.

Toujours dans une logique «révolutionnaire», d'inspiration marxiste-léniniste, le régime de Kerekou s'attaquera de façon virulente à l'ensemble traditionnel, religieux (autant les religions catholiques et musulmanes que le culte vodun) et culturel béninois, en prétextant que ce sont des institutions rétrogrades, obscurantistes et néfastes au développement du pays. Ainsi dans une logique d'éradication des « forces féodales » des slogans tels que « A bas la royauté ! » verront le jour, de même pour la religion vodun, ses représentants durent affronter une violente répression.

Néanmoins, Kerekou, observa une attitude plutôt ambivalente sur ce terrain et sut même l'exploiter à son avantage, en arguant détenir des pouvoirs surnaturels, en fréquentant assidûment de grands prêtres voduns ainsi que des féticheurs et en exposant ostensiblement son sceptre orné d'un caméléon à son sommet (son animal fétiche).

Cette politique anti-religieuse, ne s'inscrivit pas dans la durée du régime révolutionnaire, puisque suite à la grande sécheresse de 1976, qui fut interprétée comme une riposte des dignitaires vodun, Kerekou dut s'incliner. Ainsi en 1977, une loi fut promulguée permettant une stricte neutralité du régime à l'égard des religions, et on assista à une cooptation progressive des dignitaires vodun au

sein du régime à partir des années 80.

La stabilité, et la longévité du régime de Kerekou, se justifie, outre l'existence d'un appareil de répression féroce et d'encadrement de la population, par l'emploi de « la politique du ventre » (comme nombre d'autres régimes africains), qui permettait une circulation fluide et une cooptation des élites au sein de l'État. Ce qui avait pour effet de créer un large système clientéliste par la redistribution de prébendes, afin soit d'intégrer les nouvelles élites au sein de la fonction publique (qui avait connu un considérable élargissement par le biais des multiples nationalisations de sociétés), au sein de postes « juteux » (tels que les douaniers), soit d'empêcher la formation de contre-élites et d'exercer un moyen de pression financier auprès des opposants par l'achat de conscience.

A la fin des années 80, le pays est confronté à une situation économique de plus en plus critique avec la faillite de la majorité des sociétés d'État, une austérité imposée par les bailleurs de fonds (tel que le FMI), une impossibilité de payer les salaires de la fonction publique et les bourses des étudiants, de multiples grèves perlées et un fort mouvement populaire de revendications de liberté d'expression, d'opinion et de presse. En 1989, le système de « politique du ventre » intimement lié à la situation économique, qui permettait de stabiliser le régime, par la redistribution de prébendes et de postes au sein de l'élite, commence donc à sérieusement s'essouffler. La révolte dans tout le pays gronde, le régime Kerekiste est aux abois.

Devant l'ampleur d'une telle situation, Kerekou décide, et est même contraint, de convoquer une Conférence Nationale qui se tiendra du 19 février 1990 au 28 février 1990, pour tenter de sortir le pays de l'impasse. Lors de celle-ci, on observa un retour en force des « akowés », longtemps mis à l'écart, de la diaspora béninoise, mais aussi des représentants traditionnels majeurs de la culture béninoise : les prêtres vodun et les dynasties royales.

Ainsi depuis une vingtaine d'années, le Bénin est un des pays Africains les plus stables politiquement avec un mode de gouvernance démocratique.

Si cette particularité du Bénin est capitale pour le bon développement du pays, cela ne suffit pourtant pas à l'entraîner dans un essor économique durable et d'améliorations des conditions de vie des populations, puisque le Bénin est situé au 166^{ème} rang mondial sur 187 de l'Indice de Développement Humain³.

³Source: site internet du Programme des Nations Unies pour le Développement : <http://hdr.undp.org/fr/countries>

2. L'Ouémé et expérience de vie à Dangbo

Après avoir décrit le Bénin, je vais désormais me pencher sur la région dans laquelle j'ai vécu, l'Ouémé (Sud-Est du Bénin) ainsi que plus précisément la ville dans laquelle j'ai évolué : Dangbo.

L'Ouémé est un fleuve qui prend sa source dans le nord du Bénin et se jette dans l'Océan Atlantique par l'intermédiaire du lac Nokoué situé entre Cotonou et Porto Novo. Ce fleuve donne son nom à la région du sud-est du pays, aux environs de Porto Novo.

Par son histoire, la région de l'Ouémé, aurait pu se présenter comme pôle majeur du développement économique béninois. En effet Porto Novo, était la capitale du protectorat, puis de la colonie française entre 1882 et 1960; elle est ensuite devenue la capitale du Dahomey à l'indépendance en 1960 et enfin du Bénin en 1975. Mais ces dernières années ont vu l'influence de cette région diminuer au profit de sa voisine Cotonou, véritable capitale économique du pays. Porto Novo et sa région sont aujourd'hui délaissées pas les grands acteurs économiques du développement.

Cela se traduit par un exode rural massif de cette région vers Cotonou, par des situations sociales de chômage importantes, par une stagnation, voire un recul, des conditions de vie dans les campagnes, etc ... Les jeunes en particuliers, sont frappés par des problèmes d'éducation. Nombreux sont ceux qui sont sans diplômes, ou qui ne trouvent pas de travail après une formation professionnelle inadaptée à la réalité économique du pays.

Dangbo fait partie de la région de l'Ouémé et se situe à une vingtaine de kilomètres de Porto Novo.

La région est organisée autour du fleuve, l'Ouémé, dont la vallée est particulièrement luxuriante (c'est la deuxième vallée la plus fertile au monde après celle du Nil), mais peu exploitée et très souvent inondée.

Dangbo est une commune de 340 km², d'environ 70 000 habitants. La commune est divisée en plusieurs villes, dont Dangbo, qui comprend environ 7000 habitants. La majorité de la population de la commune est rurale. Les familles les plus riches ont une maison construite en béton, possèdent l'électricité, ainsi qu'un robinet dans la cour de la maison. Sinon ce sont des maisons construites en terre cuite parfois sur pilotis, dépourvues d'électricité et d'accès proche à l'eau. Un marché se tient tous les 2 jours au centre de Dangbo. On peut y trouver les aliments de base (farine, riz, pâtes, tomates, oignons, avocats, ananas...) mais pour certains aliments plus «sophistiqués» (pommes de terre, choux, poivron...), il faut se rendre à Porto-Novo.

Pour ma part, je vivais approximativement dans le centre de Dangbo, non loin du marché, dans une vaste maison ou chaque locataire vit dans un appartement équipé en électricité (tout de même sujet aux très fréquentes et longues coupures) et pourvue d'un robinet d'eau dans la cour. Je vivais donc entouré de trois familles, et d'une institutrice à la retraite. J'avais de très bonnes relations avec mes voisins ainsi qu'avec leurs nombreux enfants. Mes voisins, si je puis me permettre, font partie de la petite classe moyenne Béninoise. Tout le «confort occidental», est comme on peut s'en douter, inexistant. Les rapports avec la population sont parfois relativement difficiles, contrairement aux populations du nord du pays, avec lesquelles les rapports sont beaucoup plus faciles.

Ces conditions de vie très sommaires, m'ont permis de revenir à une vie basée sur l'essentiel, dénuée de tout superflu. De nature curieuse, désireuse de découvertes, de voyages, ma vie passée au Bénin m'a réellement ouvert les yeux sur le monde dans sa globalité et sur les multiples défis auxquels les pays du «Sud» sont confrontés. Cela a suscité en moi, de nombreux questionnements, notamment sur la condition humaine. Désormais, j'ai le fort sentiment que l'expérience que j'ai vécu, n'était pas qu'une mission de solidarité internationale, mais également une puissante leçon de vie !

Se situant donc dans la partie Sud-est du Bénin, la population de Dangbo est donc à très grande majorité Fon.

La religion chrétienne y est très présente (catholiques, protestants ainsi que diverses sectes se revendiquant de la chrétienté). Celle-ci exerce une très forte emprise sur les populations. Une communauté musulmane (minoritaire) est également présente. En dépit de l'implantation séculaire de ces religions monothéistes, le culte vodun conserve une forte influence sur la vie des populations. Beaucoup de Béninois, tout en étant chrétiens ou musulmans, entretiennent avec fierté et détermination ce culte mystique, qui est une indéniable caractéristique de leur culture.

La cohabitation entre ces multiples religions est plutôt harmonieuse et pacifiée, contrairement à la situation dans certains pays limitrophes tels qu'au Nigeria.

B) Présentation de l'Association d'accueil et actions menées au sein de celle-ci

De novembre 2012 à juillet 2013, j'agissais donc dans le projet «La Miséricorde», qui est soutenu et agrémenté par Fondacio. Le projet fut initié en 2000 par Monsieur Émile Kékélé, qui occupe un haut poste (directeur commercial) au port de Cotonou. La vision de M. Kékélé est de promouvoir au maximum l'éducation et l'accès à l'éducation pour les jeunes en difficulté. Il a également pris conscience de l'importance de l'éducation de l'enfant dès son plus jeune âge, âge auquel celui-ci développe énormément ses capacités cognitives.

Le projet s'organise donc aujourd'hui autour de trois grands axes :

- favoriser l'accès à la culture et au français grâce à la bibliothèque
- favoriser l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté par la création d'un centre de formation professionnelle ciblée
- encourager l'apprentissage dès le plus jeune âge par le biais d'une école maternelle à caractère social.

Plusieurs actions plus éphémères ont également eu lieu dans le cadre du projet. Comme par exemple la formation d'une équipe de football, d'un groupe de femmes pour mettre en place des actions communautaires, d'un groupe de musique traditionnelle (encore en fonctionnement aujourd'hui). La collaboration avec Fondacio a notamment permis l'envoi de volontaires français pendant plusieurs années pour offrir une aide bénévole.

Emile Kékélé est le président de l'Association; officiellement d'autres Béninois sont également membre de l'Association, mais je ne les ai malheureusement pas ou peu vu lors de ma mission.

Mon action au sein de l'association se résumait donc à la gestion de la bibliothèque, à la recherche de stratégies pour une meilleure fréquentation de la bibliothèque, ainsi qu'à assurer l'alphabétisation des apprenties du centre de formation professionnelle de couture qui se situe dans le même bâtiment que la bibliothèque.

La majorité du contenu de la bibliothèque a été créée grâce à des dons d'une bibliothèque belge ainsi qu'à l'apport régulier de livres par les différents volontaires qui m'ont précédés. Néanmoins, durant mon séjour, j'ai remarqué que beaucoup de livres étaient peu ou pas utilisés, en raison d'un manque complet de cohérence entre le sujet de certains livres, et les attentes de la population fréquentant la bibliothèque. Pour exemple j'ai pu trouver des livres en latin ou encore sur la musique classique...sujets qui n'intéressent pas particulièrement la population. Bien que située dans une pièce relativement petite, la bibliothèque est très bien fournie en albums pour enfants, en romans jeunesse, en livres scolaires, ainsi qu'en littérature. Au mois de mars, j'ai réorganisé toute la bibliothèque, afin d'utiliser au mieux l'espace de la pièce, inventorié tous les livres par ordre alphabétique (ce qui n'avait jamais été fait), ainsi que trié les livres selon le potentiel d'intérêt qu'il pourrait susciter chez les personnes fréquentant la bibliothèque. Puis peu de temps avant mon départ, en juillet, j'ai eu l'opportunité de déplacer la bibliothèque dans une pièce voisine beaucoup plus grande.

Tous les après-midi, du mardi au vendredi, j'assurais les cours d'alphabétisation pour les apprenties en couture. J'avais constitué deux groupes de niveaux différents : le premier était destiné aux jeunes filles qui avaient déjà certaines bases de lecture, d'écriture et une certaine connaissance de l'alphabet, et le second regroupait les jeunes filles ayant peu, voire aucune, connaissance dans ces

domaines. Bien qu'un des groupes fût d'un niveau plus avancé que l'autre, aucune des jeunes filles, dans un groupe comme dans l'autre, ne parlait ou ne maîtrisait le français, ce qui créa de grosses difficultés, pour les cours. Je sollicitais parfois l'aide du formateur en couture qui maîtrise le Fon et le français, mais sa présence était malheureusement très rare. Enseigner l'alphabétisation fut pour moi une discipline que je n'avais jamais exercée auparavant ; j'ai trouvé cette expérience extrêmement enrichissante de façon réciproque entre les élèves et moi-même.

Dès mon arrivée en novembre, j'ai eu l'idée d'utiliser un bâtiment désaffecté (ancienne école maternelle) se situant sur le même site que le centre de formation et la bibliothèque, pour le transformer en petit cinéma. Suite à des problèmes d'électricité qui ont pris beaucoup de temps à être résolus, je n'ai pu organiser la première séance qu'en mars. Depuis tous les samedis après-midis, un film était projeté et l'affluence ne cessa d'augmenter dans le « CinéBrousse ». Je suis heureux d'avoir pu créer ce petit cinéma, car j'avais vraiment le désir de mettre en place une sorte «de petit pôle culturel» à Dangbo.

Le collège – lycée de Dangbo se situe non loin de la bibliothèque, beaucoup de lycéens ainsi que des professeurs venaient à la bibliothèque, pour faire des recherches, étudier, ou pour que je leur apporte un soutien scolaire. J'ai donc pu nouer des liens forts avec quelques lycéens et professeurs.

Ce sont donc majoritairement des lycéens et des professeurs qui fréquentaient la bibliothèque et très sporadiquement de petits enfants non scolarisés.

Ce qui m'a d'abord le plus interpellé, c'est la faible pratique d'esprit critique venant des lycéens, ainsi que la toute autre vision et utilisation du livre qu'ont les béninois par rapport à la nôtre. Ceci est logique dans une culture où l'oralité est prédominante, où le livre n'a pas la même place qu'en Occident, et où l'accès à tout «l'appareil culturel et éducatif » est difficile.

En effet, le système éducatif Béninois, est loin de constituer un avantage pour le développement du pays. Les cours primaires sont «gratuits et obligatoires», cependant énormément d'enfants, soit ne sont pas scolarisés, soit flânent durant la journée, soit travaillent.

Les cours secondaires, sont également officiellement «gratuits et obligatoires»; officieusement, il en est tout autre, puisqu'une contribution annuelle doit être versée par chaque élève (récemment annulée pour les filles afin de favoriser leur accès à l'éducation) ; l'achat de l'uniforme doit être effectué, les manuels de cours doivent être également achetés. Pour finir, les cours sont organisés en deux phases : les cours de la première phase se déroulent dans des classes de 50 à 60 élèves où le professeur dispense une sorte de cours magistral et donne très peu d'explications; les cours de la seconde phase se présentent sous forme de TD où les élèves sont en nombre réduit (20 à 30 personnes) ; là, le professeur donne réellement des explications, le cours y est donc plus complet. Malheureusement ce cours de TD est payant, et bon nombre d'élèves ne peuvent y accéder. Tout ceci représente un coût non négligeable pour beaucoup de familles, ce qui a donc pour effet de ralentir considérablement l'éducation des jeunes, et de créer une sorte de système éducatif à deux vitesses.

A mon grand désespoir, les principales difficultés que j'ai pu rencontrer, ont été : l'absence de suivi de la mission de la part du siège de Fondacio France, le manque total de coopération interculturelle avec les membres de l'Association pour faire évoluer positivement le projet malgré le fait que j'ai initié de multiples tentatives, le désintéressement croissant puis l'absence totale du « responsable de projet » et l'irrespect pour notre travail dont il a fait preuve. En effet, sur toute la durée de la mission (9 mois), nous n'avons pu organiser que deux réunions de travail avec M. Kékélé, qui se sont toutes les deux soldées improductives et stériles, puisque tout en restant courtois et respectueux de la culture de l'autre, le responsable de projet s'est constamment braqué et a refusé nos doléances pour le bien du projet. De façon logique, en étant absent sur le terrain, M. Kékélé, s'est construit une image totalement biaisée du projet. Je me suis notamment «battu», pour déclarer et augmenter le salaire des institutrices (20 000 FCFA /mois, ce qui représente à peu près 30 euros), qui est tout à fait insuffisant, puisqu'elles ont cinq enfants à charge; qui plus est, le salaire minimum béninois est

de 30 000 FCFA net. Après de multiples négociations avec M. Kékélé, j'ai réussi à obtenir la fiche de déclarations afin de pouvoir les déclarer et donc augmenter leur salaire. Néanmoins tout en gardant contact avec les membres du projet, j'ai récemment appris au mois de novembre que les institutrices perçoivent désormais le salaire minimum en vigueur au Bénin (soit 33 000 FCFA), mais ne sont toujours pas déclarées, notamment en raison de la lenteur de la procédure administrative.

Pour résumer, selon M. Kékélé le type de comportement que les volontaires devraient adopter, serait la soumission, dans la pure tradition africaine. C'est à dire, se plier aux exigences du « Papa » et ne surtout pas le contredire, même si on trouve ces décisions non mesurées et totalement illogiques. Ce que je récusé totalement, puisque le rôle d'un volontaire se résume, à certes du respect envers la culture de l'autre, mais avant tout à la coopération et non à la soumission.

Je me suis donc retrouvé seul à m'occuper du projet, sans aucun relais, ni soutien Béninois, ce qui a une forte incidence, sur celui-ci, puisque il est très difficile de faire évoluer un projet dans une sphère culturelle extérieure à la nôtre sans aide des locaux.

Au-delà des missions et objectifs généraux de l'Association exposés précédemment, la réalité sur le terrain en est tout autre :

- L'école maternelle est toujours à flot, uniquement grâce à l'investissement d'une volontaire Française depuis maintenant deux ans, qui a rétabli les comptes financiers et a dû réorganiser les activités pédagogiques de l'école. Cependant, comme j'ai pu l'expliquer auparavant, le salaire des institutrices était jusqu'alors indécent, et avait pour effet de les maintenir dans une situation sociale extrêmement précaire.

Le responsable définit son école, comme une école à caractère social. Je dois vous avouer que j'avais beaucoup de mal, à entrevoir « le caractère social » de cette école, en voyant dans quelles conditions de vie, les maîtresses et leurs familles vivaient. Ce que je trouve fortement illogique, c'est que le fonctionnement de cette école « à caractère social » bénéficiait aux enfants scolarisés, en leur apportant une éducation de qualité, mais ne bénéficiait absolument pas aux enseignantes.

- Le centre de formation professionnelle est à l'agonie. Auparavant celui-ci accueillait, un atelier coiffure, artisanat et couture. Aujourd'hui seul l'atelier couture subsiste, et son état est critique, puisque le formateur a quitté le centre de formation, sans raison claire, et en emmenant avec lui les quelques clients. Il ne reste qu'un seul tailleur, qui ne maîtrise pas parfaitement la couture en raison notamment d'un handicap aux jambes. Quatre jeunes filles apprenties restent donc sur le centre en suivant, en pointillé, les cours du tailleur. Objectivement, je puis dire, que les apprenantes ne progressaient absolument pas. Plusieurs raisons peuvent expliquer le marasme que connaît le centre de formation professionnelle : premièrement la situation géographique de celui-ci, qui se trouve très excentré du centre de Dangbo et donc loin de clients potentiels, et deuxièmement la mauvaise qualité des productions, conséquence de l'absence d'un tailleur confirmé.

- La bibliothèque fonctionnaient plutôt bien, malgré sa taille relativement petite (jusqu' au déménagement de juillet) et quelques jours où l'affluence était nulle. Bien que le Collège-Lycée, possède un CDI, les élèves préféraient venir à la bibliothèque, car elle est plus fournie et parce que je pouvais leur apporter une aide scolaire.

CHAPITRE II

DEMARCHE D'ENQUETE ET

PROBLEMATIQUE

A) Démarche d'enquête

Dans une logique de grand intérêt pour l'Histoire et les Sciences Politiques, à travers les relations que je tissais et mon travail au sein de la bibliothèque, en rencontrant des lycéens, des professeurs, je commençai à m'intéresser, donc de façon croissante, au cheminement historico-politique du Bénin. Face à de multiples interrogations et questionnements, et au fait que ce sujet était très peu au centre des discussions, il me parut nécessaire d'entreprendre une série d'entretiens avec des béninois pour tenter de saisir au mieux la vie politique du pays et les aspirations de ses citoyens. J'ai donc établi un questionnaire ayant pour sujet le rapport et l'opinion qu'ont les béninois sur la politique de leur pays, mêlant à la fois des questions sur la politique, sur le développement et sur le rôle des gouvernants dans le pays, abordant également la colonisation, la décolonisation et les relations actuelles Franco-Béninoises, ainsi que Franco-Africaines. J'ai donc pu réaliser une quinzaine d'entretiens, toujours dans une logique d'élargir au maximum la sphère sociologique des personnes interviewées (élèves, professeurs, journalistes, personnels de santé, écrivains, artisans, membres de parti politique, étudiants...).

J'ai donc eu l'opportunité d'interviewer deux journalistes Béninois, dont le rédacteur en chef d'un des seuls journaux indépendants Béninois : « La Nouvelle Tribune ». En préparant ces entrevues avec les journalistes, j'ai logiquement ajouté quelques questions portant sur le travail et la vie d'un journaliste au Bénin, ainsi que sur l'état de la liberté de la presse dans leur pays.

Concernant l'aspect technique de mes entretiens, j'ai procédé en enregistrant intégralement l'interview, et en prenant des notes, afin de pouvoir rédiger par la suite l'entretien en préservant authentiquement les propos de mon interlocuteur.

Toutes ces interviews constituent «une mine d'or» qui se caractérise à la fois par la richesse et le caractère unique de son contenu.

Cette démarche d'enquête que j'ai réalisée entre le mois de mars et juillet 2013, m'a permis sur place d'approfondir ma réflexion, qui fut par la suite étayée et confirmée lors de mon retour en France, par la lecture d'ouvrages écrits par des spécialistes de la politique africaine (Jean-François Bayart) , et plus spécifiquement de la politique béninoise (Richard Banégas).

B) Problématique

Le présent mémoire a donc pour objet l'analyse d'une part de la politique béninoise contemporaine et les bouleversements qu'elle a pu susciter au sein de la société béninoise, et d'autre part d'expliquer la consolidation démocratique qui la caractérise. Nous l'avons vu précédemment, depuis 1990, le Bénin a connu un destin peu commun à l'échelle du continent africain.

Pour mettre fin à dix-sept années de dictature marxiste-léniniste, la société béninoise en faisant preuve d'innovation et de déterminisme, a considérablement bousculé le cheminement politique du pays et du continent africain. Le Bénin est donc passé du statut peu enviable d' « enfant malade de l'Afrique » à celui de pionnier de la démocratisation sur le continent africain. Ce chemin de démocratisation a pour point de départ et vecteur déterminant l'établissement d'une Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation⁴, qui permit par la suite une transition pacifique du pays vers un régime démocratique qui perdure encore de nos jours.

Comment comprendre ces événements qui menèrent donc le pays sur la voie de la démocratie, de la libéralisation de l'économie et de l'acquisition des droits fondamentaux démocratique que sont la liberté d'opinion, d'expression et de la presse ? Qui plus est comment expliquer la consolidation démocratique qui a pu être construite et pérennisée au sein de l'espace politique et public ?

Notre étude doit donc commencer par une analyse historique et politique de la situation béninoise, lors de la période révolutionnaire⁵ (1972-1990), ainsi que lors de la période « pré » Conférence Nationale, c'est à dire à la charnière des années 80 et 90 et ensuite analyser la présentation de postulats établis par des spécialistes portant sur le caractère traditionnel et historique des sociétés africaines et son rapport avec la théorie démocratique.

Lorsque Kerekou prit le pouvoir au moyen d'un énième coup d'état dans l'histoire béninoise, en 1972, la doctrine politique du futur régime n'était pas encore fixée (situation analogue à la révolution cubaine menée par Fidel Castro). Ce n'est que le 30 novembre 1974, sous l'influence des ligueurs⁶, que la doctrine marxiste-léniniste fut adoptée comme idéologie d'Etat. La période révolutionnaire, se caractérisa donc par une utilisation du marxisme-léninisme comme seule et unique idéologie d'Etat, celle-ci transcenda le conflit ethno-régionaliste béninois en un conflit de classe. Désormais le Fon de Cotonou, ne voyait plus l'ennemi dans le Somba de Natitingou, mais dans l'impérialiste étranger.

Ainsi lors de cette période, la société béninoise autrefois minée par un régionalisme politique primaire, qui fut en grande partie responsable de l'instabilité politique post-indépendance, connut un effet d'homogénéisation de la société civile. Celle-ci fut également la conséquence du changement de nom du pays de Dahomey, en Bénin le 30 novembre 1975 ; décision qui eut pour but d'amoinrir le rôle politique et symbolique du Sud du pays et donc en finalité de dénommer l'ensemble du pays sous un nom unificateur. Cette homogénéisation béninoise se retrouva donc dans la composition des différents organes politiques et militaires du régime, par un savant mélange régionaliste.

Comme tout régime totalitaire digne de ce nom, le régime de Kerekou se caractérisait par l'instauration d'une idéologie d'Etat et d'un organe politique unique: le Parti de la République Populaire du Bénin. Les différentes instances politiques étaient donc constituées d'une assemblée d'élus du peuple: le Conseil National Révolutionnaire et d'un gouvernement: le Conseil Exécutif

⁴Conférence qui se tenu du 19 février au 28 février 1990 à Cotonou.

⁵Expression allégrement utilisé par les béninois pour qualifier la période Kerekiste.

⁶Formation politique représentant l'aile « dure » du PRPB

National ; ces deux organes politiques étaient bien évidemment inféodés au parti d'État. Les différents médias étaient soumis au parti unique et à une censure évidente: l'ORTB, constituait donc la radio-télévision d'État ; concernant la presse, un seul journal était autorisé, et il constituait le Journal Officiel du régime: Ehuzu.

Le mécanisme interne du régime tenait en grande partie à l'utilisation de la «politique du ventre» et à une formidable cooptation des élites en son sein.

Le fonctionnement économique et social du pays était donc intégralement géré selon les préceptes marxistes-léninistes du PRPB : la collectivisation des terres et la nationalisation des multiples industries fut mise en œuvre; de plus une sévère campagne anti-féodale, anti-coutumes traditionnelles et anti-religieuse, fut mise en application afin de défendre les «idéaux révolutionnaires contre les forces obscurantistes». Notons cependant, que Mathieu Kerekou, outre les virulentes campagnes anti-féodales qu'il mène à travers l'idéologie défendue par le PRPB au début de l'existence du régime, et qui seront par la suite beaucoup moins répressives, entretient des relations extrêmement collusives avec les «puissances de l'invisible», en s'entourant de multiples marabouts personnels, et en exhibant à l'envie son sceptre orné de son animal fétiche: le caméléon.

Au sein de la société béninoise, extrêmement attachée aux religions traditionnelles, dont le vodun en premier lieu, l'exploitation par Kerekou des divers courants mystiques et occultes relevant donc du «monde de l'invisible» a pour conséquence de positionner la population dans un état de crainte et de respect envers le chef.

Des instances locales révolutionnaires furent mises en place afin d'étendre «la révolution» et de contrôler les populations au moyen de «conseil révolutionnaire local» ou encore de «jeunesse révolutionnaire» (similaire au mouvement de jeunesse de l'URSS: les pionniers). Un appareil répressif savamment étendu fut également créé afin d'encadrer et contrôler toutes sortes de subversion et de dissidences envers le régime. Notons, également, que la délation devint monnaie courante en étant encouragée. Elle fût même par la suite institutionnalisée en étant inscrite dans la constitution de 1977, à travers l'article 139, qui stipule que «Les citoyens de la République populaire du Bénin ont le droit d'adresser à tous les organes de l'État [...], par écrit ou oralement, des dénonciations, des plaintes contre toute personne physique ou morale pour violation de la loi ou manquement de son devoir».

A la charnière des années 80-90, l'état économique et social du Bénin est dans une posture critique. Pour illustrer ce propos, je me permettrai de citer Emile Derlin Zinsou, ancien président du Bénin de juin 1968 à décembre 1969, qui qualifia de cette manière le Bénin après dix-sept années de régime dictatorial: «pays sans industrie, mais gouverné au nom de la classe ouvrière, de Roumanie sans exportations, de Bohême sans usines, de Pologne sans charbon, de Prusse sans discipline»⁷

Le délitement du régime est sans précédent ; plusieurs facteurs peuvent expliquer celui-ci:

- La banqueroute des trois banques du pays (phénomène grandement provoqué par les extorsions de fonds commises par le marabout personnel de Matthieu Kerekou: Mohammed Cissé. Scandale révélé par Tam-Tam Express)
- L'épuisement de la «politique du ventre» et la cessation de la cooptation des «contre-élites»
- De multiples contestations internes au sein du PRPB entre les «softliners» et les «hardliners»
- La scission entre le Bataillon de la Garde Présidentielle (fortement armé et bien rémunéré) et le reste de l'armée «prolétarisée»

⁷Propos tiré d'une lettre au journal «Le Monde», datant du 6 mars 1990

- Le détournement croissant du musellement des médias, par la création de journaux indépendants en 1987- 88: La Gazette du Golf et Tam-Tam Express; la création de multiples tracts dissidents, et l'écoute croissante par la population de radios internationales telles que RFI ou Africa n° 1.
- Les prises de positions de l'église catholique, possédant une forte capacité d'écoute au sein de la population, en faveur d'un accès à la démocratie et au respect des droits de l'homme.
- De multiples grèves et des mobilisations collectives de grande ampleur des enseignants, des fonctionnaires et des étudiants pour exiger une libéralisation du régime et le paiement de leurs salaires et de leur bourse.

Fin novembre 1989, Mathieu Kerekou, s'engage donc sur le chemin des réformes, en annonçant, entre autre, la libération de milliers de membres du PCD⁸, et en appelant au retour dans le pays des exilés politiques, tout en refusant de s'engager sur la voie du multipartisme, dont il estime «que le pays a déjà fait la triste expérience». En vain, l'annonce de réformes n'ayant que peu d'écho au sein de la population, les mobilisations collectives prennent de plus en plus d'ampleur début décembre 1989. Face aux multiples pressions extérieures (bailleurs de fonds), à l'ampleur des manifestations et l'annonce des réformes s'avérant stérile pour calmer la vindicte populaire, le 7 décembre 1989, lors d'une convocation extraordinaire du parti unique, Mathieu Kerekou, annonce l'abandon du marxisme-léninisme comme idéologie d'État, la dislocation du PRPB, et la tenue d'une «Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation» dans le courant du premier trimestre 1990. Celle-ci a pour but d'amener le pays vers une transition politique d'ordre démocratique, et de rédiger une nouvelle Constitution prenant en compte les aspirations démocratiques, multipartistes et libérales.

Lors de ces états-généraux, on assista donc au retour sur la scène politique des «akowés» autrefois honnis par le pouvoir révolutionnaire, et à des représentants plus «humbles» issus de la formation de sensibilités politiques «populaires», intégrés par un système de quotas (51 sensibilités politiques au total) constitués par l'étude de multiples lettres de doléances adressées au comité organisateur de ladite conférence. Richard Banégas y voit dans son ouvrage *La démocratie à pas de caméléon : Transition et imaginaires politiques au Bénin* un double processus d'auto affirmation «par le bas» et de désignation artificielle «par le haut» des groupes légitimes.

Ce processus de formation d'entités politiques, censé «amener toutes les structures sociales à s'impliquer librement dans le nouveau projet de société», donna lieu à la «guerre des quotas». Une quinzaine de «catégories» fut donc définie par le Comité, offrant des représentants aux « anciens présidents et sages», aux syndicats, aux «sensibilités politiques», aux «béninois de l'extérieur», à l'Université, aux «opérateurs économiques», aux «associations professionnelles», aux «associations de développement», aux «ONG», aux «cultes», aux «provinces», aux «forces armées révolutionnaires»...

Tout ceci fut une étape importante de la transition béninoise et provoqua l'affirmation d'un espace public pluraliste. Banégas y voit également, dans une perspective actuelle, l'origine de l'émiettement des partis et de la «transhumance politique»⁹ qui caractérise l'arène politique béninoise.

De plus, les différentes modalités d'incorporations ou d'exclusion des diverses sensibilités politiques au sein de la Conférence Nationale, préfigure l'hypothèse d'une révolution passive sous des atours démocratiques.

Ajoutons, que le déroulement de cette conférence, que l'on fait passer désormais comme un mythique événement paisible et d'unité nationale, connut quelques heures de tensions extrêmes.

⁸Parti Communiste Dahoméen, ayant joué un rôle majeur de contestation du régime Kerekiste tout au long de la dictature.

⁹Phénomène poussant les hommes politiques à changer constamment de formations politiques, non pas par conviction idéologique et politique, mais pour des motivations d'intérêt personnel.

En effet Kerekou, jusqu'aux dernières heures de ces états généraux, ne voulait pas abandonner le caractère monolithique de son régime, et désirait orienter la conférence vers une amélioration de son régime et, par-delà, renégocier le compromis post-colonial. L'un des moments où la tension atteint son paroxysme, fut lors de la nuit du 24 février où des chars d'assaut encerclèrent le bâtiment où siégeait la Conférence. L'archevêque de Cotonou, Mgr de Souza, occupant le poste de président de la Conférence, joua un rôle décisif d'apaisement, et de médiation entre les différents acteurs politiques et Kerekou.

Alexis de Tocqueville, principal théoricien de l'idéologie démocratique, voit dans celle-ci, une tendance irrésistible, de longue durée, caractérisée par l'égalité des conditions qu'elle suggère. Selon la pensée Tocquevillienne, la notion d'égalisation des conditions ne doit pas être comprise comme une égalité réelle et stricte des conditions économiques et sociales, mais plutôt comme l'abolition de l'aristocratie au profit de l'égalité sociale, l'instabilité de la hiérarchie sociale et la possibilité pour tous les citoyens de participer au pouvoir politique, ainsi que la généralisation de l'accès à l'éducation et à la culture.

Néanmoins, la principale limite qu'il décèle à l'«idéal démocratique», serait un conformisme des opinions produit par la soumission de l'individu au groupe et par l'effet de la centralisation des pouvoirs, créant ainsi une tyrannie de la majorité.

Dans le cas de la démocratisation béninoise et de sa consolidation, on peut observer que les limites à la démocratie que Tocqueville soulèvent, connaissent un processus inverse. La démocratie ne provoque pas une certaine tyrannie de la majorité, mais plus exactement une tyrannie de la minorité.

Concernant, l'organisation politique pré-coloniale, Jean-François Bayart, suggère une approche validée par des historiens et des anthropologues africanistes, laquelle développe un avis contradictoire aux différents théoriciens du parti unique (Senghor, Nyerere..), qui estimaient, que sous des atours d'un système de parti unique, il suffisait de tolérer en leur sein la pratique de la «palabre» dans une perspective historique et traditionnelle. Ainsi, la période coloniale, puis post-coloniale a considérablement affecté le processus de délibération traditionnelle dit de «la palabre». Fondée sur une extrême hiérarchisation pour accéder à la parole, ainsi que réservée exclusivement aux hommes, « la Palabre » n'était donc pas une institution démocratique dans un sens strict du terme. Mais celle-ci avait pour effet de réduire considérablement le pouvoir et sa capacité de nuisance. Les sociétés traditionnelles africaines, étaient donc très souvent constituées de formations bicéphales au sein d'une unique entité de pouvoir et de décision. Ce qui constitue à mon sens un certain caractère pluraliste de la structuration politique des sociétés anciennes. Je me permettrais de citer Jean-François Bayart, qui résume à mon sens parfaitement cette affirmation: « l'adage selon lequel il ne peut y avoir deux crocodiles mâles dans un même marigot , repris *ad nauseam* par les idéologues des régimes de parti unique, et par leurs thuriféraires occidentaux, est un bel exemple de "tradition inventée" ».

Ce dernier avance un postulat, pertinent dans l'analyse de quatre schèmes culturels africains potentiellement contradictoires avec l'exigence libérale démocratique :

«

– L'héritage d'une civilisation de l'oralité, encore peu familiarisée avec la médiation critique que représente l'écrit, voire avec les grandes distinctions conceptuelles inhérentes à l'imaginaire politique des religions du Livre (judaïsme, christianisme, islam) qui - pour les deux premières d'entre elles - ont été des matrices essentielles de l'État démocratique européen.

– La sacralisation persistante de l'autorité et de son rapport au monde des ancêtres, que le culte de la personnalité présidentielle, dans la majeure partie des pays, cherche à canaliser au profit du pouvoir, il est vrai avec un succès très variable, y compris dans les cas extrêmes du Togo et du Zaïre.

– Le répertoire de l'invisible, et spécialement de la sorcellerie, qui, pour être égalitariste, n'a

rien de démocratique et ruine la conception de la *res publica* indissociable de l'État institutionnel de facture weberienne, pour lui substituer une conception redistributive de la richesse et de la politique.

– L'ethos égalitariste lignager, dans les sociétés acéphales, qui annule la conception rationnelle de l'autorité bureaucratique et parasite le fonctionnement hiérarchisé des administrations publiques, notamment par interférence des relations de parenté et d'amitié. »¹⁰

Ainsi la transition démocratique béninoise, à travers son événement fondateur, est-elle une «renégociation du compromis post-colonial» entre d'anciennes élites revenues au-devant de la scène (en particulier «les akowés»), de jeunes politiciens et d'anciens membres modérés du PRPB, ou bien est-ce véritablement, le résultat d'une révolution populaire, menée par des démocrates convaincus et dénués de motivations tant partisans qu'économiques ?

Une partie de la réponse à cette problématique, se trouve me semble-t-il dans la manière dont cette transition démocratique fut intégrée et mise en œuvre par les deux principales entités traditionnelles de réputation a-démocratique, qui structurent et déterminent la société béninoise dans son ensemble, que sont: Les Rois et Chefs coutumiers, ainsi que les Dignitaires vodun.

La transition et la consolidation démocratique béninoise, trouve donc ses ressorts et ses conséquences, dans l'analyse qu'a provoquée l'hybridation de logiques exogènes «import de la démocratie» et de l'État dit «occidental» et endogènes dans ses multiples mécanismes qui structurent la société et l'imaginaire béninois.

«Plus fondamentalement, les Africains ne sont pas enfermés dans un tête-à-tête avec leur passé, n'en déplaise aux tenants de l'"authenticité" à la zairoise. Pour la politique comme pour la musique ou la religion, ils procèdent par hybridation entre des répertoires culturels autochtones et des répertoires importés de l'Occident.»¹¹

¹⁰« La problématique de la démocratie en Afrique Noire : «La Baule et puis après ?» Jean François Bayart, juin 1990

¹¹« La problématique de la démocratie en Afrique Noire : «La Baule et puis après ?» Jean François Bayart, juin 1990

Chapitre III

Le Renouveau démocratique béninois

Avant – Propos

Le présent chapitre constitue le cœur du mémoire. Nous étudierons donc dans celui-ci la formation, la consolidation puis les défis qui caractérisent la démocratisation béninoise.

Pour mener à bien cette analyse j'ai exploité différents ouvrages et articles traitant du «politique en Afrique », ainsi que les multiples entretiens que j'ai réalisés sur le terrain.

Afin d'analyser la trajectoire démocratique béninoise, il est nécessaire d'étudier les différentes théories politiques qui ont au cours de l'Histoire influencé la formation de l'État moderne occidental ainsi que l'importation sur le continent africain, de systèmes, de valeurs politiques et les différentes répercussions que celles-ci ont provoqué tant dans l'espace politique que public.

Nous étudierons donc dans un premier temps la théorie démocratique occidentale ainsi que les caractéristiques du «politique en Afrique ». Dans un deuxième temps, l'analyse se poursuivra sur l'historicité et la culture béninoise. Enfin la dernière partie sera consacrée à l'étude de la «greffe démocratique béninoise» et à sa consolidation.

A)Théorie démocratique occidentale et caractéristiques étatiques africaines

1 .Facture weberienne de l'État de droit

Max Weber, principal théoricien de la sociologie de l'État contemporain dans le cadre d'une société de type démocratique, adopte une approche essentielle pour comprendre et analyser la structure étatique.

Pour celui-ci, l'État s'impose et agit en tant qu'institution souveraine en appliquant un principe de domination légitime (régulé ou non) sur ses citoyens. Dans son ouvrage *Économie et société*, Weber y développe cette définition, «une entreprise politique de caractère institutionnel lorsque et en tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime». Pour Max Weber, toute socialisation passe par une forme de domination, de soumission volontaire qui dépend des qualités que le «dominé» prête à celui qui le commande. Le caractère institutionnalisé de l'État, n'échappe pas à cette règle, dans le cas où le citoyen se plie volontairement à la contrainte et perçoit l'État comme l'institution suprême, souveraine et légale.

Le fait que le citoyen accepte volontairement et librement cette domination s'explique clairement par le rapport de légitimité et le rôle de protection que l'État assure envers les citoyens. Ceux-ci sont principalement assurés par la bureaucratie, principal outil au service de l'État.

Les deux outils permettant cette soumission du citoyen à l'État, sont la «légitimité», qu'acquiert l'État, et le «système bureaucratique» mis à sa disposition. Max Weber, dans son analyse, développe donc ces deux composantes essentielles de structuration de l'État contemporain.

Trois dimensions de légitimité lui apparaissent : la légitimité légale «croyance des gouvernés à appliquer les directives et les arrêtés formulés par les gouvernants», la légitimité traditionnelle caractérisée par la «croyance des gouvernés en la sainteté des gouvernants qui appliquent leur autorité étatique» et enfin la légitimité charismatique définie comme «une soumission au caractère sacré ou à une vertu héroïque d'une personne par les gouvernés».

Ainsi, la pleine efficacité du rôle de l'État est déterminée par la force que ses deux outils jouent sur la société dont il est question. En reprenant l'analyse weberienne de l'État de droit, l'on peut considérer que la facture de notre société française, se caractérise par une bureaucratie efficace, et une forme de légitimité légale.

Notons, que l'État de droit et la démocratie, ne sont pas indissociables; on peut citer comme exemple, l'Allemagne hitlérienne, qui, lors de cette période, présentait un État de droit, légalement élu par le peuple. Néanmoins, les multiples conditions démocratiques n'étaient pas assurées.

Dans l'analyse de l'État béninois, toute la question de la formation étatique et de sa domination se pose, afin de déterminer de quelle manière celle-ci s'exerce sur les citoyens et quelles en sont les conséquences. Nous développerons ce sujet plus en profondeur par la suite, en nous appuyant notamment sur l'analyse socio-politique du pays par Prudent Victor Topanou, ainsi que par l'apport des entretiens réalisés.

L'origine de la définition et de la formation de la structure étatique, se révèle dans une notion culturelle dite «occidentale». Tout comme la notion politique de démocratie, ayant vu le jour au cours du VI^e siècle avant J-C à Athènes.

De son origine à nos jours, ce type d'organisation politique a traversé les siècles pour en définitive apparaître comme l' «idéal type» de structuration et d'encadrement de nos sociétés occidentales contemporaines. Dans ses origines athéniennes, la démocratie, ses instances et outils qui l'accompagnent (le débat, le vote, l'utilisation du pouvoir...) n'étaient pas conformes à sa configuration actuelle. Celle-ci n'était qu'ouverte aux hommes libres, citoyens de la cité athénienne ayant accompli l'éphébie (service militaire et civique), bannissant ainsi les femmes, les esclaves et les métèques. En somme, la démocratie athénienne se définissait comme une démocratie directe et non universelle. Tout au long de l'évolution et des soubresauts historico-politiques que connut l'occident, lors de régimes démocratiques, ceux-ci, correspondaient plus à la configuration athénienne soit en étant non universelle et censitaire soit non universelle et non censitaire. En France, il fallut attendre 1944, pour que le vote, qui n'était déjà plus censitaire, devienne universel, par l'autorisation, donnée aux femmes, du droit de vote.

Toujours dans un cadre étatique, la particularité démocratique d'une société se définit par une implication du citoyen dans la vie politique de la cité, ou plus exactement de sa patrie. Cette participation politique se caractérise par le droit du citoyen à s'impliquer dans une forme de démocratie directe (démocratie athénienne) ou une démocratie représentative (forme démocratique contemporaine) qui consiste à élire des représentants par le biais de votes de nature libre et confidentielle; le citoyen peut prétendre à ce que l'État assure sa sécurité, sa liberté d'expression, sa liberté d'entreprendre, la pratique d'un culte religieux et sa libre circulation. Ces multiples droits dont le citoyen jouit dans le cadre d'une société démocratique appellent en contrepartie certains devoirs dont il doit s'acquitter, qui sont principalement, ce que l'on a exposé précédemment, «la soumission» de celui-ci à l'instance suprême et légitime qui organise, légifère et exécute: l'État. Cet état d'acceptation de la domination étatique se caractérise par un comportement du citoyen devant être conforme aux lois régissant la société dans laquelle il évolue, sous peine de pouvoir être poursuivi judiciairement. Le respect des règles et des lois légitimant le caractère suprême et souverain de l'État, est organisé par de multiples outils tels que la Constitution, véritable «mode d'emploi» de l'État, ou encore divers codes régissant les différents cadres juridiques (travail, famille, commerce...). Les multiples devoirs auxquels le citoyen est soumis dans une société de type démocratique, vont du respect des libertés d'autrui et de sa vie, à l'imposition financière assurant le fonctionnement de l'appareil étatique.

Fruit de la pensée philosophique des Lumières, notamment développée par Jean-Jacques Rousseau notons, que le caractère démocratique d'une société, ne peut se dispenser d'une séparation stricte des trois pouvoirs que sont l'exécutif, le législatif et le judiciaire. «Le Prince» ne peut détenir plus d'un pouvoir, au risque que la société qu'il dirige ne puisse tomber dans une forme autoritaire d'utilisation du pouvoir.

Toujours, dans la lignée de la pensée Rousseauiste, l'établissement d'un État de facture démocratique, nécessite, un «contrat social» qui assure la pérennité de l'ordre établi. Ainsi, l'individu passe de l' «état de nature», dans lequel la loi du plus fort règne, à un «état d'égalité et de liberté». De ce fait, le citoyen passe d'un comportement individualiste et non productif pour la société dans laquelle il évolue, à un comportement acquis à la cause de l'intérêt général. Pour Rousseau, «le contrat social» est l'élément fondateur de la démocratie, en assurant la liberté et l'égalité des individus, et en intégrant de façon totale les actes de ces derniers dans la réussite de l'entreprise démocratique, en leur conférant une souveraineté.

De ce fait, l'aspiration démocratique des individus se caractérise par un désir premier d'égalisation des conditions et de liberté, mais également, par le passage d'une société de nature tyrannique - où la loi du plus fort règne - à une société rationaliste et égalitaire.

Le caractère souverain et responsable envers la société démocratique que confère Rousseau au peuple, traduit, selon moi, une croyance de celui-ci en l'individu-citoyen.

Pour un fonctionnement, optimal de l'État démocratique, celui-ci se doit d'apparaître aux citoyens comme fort et assurant les multiples tâches dont il est le garant. Si ces conditions ne sont pas

respectées au sein de l'ordre étatique, on assiste à un refus de la domination étatique par le citoyen et à un retour de l'état de raison, à un état de nature porté sur la satisfaction individuelle.

Pour reprendre Alexis de Tocqueville, dans son analyse de la démocratie celle-ci, est une aspiration irrésistible à l'égalisation des conditions et des libertés.

2. L'importation de l'État

L'un des principaux axes de réflexion, qui a alimenté l'élaboration du présent mémoire, est l'hypothèse du caractère universaliste de l'État. On l'a vu, l'aspect étatique est un pur produit occidental. Dès lors, nous sommes en droit de nous poser la question : comment, une structure politique formée, inspirée, légitimée par des aspects culturels occidentaux, peut-elle s'implanter et perdurer dans un univers culturel extra-occidental ?

Cette réflexion est éloquemment développée par Bertrand Badie, dans son ouvrage, *L'État importé: essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*. Ainsi l'importation de l'État, s'enracine dans une «prétention universaliste du produit étatique», puisque celui-ci est fondé sur la raison (d'essence universelle). Fait qui a particulièrement favorisé l'exportation de ce modèle, puisque tout au long du XIXe siècle, le système étatique occidental était perçu comme fer de lance du progrès et de la modernité. Ainsi, la plupart des intellectuels des sociétés extra-occidentales ont contribué à diffuser cette pensée dans une perspective de modernisation de leur propres sociétés (on pense aux grands empires tels que l'Empire Ottoman, la Chine ou encore le Japon).

Pour le cas des sociétés africaines colonisées, la diffusion de ce modèle étatique, était directement assurée par la puissance colonisatrice, de surcroît occidentale. Pour le cas de la domination coloniale française, qui nous intéresse tout particulièrement, puisqu'elle a dominé la société béninoise de la fin du XIXe siècle à la moitié du XXe siècle, celle-ci s'organisait selon la doctrine du «direct rules», s'opposant à «l'indirect rules» mis en exergue par l'Empire colonial britannique. L'application directe, sous entendait, bien évidemment, une administration et une exécution du pouvoir dominées par la métropole. L'importation de l'État, et sa mise en application directe par la société extra-occidentale qu'est le Bénin, commença donc dès son indépendance en 1960.

Pour la plupart d'entre-eux, les responsables politiques qui arrivèrent sur la jeune scène politique nationale, avaient reçu une formation supérieure en France, ou avaient même détenu certaines responsabilités politiques au sein de l'Assemblée Nationale Française, en tant que représentants des territoires de l'AOF. On remarque donc une pleine intégration du modèle étatique occidental par les élites indigènes. Pour le cas du Bénin, les «akowés» représentent parfaitement cet archétype.

On assiste donc à une logique de relation de dépendance entre ce que Badie souligne comme étant «le centre» et la «périphérie». Le jeune pouvoir «périphérique» institutionnalise, légifère, exécute, selon des principes importés et incompatibles avec l'environnement sociétal et culturel qui l'englobe. Le pouvoir extra-occidental, constitué d'individus acquis à l'aspect étatique occidental, s'impose, mais en laissant des lignes de fractures bien visibles, ce qui a pour principale conséquences d'ériger un fossé entre la scène politique - autant restreinte que difficile d'accès - et la majorité de la population. Contrairement au but étatique et à sa finalité, que l'on observe dans les sociétés occidentales et qui réside dans «la construction d'un intérêt général», la situation d'importation de l'État dans les sociétés extra-occidentales, crée une situation de népotisme et de confiscation des pouvoirs et des richesses. La situation étatique connaît donc une crise dans ces sociétés où la majorité de la population ne reconnaît pas l'ordre étatique dans sa suprématie et/ou sa souveraineté. L'informel se développe de façon exponentielle, soit pour faire face aux manquements de l'État face à ses prérogatives, soit afin de créer de la richesse, à défaut de ne pouvoir bénéficier d'une redistribution égalitaire des ressources nationales. Cette situation, engendre un cercle vicieux dans lequel les gouvernants sont contraints de demander de l'aide extérieure, et se retrouvent en situation de dépendance, très souvent vis à vis de l'ex-puissance tutélaire.

L'auteur analyse ce fait, comme étant une «universalisation manquée».

De plus, dans les sociétés occidentales, à travers le long processus d'étatisation de la société, on a observé un délitement des solidarités communautaires, au profit de solidarités horizontales. Dans les sociétés extra-occidentales, on observe plutôt, un renforcement des solidarités communautaires par opposition à l'aspect «lointain» et faible de la structure étatique.

La bureaucratie, principal outil étatique, résiste mieux à l'importation, peut-être, parce qu'elle est de rationalité universelle. Cependant, celle-ci est fortement affaiblie, encore une fois, par l'absence de cohésion entre son aspect importé, et les multiples réalités socio-culturelles du pays. Pour exemple, la difficile dissociation entre les sphères publiques et privées en Afrique. L'outil bureaucratique est donc considérablement affaibli par des dysfonctionnements d'ordre économique (corruption, privatisations du secteur public).

Enfin l'importation du droit, se justifie par le besoin des gouvernants, de pouvoir encadrer et légiférer le territoire et ses citoyens dans un souci d'unité nationale, et de privilégier la vision étatique nationale par rapport à la vision communautaire. Néanmoins, encore une fois, l'efficacité de cette importation n'est pas parfaite, puisqu'elle se retrouve en situation de concurrence face à la légitimité de la coutume traditionnelle.

Le processus d'importation de l'État résulte d'une double légitimation de l'idéologie : «Le Prince Occidental voit ainsi son ordre sur-légitimé, alors que le Prince du Sud peut justifier son pouvoir, voire ses excès de pouvoir, en se réclamant de la modernité face aux détenteurs des ressources traditionnelles du pouvoir»¹². Enfin, la pérennisation du cadre étatique importé, est assurée, par l'élite extra-occidentale, qui développe et assoit sa propre position.

Contrairement à la théorie de la dépendance des pays du «sud économique», particulièrement populaire au cours des années soixante et soixante-dix, qui développait une approche néo-colonialiste des relations entre les ex-pays colonisés et leurs ex-puissances colonisatrices, ceci ayant pour conséquence d'empêcher le développement économique des pays du Sud pour cause de «pillage économique» et de mise en place, par les ex-pays colonisateurs, de multiples contraintes légales, économiques et industrielles, destinées à pérenniser cette situation de dépendance. Bertrand Badie, analyse plutôt cette dépendance, comme étant le résultat du dysfonctionnement du produit importé, qui est par conséquent source de désordre dans les pays extra-occidentaux. Ce dernier rejoint la thèse dépendancialiste, mais situe celle-ci comme étant le résultat de l'importation de l'État et de ses dysfonctionnements qui le caractérisent, et non comme étant inhérente au statut des ex-pays colonisés dès leur accession à l'indépendance.

Face à ce postulat avancé par Badie, je situerai plutôt ma réflexion, dans une démarche se rapprochant des théoriciens dépendancialistes, en intégrant l'action inhérente d'ingérence et de néo-colonialisme des ex-puissances tutélaires, envers les nations accédant à leur indépendance au cours de la seconde moitié du XXe siècle, tout en percevant dans l'importation de l'État une logique corroborant la thèse dépendancialiste, destinée à garder une «main-mise» sur les nations nouvellement indépendantes.

Jean-François Bayart, politologue africaniste, s'est attaché à étudier les particularités des systèmes politiques propres au continent africain. Les principales thèses avancées identifient la formation étatique africaine, constituée tel un État-rhizome, déployant ses ramifications sans dissociation du secteur public/privé, utilisant un réseau intimiste d'ordre familial, amical, et déployant un système largement clientéliste, en usant allégrement de la prédation, qui assure la «stabilité étatique».

«La politique du ventre», notion que l'on doit à Bayart, tend à théoriser sa réflexion, en développant, l'aspect clientéliste et prédateur des gouvernants africains, dans un souci exclusif de satisfaction d'une minorité.

Enfin, Bayart, développe une vision des états africains comme étant un produit hybride de valeurs

¹²Bertrand Badie in *L'Etat importé: essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard. Paris. 1992

importées (États, bureaucratie, démocratie) et de caractéristiques propres à leur culture, ce que récuse la thèse de Bertrand Badie.

Toujours dans le prolongement des études menées par Jean-François Bayart, la logique de néo-patrimonialisme - inspirée par les travaux de Weber, portant sur les logiques de domination au sein de l'État, à travers le concept du «patrimonialisme» - et la figure du Big Man, développée par Jean - François Médard, est également intéressante à étudier, pour comprendre la pérennisation de l'importation de l'État.

Le terme de «Big Man» est une figure incontournable pour saisir les comportements politiques et les relations qu'entretiennent les gouvernants en Afrique et à l'inverse des comportements culturels occidentaux, où l'ostentation de richesses de la part des dirigeants politiques, est très mal perçue par les citoyens, en Afrique, ce facteur n'est pas ressenti de façon péjorative par les citoyens, mais au contraire constitue un vecteur non négligeable d'énonciation de la puissance de l'homme politique ; celui-ci va de pair avec le concept de néo-patrimonialisme.

Pour illustrer ce propos, je me permettrais de citer Jean-François Médard, qui nous apporte une définition à la fois du «Big Man» et de la logique néo-patrimonialiste qui lui est propre : «D'une façon plus générale, il (le Big Man) accumule et contrôle les accès aux ressources matérielles afin de pouvoir redistribuer et, par le patronage, accumuler un capital symbolique de nature politique. Dans un système politique à légitimité faible, seule la pratique du patronage combinée avec celle de la coercition permet de créer les soutiens indispensables à la survie politique».

Notons, le caractère contradictoire entre la logique de survie politique du Big Man, et la logique d'institutionnalisation de l'État.

Pour conclure cette sous-partie, je me permettrai de développer une analyse de l'État en Afrique qui me semble particulièrement pertinente, mise en avant par Jean-François Médard. Pour ce dernier, l'État en Afrique peut être distingué à la fois comme étant «sur-développé» et «sous-développé». Le premier qualificatif, se justifie par un aspect de l'État quantitativement et structurellement sur-développé par rapport à la société et par un fort usage de la coercition dans ses rapports avec les citoyens ; le second qualificatif se définit par rapport à l'aspect qualitatif et peu fonctionnel de l'État.

3. Forme néoplatonicienne de la démocratie africaine

Dans son ouvrage majeur de philosophie politique *La République*, Platon définit son idéal de gouvernement politique en le désignant comme étant l'aristocratie, le gouvernement des «meilleurs», dirigé par le «philosophe roi», personnalité la mieux placée pour gouverner puisque détenant entre ses mains, à la fois la sagesse et le pouvoir. Cette forme politique a, on le sait, prédominé tout au long de l'histoire tant au sein des sociétés occidentales, qu'extra-occidentales. La notion politique d'aristocratie, s'oppose donc clairement au concept même de démocratie, puisqu'une seule catégorie d'individus se voit en droit de gouverner sur la majorité de la population. L'avènement de l'idéologie démocratique au sein des États, a mis fin, de façon logique, à l'application de la politique aristocratique, pour laisser place à un univers décisionnel acquis à l'ensemble de la population, laissant l'individu-citoyen libre dans ses droits et choix fondamentaux.

On retrouve un écho certain des thèses néo-patrimonialistes et de la «politique du ventre» dans l'étude faite par Pierre Nzinzi, des évolutions politiques des démocraties africaines contemporaines, dans laquelle, il met en avant l'utilisation du concept politique qu'est la démocratie par les gouvernants africains. La thèse principale qu'il avance est une forte incidence de la pensée politique néoplatonicienne sur l'application démocratique, privilégiant la forme sur le contenu de l'idéologie démocratique. Ainsi, selon Nzinzi, le concept démocratique est falsifié et adapté par les gouvernants avec l'aide de groupes d'intérêt occidentaux, qui agissent sous des atours néo-platoniciens en confisquant au peuple le pouvoir dit «démocratique». Ces comportements néo-platoniciens sont motivés par une vision spécifique du peuple ; si celui-ci détenait un réel pouvoir décisionnaire et démocratique, il composerait un concept politique nouveau, mêlant des revendications intégristes religieuses, des sentiments revanchards et des volontés de domination ethnique ; et, à terme, il contesterait le pouvoir en place, en exprimant une volonté d'alternance politique avec le risque de tomber dans un «état de nature» au sens Rousseauiste, et de barbarie.

Selon Nzinzi, la crise de la démocratie en Afrique, serait donc une crise de la souveraineté, puisque, les différents États Africains se revendiquant comme démocratiques, n'en ont que la forme et non le contenu. Ce qui crée une situation paradoxale au sein de la société.

B) Historicité et culture béninoise

1. Sociologie politique du Bénin

On ne peut saisir le fonctionnement politique d'un pays, sans maîtriser les caractéristiques culturelles et historiques qui lui sont propres. Pour le cas du Bénin, on l'a vu précédemment, de multiples facteurs endogènes structurent sa société. La notion première régissant la société et la culture béninoise, se trouve dans l'omniprésence des pouvoirs occultes dans la vie quotidienne des béninois. En dépit d'un syncrétisme fort entre les religions traditionnelles et les deux religions monothéistes les plus présentes dans le pays (Islam et Christianisme), le culte vodun représente donc la suprématie spirituelle, pour bon nombre de citoyens.

Face à l'établissement d'une structure étatique faible, manquant cruellement de remplir ses engagements envers les individus-citoyens, ceux-ci s'organisent autour de repères qui leur sont propres culturellement et historiquement, que le culte vodun véhicule. Celui-ci a donc une forte incidence sur le quotidien des Béninois, et constitue un vecteur essentiel de représentation du monde et de l'imaginaire sociétal.

Pour commencer, essayons de saisir cette religion multiséculaire. Contrairement, à de multiples idées «pré-conçues», formulées par les missionnaires chrétiens et les colons, l'environnement culturel occidental a, au cours de l'histoire coloniale, diabolisé celle-ci, afin de convertir les populations indigènes au catholicisme.

Le culte vodun, est une religion monothéiste, reposant sur l'adoration d'une entité suprême: le Fa, qui est à l'origine de tout, étant l'énergie, la force universelle.

De cette entité mystique émane, «Mahou» dieu suprême et unique, à la fois masculin et féminin, positif et négatif. Tout un panthéon de divinités, représentant chacune une puissance d'ordre naturel (l'océan, la foudre...), gravitent autour de la figure suprême. Les pratiquants du culte vodun s'identifient et s'adressent à ces divinités qui se substituent à la puissance suprême de «Mahou», en raison de leur perception lointaine et de leur respect pour le dieu suprême.

La pratique de la religion vodun, se fixe essentiellement sur la divination basée sur la géomancie Fa, la prière et les offrandes faites aux différentes représentations sanctuarisées des divinités (statue, temple).

A travers son ouvrage *Introduction à la sociologie politique du Bénin*, Prudent Victor Topanou, enseignant de droit à l'Université de Cotonou et ancien Garde des Sceaux de la République Béninoise sous le gouvernement de Boni Yayi, apporte une approche socio-anthropologique du culte vodun sur la population béninoise. Le culte vodun, outre son aspect religieux, est fortement ancré dans les comportements et les interactions des béninois, ce qui forcément, a une incidence sur la représentation de l'État que se font les citoyens. Topanou, détermine, ce comportement conforme au culte vodun, comme étant «l'état de Bo» (associé donc au monde de l'invisible et à toutes les différentes formes de pouvoir et de sorcellerie, qui y gravitent) ; celui-ci se caractérise sous deux formes: «le Bo» étant un système offensif de protection et «le Glo» un système défensif de protection.

Sept principaux impacts de «l'état de Bo» sur la structure étatique béninoise sont relevés. Les six premiers d'entre eux sont fonction du système offensif, et enfin le dernier est fonction du système défensif :

- la perception de l'État
- la relation entre les gouvernants et les gouvernés
- la primauté du «Bo» sur le droit

- la redistribution de la richesse nationale
- la logique de construction nationale
- l'incompatibilité entre les droits de l'homme et les pratiques du «Bo»
- l'importance du secteur informel

Premièrement, la perception de l'État se relève particulièrement négative. Topanou, va jusqu'à le comparer à «un monstre rouleau compresseur», cette vision si péjorative se réfère selon lui à travers des racines multiséculaires.

Le royaume du Dahomey d'un caractère esclavagiste, expansionniste et meurtrier régna du XVe siècle au XIXe siècle, pour laisser place, par la suite, à une période coloniale répressive dominée par la France du XIXe siècle au XXe siècle; et enfin lors de l'accès à l'indépendance du pays, en 1960, une période marquée par une dizaine de coups d'État, synonymes d'une profonde instabilité étatique, laissa ensuite place à un régime totalitaire et dictatorial jusqu'à la fin des années 80.

Je me permettrais de citer l'infirmier de Dangbo, qui porte un jugement très négatif sur les gouvernants, et «la politique» qu'ils entretiennent.

A la question : Quand pour la première fois avez-vous entendu parler de «politique»?

Celui-ci me répondait: «La première fois que j'ai entendu parler de «politique», cela devait être lorsque j'étais en CE2, c'est à dire en 1980, on utilisait ce mot pour définir un mensonge. Dans mon village, lorsqu' on raconte quelque chose qui n'est pas réel, on le qualifie de politique.»¹³

Deuxièmement, la relation entre gouvernants et gouvernés, se caractérise par du mépris mutuel, une relation clientéliste et un fossé. Une vision de la vertu qui s'identifie dans le vice, à travers de multiples stratégies d'achat de conscience et de corruption. Egalement, on n'observe une attention particulière des gouvernants à l'égard des gouvernés, que lors des périodes électorales.

Cette affirmation se trouve largement vérifiée à travers les multiples entretiens réalisés.

A la question : « Selon vous qu'est-ce que la politique et le rôle des gouvernants au Bénin, et plus largement en Afrique ? », un jeune Porto-Novien, professeur d'Anglais et journaliste radiophonique, me répondait:

«Dans l'éthique même du mot «politique», cela place au centre de tout le peuple, le bien-être des individus. Mais généralement, ce qu'on observe au Bénin et en Afrique, les politiciens n'ont pas le parler franc. Ils ont tout le temps des projets de société, et ils viennent vers le peuple simplement à l'approche des élections. Mais une fois au pouvoir, ils ne rendent jamais de compte au peuple qui les a hissé au pouvoir, et laissent la population dans la misère.»¹⁴

Ou encore la réponse à cette même question d'un jeune professeur de français résidant à Dangbo :

«Contrairement à la véritable définition de la politique, ici, la politique est un moyen qui permet aux gens de s'enrichir, point barre. Leur volonté c'est de piller le pays. A l'approche des élections, il y a beaucoup de projets, mais ce sont des paroles dans le vent. A la fin, même pas 1% de ce qui a été dit est réalisé. Les politiciens sont audacieux, ils savent très bien qu'ils ne tiendront pas leurs promesses électorales, et ils arrivent à avoir ces postes, car la population est misérable, très peu instruite, donc ils peuvent embobiner facilement le peuple.»¹⁵

¹³Interview n°1

¹⁴Interview n°3

¹⁵Interview n°2

Troisièmement, il résulte, de la primauté du «Bo» sur le droit, que l'État béninois n'a pas de base sociologique pour imposer son autorité; ce sont les rites et croyances relevant «du monde de l'invisible» qui imposent leurs lois et leurs jugements au détriment de l'État. Encore une fois, on retrouve le concept d'«importation de l'État» et de ses outils, qui s'avère être affaibli par la réalité de la coutume traditionnelle propre à chaque peuple. On peut prendre comme exemple, pour illustrer ce propos, le cas de Nicéphore Soglo, qui faillit ne pas pouvoir assister à son investiture au poste de premier président du renouveau démocratique en 1991, ayant été victime d'une maladie mystérieuse, que beaucoup de Béninois estiment être le fruit de la sorcellerie. Après son rétablissement, celui-ci accorda plus d'importance aux particularités traditionnelles et occultes béninoises, en instaurant, par exemple, la journée nationale du vodun, le 10 janvier, et en laissant progressivement «de côté» le «trois pièces occidental» au profit du «bomba» traditionnel. Ces actes furent interprétés, par la population béninoise, comme une certaine repentance de celui-ci envers «le monde de l'invisible», autrefois considéré par les gouvernants comme obscurantiste.

Quatrièmement, la redistribution de la richesse nationale, réside intrinsèquement, dans la thèse de la «politique du ventre» (à travers un mode indirect de redistribution des richesses qui s'appuie sur la corruption institutionnalisée et le clientélisme) de Bayart, où celle-ci est perçue comme un «gâteau national» dont chaque part est largement convoitée par les gouvernants au détriment des gouvernés. Les dirigeants politiques redistribuent donc personnellement les richesses nationales, en s'assurant d'un partage «familial» et/ou «régionaliste»; cela se traduit donc par une personnalisation et une clientélisation de la vie politique.

Au Bénin, l'idiome du «xomé» (ventre en langue Fon) est particulièrement utilisé par les populations du Sud, pour désigner l'endroit du corps humain, où réside la subjectivité, l'intimité, les sentiments profonds. Notons, que l'une des multiples orthographes de l'ancien royaume du Dahomey, est «Danxomè», qui signifie étymologiquement : dans le ventre du chef («Dan», le chef et «xomé» le ventre). Ce terme lourd de sens, tant historiques que culturels, résonne également très fréquemment, pour désigner les actions des gouvernants, et le comportement politique des gouvernés.

Ainsi, lors de mon premier entretien, qui fut avec un infirmier de Dangbo, celui-ci me dit:

«Le Béninois pensait qu'il allait faire mieux que le colon, mais lorsqu'il est arrivé, il n'a pensé qu'à son ventre. Le Béninois lambda condamne la colonisation, mais il est conscient, que la politique menée depuis l'indépendance jusqu'à maintenant est mauvaise. Nous avons le moyen d'être heureux, mais les biens du pays sont mal distribués.»¹⁶

Ou encore, à la question: « Que pensez-vous du rôle des différents dirigeants sur votre pays ? », un journaliste de Cotonou me répondait:

«Actuellement, on ressent beaucoup plus que la plupart des dirigeants placent l'intérêt personnel devant l'intérêt supérieur de la Nation. Lorsque les politiciens sont en campagne, ils disent beaucoup de choses, mais une fois arrivés au pouvoir, on ne sait pas trop ce qui leur arrive : ils font exactement le contraire de ce qu'ils avaient promis. Je note que personne ne se sacrifie plus, réellement, pour le développement du pays. En réalité, les politiciens occupent leur temps, s'amassent une fortune, puis quand ils quittent le pouvoir, vont gérer leur fortune.»¹⁷

Cinquièmement, la logique de construction nationale est fortement handicapée par les manœuvres ethno-régionalistes qui sont implantées au sein de la scène politique et largement entretenue par les gouvernants. Bien que les années Kerekiste aient tendu à réduire ce régionalisme béninois, celui-ci a bel et bien survécu aux années «révolutionnaires» et l'on observe même une recrudescence du phénomène depuis le renouveau démocratique. Je puis étayer cette affirmation par les propos de l'infirmier de Dangbo, qui répondait à la question : « Comment qualifieriez-vous le vote au Bénin

¹⁶Interview n°1

¹⁷Interview n°4

(ethnique, confessionnel, séparation nord-sud) ? »

«C'est du régionalisme pur, entre le nord et le sud. Lors d'élections nationales, les gens vont même jusqu' à rentrer dans leur région d'origine pour aller voter, alors qu'ils peuvent voter n'importe où. Dans le but qu'une fois l'élection terminée, «leur région» soit favorisée en raison des votes, par le nouveau responsable politique. Bien que les différentes ethnies présentes sur le sol béninois vivent en harmonie, le vote ethnique complète également le choix régionaliste.»¹⁸

Un journaliste de Cotonou, en répondant à cette même question, apporte également un éclairage sur la logique de construction nationale, de cohésion politique et de développement, qui est considérablement freinée par le facteur ethno-régionaliste.

«La première difficulté que l'on a, c'est qu'aucun parti (deux cents actuellement) n'est basé sur des conceptions idéologiques, les lignes idéologiques et programmatrices de ces partis ne sont jamais claires, si bien que ce flou artistique amène pendant les élections à ce que les gens ne parlent pas en termes de programme ou de visions, mais plus en termes ethniques («votez pour nous car nous avons le même sang qui coulent dans nos veines»). Donc nous entendons beaucoup plus des discours ethniques, régionalistes et démagogiques que des discours axés sur la société et son développement.

De plus, le clivage Nord/ Sud est extrêmement important; pour exemple, lorsqu'on observe les résultats des successives élections présidentielles, jamais un candidat du Nord n'a fait de record de voix au Sud et vice versa ; deuxièmement, en analysant les chiffres, la fibre régionaliste est beaucoup plus développée au Nord qu'au Sud.

On peut expliquer cette absence de conceptions idéologiques dans les partis, par le comportement de ces dirigeants, car nous sommes dans un système où l'argent est roi. Deuxièmement, c'est la culture politique de ces derniers : mis à part certains qui ont milité étant jeunes, la plupart sont des parvenus, n'ont jamais milité par le passé, ont créé un parti politique pour parvenir à des postes de responsabilité dans l'administration d'Etat. Donc s'ils ne possèdent pas de culture politique eux-mêmes, comment peuvent-ils transmettre celle-ci? La politique est devenue une sorte de business au Bénin.»¹⁹

Sixièmement, l'incompatibilité entre les droits de l'homme et les pratiques du «Bo», sont à rattacher au troisième facteur qui caractérise la primauté du «Bo» sur le droit.

Enfin, l'importance du secteur informel illustre bien le désamour que les béninois ont de l'État, et le fait que ceux-ci n'attendent rien de lui, en s'organisant de façon parallèle à lui. L'informel, se trouve partout au Bénin, que ce soit dans le secteur du transport, de la santé, de la nourriture. Très souvent, ces produits issus de «l'informel», constituent un danger grave pour la santé des citoyens (médicaments contrefaits, «taxi-brousse» en très mauvais état, essence frelatée...). Topanou, estime que les béninois entretiennent continuellement des rapports extrêmement étroits avec la mort, lesquels estiment pouvoir la contrer grâce à l' «État de Bo». Pour exemple, beaucoup de «zémidjan» (taxi-moto), ou de conducteurs de «taxi-brousse», portent une bague, ou des «gris-gris», auxquels ils attribuent des vertus de protection contre les accidents de la route ou la possibilité de les «téléporter» en cas de danger de mort.

Pour conclure ces considérations socio-anthropologiques, je me permettrais de citer Prudent Victor

¹⁸Interview n°1

¹⁹ Interview n°4

Topanou, «L'État moderne est une notion résolument étrangère à la société béninoise et il a été simplement superposé sans aucune forme d'intériorisation ; d'autre part, les béninois, ne sont pas intrinsèquement incapables de construire un état moderne de type weberien. Mais le principal obstacle qui les en empêche est culturel et a pour nom «l'état de Bo». ²⁰

Pour reprendre les considérations weberiennes de structuration étatique et de légitimité, la société béninoise ne se situe pas fondamentalement dans une perception de la «légitimité légale», au vu de la faiblesse de l'État, et de la force d'un système parallèle organisé par les individus-citoyens pour pallier au manquement de l'État (le secteur informel). Mais cette société ne se caractérise pas non plus dans les termes de «légitimité traditionnelle» ou encore de «légitimité charismatique», qui étaient peut être valables lors de la période pré-coloniale, et que l'époque coloniale a tendu à faire disparaître.

On pourrait plutôt qualifier la légitimité que les citoyens confèrent à l'État, comme étant une hybridation entre ces trois termes. En avançant ce postulat, on vérifie encore une fois la thèse de Badie, en considérant l'importation de l'État, comme une «universalisation manquée», puisque se confrontant aux substrats culturels inhérents aux peuples se situant hors de l'espace culturel occidental.

Dès lors, comment approcher, la démocratisation béninoise et sa consolidation, si l'on considère, la facture faible de l'État et sa «dimension démocratique» qui tend plus vers la forme que sur le contenu ? En dépit des thèses vérifiées par les entretiens exposés précédemment, il convient de considérer la démocratisation béninoise, comme bien réelle. Celle-ci se justifie, par le prisme des bouleversements sociaux, culturels et économiques qu'elle a suscités au sein de l'imaginaire collectif béninois.

2. Historicité politique du Bénin

²⁰ in *Introduction à la sociologie politique du Bénin*, Prudent Victor Topanou. L'Harmattan. 2013

Étudié précédemment, tout comme nombre de pays africains, le Bénin a connu lors de sa période pré-coloniale, des systèmes de gouvernementalité soit de type monarchique (royaume du Dahomey) soit de chefferies traditionnelles. Tout en considérant la thèse de Bayart, qui met en avant l'institution de la «palabre» et l'ordre décisionnel bicéphale au sein de chefferies ou royaumes, ces deux types de systèmes, se caractérisaient donc par une approche fondamentalement autoritaire et a-démocratique du pouvoir.

La décolonisation du pays a donc laissé place à une arène de politiciens, en grande partie, les «akowés». Synonymes du compromis post-colonial, les anciennes élites indigènes, formées pour la plupart en métropole, prirent les rênes du pouvoir. Le pays, dominé par trois grandes formations politiques de facture ethno-régionalistes, se caractérisait par d'intenses jeux de transhumance politique et usant allégrement d'un système clientéliste, occupèrent donc l'espace politique du pays, jusqu'au coup d'état de Matthieu Kerekou du 26 octobre 1972.

Le régime Kerekiste d'idéologie marxiste-léniniste, de structure dictatoriale, en pleine déliquescence après dix-sept années de monopolisation de l'espace tant politique que public fut contraint d'ouvrir la voie à une transition politique de type démocratique. Celle-ci, fut menée par un événement sans précédent dans l'histoire du continent africain: une Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation, qui permit un dialogue national, où toutes les sensibilités politiques purent être représentées afin de mener le pays avec succès vers une transition politique pacifique.

L'espace politique béninois, hérite donc de différents aspects «politiques» de type endogène et exogène. Ceux-ci, peuvent être définis :

- d'une part, tel la palabre, à travers l'esprit de consensus et de dialogue national conceptualisé de façon contemporaine par l'événement de la Conférence Nationale, le comportement pacifique des béninois, le facteur ethno-régionaliste, l'importance des coutumes et cultes traditionnels (royautés, culte vodun) et le clientélisme.
- d'autre part, avec l'importation de l'État et de doctrines d'idéologie soviétique (régime de Kerekou), ainsi que l'héritage colonial français (vision de l'État, bureaucratie, droit), la théorie démocratique et du compromis post-colonial.

A travers la lecture d'ouvrages et avec la série d'entretiens menés dans le sud du Bénin (Dangbo, Porto-Novo, Ouidah, Cotonou), de mars à juillet 2013, j'ai pu cerner, et identifier, cet événement emblématique qu'est la Conférence Nationale, ainsi que les bouleversements qu'elle a suscité au sein de l'imaginaire collectif du pays.

C)Grefte démocratique béninoise et consolidation

1. Visions et Perceptions de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation par les Béninois

Les Béninois, sont extrêmement fiers de cet événement. Ils lui accordent autant de portée symbolique que bienfaitrice. Celle-ci a permis de sortir le pays d'un chaos, et de l'engager sur la voie de la démocratie et de la réconciliation nationale. L'événement, constitue réellement, le point d'orgue, l'aboutissement des revendications de libertés démocratiques incarnées par des luttes clandestines et des mobilisations collectives qui agitèrent la société béninoise (notamment en 1979, 1985 et 1989-90) tout au long du régime de Kerekou.

Ainsi, à la question : « Avez-vous connu la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990-91, qui a mis fin à l'ère Kerekou I ainsi qu'au régime d'obéissance socialiste soviétique au Bénin ? Comment l'avez-vous vécu ? », l'infirmier de Dangbo me répondait :

«La première fois que j'ai voté c'était sous la «révolution», cela devait être pour un référendum. L'agent du bureau de vote disait clairement «tu mets le bulletin blanc à la poubelle, et le rouge dans l'enveloppe». Je ne savais même pas que pendant le vote on avait le choix.

La Conférence Nationale des Forces Vives a été pour moi un grand événement, tout le monde craignait la guerre civile ainsi que la police politique, tant la situation était tendue. A l'époque, Kerekou était craint comme un dieu. Selon moi, c'est lui qui a décidé d'organiser cette sorte d'états généraux, voyant la colère de la population gronder ainsi que la situation économique extrêmement critique du pays. Le peuple voulait un changement! Personne imaginait que Kerekou accepterait les résultats (instauration d'élections transparentes, fin du régime marxiste-léniniste, mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par Nicéphore Soglo) de la conférence. Or, Kerekou a surpris tout le monde en les acceptant et en demandant qu'elle soit appliquée à la règle. Il a assumé ses fautes. Pour résumer cet événement, je le vois comme une sorte de réconciliation de la nation.»²¹

On devine le caractère tendu de l'époque où le Bénin positionnait son destin dans une approche duale: soit la Conférence Nationale réussissait, et le pays était «sauvé», soit celle-ci échouait et le pays sombreait encore plus dans la grave crise économique, politique et sociale, qui le secouait à l'époque.

Je voudrais vous faire part d'une réflexion qui m'est venue au Bénin, bien avant de pouvoir lire des ouvrages spécialisés sur la thématique de la démocratisation béninoise. Dès que j'ai pris connaissance de l'existence de cette Conférence Nationale, le fonctionnement de celle-ci et ses buts m'ont tout de suite fait penser à l'épisode historique français incarné par les États Généraux organisés à Versailles en 1789, pour tenter de trouver une solution à la situation de crise révolutionnaire que connaissait le Royaume de France. Cette constatation fut, par la suite, vérifiée par les travaux de Pearl Robinson²², qui évoque l'hypothèse d'un certain mimétisme entre le «principe d'États Généraux» de la révolution française de 1789, et le «syndrome» des Conférences Nationales en Afrique francophone. Ceci confirmerait l'existence d'un «bloc hégémonique franco-africain» mis en avant par Jean-François Bayart, en fournissant un «script» aux acteurs de la démocratisation béninoise. De plus, nous remarquons, que les bouleversements politiques béninois se situent en plein dans le contexte de commémoration du bicentenaire de la révolution de 1789 en France.

Notons, que face à la conjoncture politique de l'époque (chute du bloc soviétique en Europe, troisième vague de démocratisation mondiale), maints observateurs associent l'épisode béninois

²¹Interview n°1

²²in *The national Conference phenomon in francophone Africa* . 1994 Pearl T. Robinson

comme un «vent d'est qui secoue les cocotiers». Richard Banégas récuse en partie cette affirmation en soutenant l'historicité propre de ce type d'assises, invoquant la «Conférence des cadres» de 1979, qui fut organisée pour répondre à la colère estudiantine, mais surtout au désengagement croissant des cadres de la fonction publique, refusant de se soumettre au caractère monolithique du parti. Néanmoins, les multiples résolutions de cette conférence de 1979, appelant à une ouverture au multipartisme et à l'introduction des libertés démocratiques pour les citoyens, se trouvèrent sans suite. Beaucoup de Béninois, et de délégués politiques présents à la Conférence Nationale, crurent en ce «spectre» de 1979, croyant que la Conférence de 1991, ne serait qu'un subterfuge de Kerekou. Le parti communiste béninois, pourtant fer de lance et vecteur principal de la contestation lors du régime kerekiste et des mobilisations de 1989 et 1990, refusa de participer à cette Conférence Nationale en estimant que celle-ci était un «marché de dupes» à l'image de la conférence de 1979, et en arguant, de l'ingérence française dans le destin politique du pays.

Ces arguments, accusant un néo-colonialisme, furent justifiés par deux faits majeurs:

- la diffusion par la presse, puis ensuite sous forme de tracts, d'un compte rendu du rendez-vous du 6 décembre 1989 entre Pierre Osho, alors directeur de cabinet de Matthieu Kerekou, et Guy-Marie Azaïs, ambassadeur de France au Bénin. Cette note, formule de multiples injonctions destinées à Kerekou ; on relève notamment, la séparation du Parti et de l'État, la création d'assises nationales et enfin le souci d'accueillir toutes les sensibilités politiques du pays.

- la table ronde de Versailles qui eut lieu les 2 et 3 décembre 1989, organisée donc par un club de la diaspora béninoise sous le nom de «Club perspectives 99», menée par un riche homme d'affaires, Séverin Adjovi, réunissant plus des exilés que des opposants, comme le souligne Banégas. Cette réunion donna suite à l'élaboration d'une charte, développant des analyses extrêmement proches des multiples décisions de la Conférence de 1991.

Néanmoins, ces faits et leurs conséquences supposées sont à nuancer puisque, comme le fait remarquer Richard Banégas, nulle part n'est mentionnée, dans la note du 6 décembre 1989, l'injonction d'ouvrir le pays vers la voie de la démocratie pluraliste ou encore du multipartisme. Enfin l'auteur tient à nuancer l'influence politique qu'a pu avoir la diaspora béninoise sur le régime de Kerekou.

Le consensus national qui émana, de cette Conférence Nationale, rejoint grandement des caractéristiques endogènes de l'histoire du pays. L'acte de consensus national est largement intériorisé par les Béninois, qui se définissent eux-mêmes comme un peuple pacifique. On retrouve des figures incarnant ce trait culturel béninois, telle la personne du Roi Ghézo (1818-1858) qui appelait «tous les fils du pays à boucher de leurs doigts les trous de la jarre percée pour sauver la patrie». Cette exhortation fut à maintes fois reprise par Matthieu Kerekou et Monseigneur de Souza lors de la Conférence, afin d'apaiser les tensions, et ne pas perdre de vue que l'avenir de la patrie était en jeu, et que l'unité nationale serait nécessaire pour trouver une solution viable. Cette célèbre citation, dotée d'un capital à la fois mémoriel et symbolique, matérialisée par la figure de la jarre percée (ajalalazin en langue Fon), autrefois l'emblème de l'unité du Royaume du Danxomè, devint par la suite symbole du renouveau démocratique. On retrouve donc beaucoup cette représentation de ce symbole, sur des places publiques, dans l'effigie de certains partis politiques, ou même encore dans l'architecture de certains lieux de l'administration tel que le bâtiment de l'inspection générale d'État à Porto Novo.²³

²³Voir Annexe 2

2. Intégration et usage de la démocratie par les Béninois

On l'a vu, la démocratie s'est implantée dans l'imaginaire politique et public béninois, par la Conférence Nationale et ses différentes décisions. Une nouvelle constitution, assurant juridiquement et politiquement, l'État de droit démocratique, fondée sur la séparation stricte des pouvoirs, le pluralisme démocratique et le libéralisme économique sera rédigée puis validée à 96,9 % par le référendum du 2 décembre 1990.

Dans une période de bouleversements politiques, la société béninoise va intégrer et assimiler la nouvelle donne politique. Le modèle démocratique va toucher et pénétrer les deux principales traditions culturelles béninoises, qui étaient jusqu'alors de réputation anti-démocratique. Celles-ci vont opérer une «démocratisation» de leur structure. Ces deux caractéristiques endogènes, que sont le culte vodun et la royauté, vont donc connaître une évolution similaire lors du renouveau démocratique : par l'apparition d'instances représentatives (Conseil National du Culte Vodun du Bénin, Conseil des Rois) ; pour diriger ces instances, un procédé électoral vit le jour afin d'élire un représentant pour un mandat bien défini. Par ce biais, ces traditions ont su se moderniser et réaffirmer leur légitimité.

Encore plus important, ces deux institutions traditionnelles, ont eu un rôle de caution morale, sur la population béninoise. En se modernisant et en engageant une démocratisation de leur appareil, celles-ci ont, en quelque sorte permis l'assimilation et l'intégration de la démocratie par la population béninoise. Pour illustrer ce propos, je citerai Richard Banégas, «En tant qu' "arènes morales fluides du débat politique", ces néo-traditions fonctionnent en effet comme des "agences de modernisation" qui contribuent paradoxalement à la diffusion des vertus civiques de la citoyenneté démocratique.»²⁴

A travers, cette modernisation des autorités coutumières, on observe également, une cooptation de ces dernières au sein du pouvoir béninois.

Cette démarche de «démocratisation de la tradition», a eu un apport non négligeable dans la transition dans laquelle le Bénin s'était engagé. Les caractéristiques endogènes principales de la culture béninoise opèrent une alliance avec le concept démocratique, mais a fortiori, permettent sa diffusion dans l'imaginaire collectif.

Dans son ouvrage, *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*, Richard Banégas, relève également différents facteurs comportementaux synonymes d'intégration de la nouvelle donne démocratique. En effet, il observe l'émergence d'une «économie de la patience» résultat de la disciplinarisation de l'électeur par le «jeu démocratique». A cette constatation s'ajoute, «le passage de la séniorité absolue à la séniorité relative»: désormais, les Béninois, ne percevaient plus «le chef» comme un individu difficilement atteignable et craint, mais comme une personne abordable, avec laquelle un dialogue peut être initié. Enfin, on observe l'émergence de l'«individu-citoyen», lequel se rend pleinement compte de son pouvoir politique et électoral. Ceci peut être illustré par l'affirmation de l'infirmier de Dangbo:

«La Conférence des Forces Vives de la Nation, nous a permis de voir ce qui est mauvais, cela a donné aux Béninois, la conscience de discerner les choses, de lire les textes.»²⁵

Le renouveau démocratique est perçu comme un relâchement des tensions, un accès à la liberté individuelle, ainsi qu'à la liberté d'opinion. Cependant, deux perceptions et utilisations de la démocratie s'opposent, tel que le souligne Banégas dans son ouvrage. L'une, comme étant un régime d'anarchie, de désordre, l'autre comme étant un État de droit, encadré par «le vivre ensemble». Le

²⁴in *La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaires politiques au Bénin*. Richard Banégas, Karthala, 2003

²⁵ Interview n°1

respect des règles citoyennes, se fait par une sorte d'apprentissage de la nouvelle donne politique. L'entretien, que j'ai eu en juillet 2013 avec un journaliste radiophonique, résume bien l'apport qu'a eu le renouveau démocratique sur la population béninoise, mais également, l'appropriation qui en a été faite.

A la question : « Avez-vous connu la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990-91 qui a mis fin à l'ère Kerekou 1 ainsi qu'au régime d'obédience socialiste soviétique au Bénin? Comment l'avez-vous vécu ? », celui-ci me répondait:

«Je devais être en classe de 4ème, je l'ai donc vécu de manière inactive ; nous voyions nos professeurs, nos aînés parler de cela, mais cela ne m'intéressait pas plus que cela. La seule chose que je retenais, c'est que nous sortions d'une situation difficile (grèves, crise) et que les leaders politiques se réunissaient pour sortir le pays du chaos et de la dictature. Avec du recul, je vois cela comme une expérience nécessaire pour le pays, cela a permis l'éveil des consciences, de comprendre encore plus la politique; de trouver, même si ce n'est pas la panacée, certaines lignes de gestion qui garantissent, un minimum le droit, le respect de l'être humain, la démocratie.

La Conférence Nationale a eu comme répercussions positives d'amener le droit d'expression, la démocratie, de créer des institutions vitales, qui jouent pleinement leur rôle, même si il y a des couacs, la déconcentration des pouvoirs.

Négativement, on peut dire que, très tôt, on a confondu la liberté avec le libertinage, il y a également beaucoup de modifications à apporter à notre nouvelle constitution».²⁶

En pointant du doigt, la différence entre «liberté et libertinage», ce dernier souligne, les potentielles «dérives démocratiques» qui ont pu être commises et qui sont propres à tout régime démocratique. Comme par exemple le non-respect de la liberté d'autrui ou encore l'incivisme.

L'espace politique ouvert au multipartisme prend donc une toute autre forme après dix-sept années de parti unique. C'est «la revanche des électeurs», comme l'appelle Banégas. Le pluralisme politique provoque une mise en concurrence des offres politiques des partis, et les électeurs jouent allégrement de cette situation en faisant jouer le clientélisme politique. C'est en somme une inversion des rapports de force entre gouvernés et gouvernants. Un journaliste Béninois décrit de manière magistrale cette situation lors des élections législatives de 1995.

«Dimanche 19 mars 1995, un petit village du Zou, au sud du Bénin. La campagne électorale bat son plein. Sous un grand manguier, une foule attend. Soudain, un 4x4 s'immobilise sous les applaudissements des villageois. D'une voix de stentor, un jeune homme entonne un chant à la gloire de l'illustre hôte, homme de bien, fils de bonne famille, digne représentant de la région à l'Assemblée Nationale. L'homme descend du véhicule, esquisse quelques pas de danse. Acclamations ! Des femmes accourent, certaines étendent leur pagne sur son passage, d'autres l'en couvrent. "L'Honorable député" sort une liasse de billets de banque. Des coupures de 500 FCFA "saluent" les fronts. L'homme est récupéré par le chef de village qui l'emmène dans une case avant de revenir s'asseoir sous les ovations de l'assistance. Visiblement satisfait, le chef annonce que l'invité vient de donner 100 000 FCFA et de quoi "mouiller la gorge". Hourra ! On chante, on boit, on remercie; les affichettes comportant le symbole du parti sont distribuées à tous les présents qui promettent de voter pour ce député digne de ses glorieux ancêtres.»

«Le même jour, le village a reçu cinq délégations de différents partis politiques. Quatre ont été "gentilles" : la main sur le cœur, les villageois ont promis de voter pour chacun des quatre partis.

On a trouvé la cinquième délégation un peu avare. Le candidat à la députation a fait un discours d'un quart d'heure environ : il veut l'unité nationale, l'intégration régionale, un meilleur prix pour le coton béninois sur le marché international ... Certains écoutent le discours par politesse, d'autres somnolent. L'orateur finit en fustigeant ceux qui veulent "corrompre nos populations". "J'ai trop de

²⁶ Interview n°5

respect pour vous : je ne proposerai pas de l'argent pour vicier votre choix", conclut-il. Les gens se regardent, incrédules. Un jeune homme s'éclaircit la voix et sollicite : "Que notre hôte nous dise avec quoi il est arrivé". Approbation générale. Le candidat explique qu'il a prévu qu'on "verse de l'eau par terre pour les ancêtres". Un membre de son équipe dépose une dame-jeanne de "sodabi", (l'alcool local) au milieu du cercle. "Comment! C'est le sodabi qu'il nous amène? Il ne peut même pas donner une bouteille condamnée ?" (C'est-à-dire une liqueur importée). On promet, timidement, de voter pour lui.»²⁷

J'ai exposé précédemment, le passage de la «séniorité absolue» à la «séniorité relative» qu'a provoquée le renouveau démocratique. Ce facteur a contribué à bousculer les relations sociales en termes d'âge. Dans la société béninoise, tout comme largement en Afrique, la notion d'aînesse est très importante pour comprendre les relations humaines et le respect social qui en découlent. Le cadet, se subordonne à l'aîné et lui fait preuve d'un respect sans faille. Avec le renouveau démocratique, les jeunes ne l'entendent plus de cette manière, et désirent imposer leurs droits. Toujours dans l'ouvrage de Banégas, celui-ci, nous dévoile quelques extraits d'entretiens qu'il a entrepris en 1996, dans le sud du Bénin.

«La démocratie est une bonne chose, déclarait ainsi une vieille dame, chef de quartier à Bopa (Mono). Mais elle est aussi mauvaise d'un autre côté parce que plus personne ne respecte plus personne. Il n'y a plus d'aînés, il n'y a plus de jeunes. Tout le monde est sur le même pied d'égalité. C'est un peu mauvais. Avant, nous avions des aînés. Et quand ils nous parlaient, on les écoutait parce que c'est en connaissance de cause qu'ils parlaient. Mais maintenant nous sommes tous libres et personne ne respecte plus personne. Mais pouvons-nous encore le refuser? Non, nous ne le pouvons plus.»²⁸

Enfin, avec l'arrivée au pouvoir de Nicéphore Soglo, en tant que premier Président de la République Béninoise du renouveau démocratique, celui-ci a dû entreprendre une politique économique austère afin de répondre aux multiples injonctions des grands bailleurs de fonds mondiaux (FMI) et afin de redresser économiquement le pays qui était engagé dans une crise sans précédent. Nombre de Béninois identifient cette époque comme étant un régime d'inégalités et paupérisant, mais considèrent cette ère comme «une mauvaise passe» nécessaire pour atteindre le renouveau. A cela s'ajoute une perception de cette période, comme étant «l'ère du goudron». En effet, le gouvernement Soglo a permis une revitalisation et une réfection des routes et des infrastructures. Ces considérations rejoignent, encore une fois, le rapport donné par les populations extra-occidentales entre modernité et démocratie.

L'importation démocratique s'est donc retrouvée dans une logique d'hybridation avec les caractéristiques inhérentes de la culture béninoise. Un État de droit démocratique s'installe, tout en s'imbriquant dans les différents leviers et ressorts dont les différentes entités culturelles émanent. La théorie de Bayart, qui mettait en avant la capacité des États africains à hybrider l'importation de l'État avec les caractéristiques culturelles propres à leur pays est vérifiée. En admettant les approches de factures socio-anthropologiques de Prudent Victor Topanou, exposées précédemment, qui identifiaient les multiples obstacles à la démocratie, après plus de deux décennies, nous sommes en droit de nous demander comment le renouveau démocratique a pu se consolider et qu'elle en est son actualité.

3. Consolidation et perspectives de la démocratie béninoise

²⁷J-A Badou, «La leçon des paysans béninois», Le Matin, 29 mai 1995

²⁸*La démocratie à pas de caméléon: transition et imaginaires politiques au Bénin*. Richard Banégas, Karthala, 2003

La consolidation démocratique s'est structurée autour de plusieurs vecteurs : prioritairement le caractère souverain de la Conférence Nationale, les motivations pacifico-démocratiques des multiples acteurs de celle-ci, l'élaboration de la Constitution et ainsi que la création de multiples institutions à caractère et but démocratique.

Face à l'article 68 de la constitution béninoise (analogue à l'article 16 de la constitution française) qui assure une prépondérance présidentielle, notons la création en 1990, d'une commission dirigée par Maurice Ahanhanzo Glélé chargé d'équilibrer le pouvoir par de nombreux contrepoids tels que la création de la Cour Constitutionnelle, d'un Conseil Economique et Social ou encore de l'Assemblée Nationale.

Par la suite, on l'a vu, le modèle démocratique et multipartiste, était intensément désiré par la population, qui a su se mobiliser de manière importante, à travers les multiples grèves et manifestations, qui ont agité le pays lors des années 89-90 en dépit du caractère répressif du régime kerekiste. Une intense volonté de changement et d'acquisition des libertés démocratiques était formulée par le peuple béninois. Sans faire de parallèle hasardeux, on peut comparer ces mobilisations, en termes de revendications et d'ampleur à celles qui ont agité les pays de l'ex-bloc soviétique d'Europe occidentale durant la même période.

Le consensus national qui émana des assises, eut comme effet d'apaiser les tensions, et permit d'installer une base saine et confiante pour la transition politique d'un an, qui maintenait toujours à la tête du pays Mathieu Kerekou, tout en créant un poste de premier ministre pour Nicéphore Soglo. La première élection à caractère démocratique en 1991, fut néanmoins sujette à quelques difficultés, puisque lors du second tour de l'élection présidentielle, où Soglo l'emportait sur Kerekou, ce dernier, n'accepta pas dans les premiers temps sa défaite. On observa même plusieurs jours de violence dans le nord du pays, qui se trouvait être acquis à Kerekou.

Enfin, un des caractères essentiels pour juger une transition démocratique viable et pérenne, c'est l'apparition d'une alternance politique et une passation des pouvoirs sans heurts. Ces considérations ont été validées par la défaite de Soglo aux élections présidentielles de 1996 au profit de Mathieu Kerekou qui avait depuis troqué «l'habit démocratique» au détriment de sa «chemise à col mao», mais plus encore avec l'apparition d'un nouveau venu sur la scène politique béninoise, en la personne de Boni Yayi qui investit la magistrature suprême en 2006.

Face à la volonté de Kerekou de modifier la constitution afin de briguer un troisième mandat présidentiel, les multiples mobilisations collectives organisées par le mouvement «Touche pas à ma constitution» qui eurent lieu en 2006, - afin de défendre le principe constitutionnel qui limite à une seule fois le renouvellement du mandat - prouve l'instauration d'un véritable espace démocratique au sein de la société béninoise.

Enfin, le processus de modernisation et de démocratisation de leurs instances entrepris par les autorités coutumières, eurent pour effet de consolider le renouveau démocratique, en insérant celui-ci dans un registre de type endogène. En se renouvelant et en se modernisant, celles-ci ont su réaffirmer leur autorité morale et historique. Cette trajectoire leur a permis de pénétrer les arcanes du pouvoir démocratique, et donc de maintenir leur influence. Exemple, de cette influence, lors du troisième sommet des Rois du Bénin à Savé en 1996, ceux-ci proposaient au gouvernement «le schéma d'une administration nationale démocratique décentralisée qui tienne compte des réalités traditionnelles béninoises et qui s'inspire de tous les débats démocratiques du monde.»

La «traditionnalisation» du renouveau démocratique, et la «démocratisation» des traditions a constitué un processus d'assimilation réciproque des élites modernes et traditionnelles. Ce processus est en somme le «secret» du succès de la consolidation démocratique béninoise.

La démocratisation béninoise est indéniable, cependant, il me semble nécessaire de nous pencher, sur l'utilisation de celle-ci par les politiciens et les gouvernants en particulier.

«C'est une démocratie qui évolue en dents de scie, il y a des hauts et des bas. Entre 1990, année de convocation de la Conférence Nationale et 1996, la fin du gouvernement Soglo, et le début de l'ère Kerekou II, nous avons vécu une période, où il y avait un espoir véritable, tout le monde voyait que dans 10 ans, dans 20 ans, le Bénin allait atteindre un niveau respectable, puisque nous étions les premiers en Afrique, on se voyait comme la "lumière démocratique". Nous avons les constructions des routes, la relance des activités économiques, avec notamment le port de Cotonou. Entre 1996 et 2001, l'espoir a eu un petit choc avec le retour au pouvoir de Kerekou. C'est vrai que beaucoup l'espéraient, face au ras le bol de la gestion clanique et partisane de Soglo. Mais on se disait que nous allions garder le cap que Soglo avait instauré de pousser le développement et la croissance, mais ce fut la désillusion ; le pire c'est qu'entre 2001 et 2006, on a clairement constaté que c'était une nouvelle page, mais qui s'écrivait avec les mêmes personnalités politiques, avec donc les mêmes problèmes, scandales, difficultés. La question de l'emploi des jeunes n'était toujours pas réglée, le pays connaissait de sérieux problèmes économiques, notamment autour de la gestion du port. En 2006, tout le Bénin avait rêvé d'un espoir, en se disant que la page Kerekou était définitivement tournée. C'est là que Boni Yayi est arrivé, auparavant totalement inconnu de la sphère politique, puisque il dirigeait la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement) à Abidjan. C'est donc un homme nouveau qui est apparu sur la scène politique béninoise, en promettant une croissance à deux chiffres, et une sortie du marasme économique, le peuple y a cru. De 2006 à 2011, cela a été également une petite désillusion, car le problème de l'emploi des jeunes, n'était toujours pas réglé, la relance de l'économie et la promesse d'une croissance à deux chiffres ont été un échec total, la lutte contre la corruption a été un échec patent. Entre 2008 et 2011, l'affaire «ICC service » a plombé totalement l'espoir que les Béninois avaient, car beaucoup de citoyens ont perdu beaucoup d'argent dans cette affaire. Le chef de l'état avait promis de rembourser les victimes de cette escroquerie, ce qui n'a toujours pas été fait. Enfin entre 2011 et 2013, non seulement c'est la désillusion, mais le Béninois se demande on l'on va? L'avenir est bouché.»²⁹

Ce témoignage du journaliste radiophonique de Cotonou, nous éclaire particulièrement, sur l'évolution du régime démocratique. La greffe démocratique a pris mais celle-ci s'est caractérisée par une hybridation de l'apport exogène et de particularités endogènes à la société béninoise «pour le meilleur et pour le pire». Les libertés démocratiques sont intégrées et respectées par la société béninoise, cependant, on le verra plus tard, quelques dysfonctionnements, et comportements «non démocratiques» de la part des hommes politiques sont à relever.

La Conférence Nationale, a de manière générale, renouvelé de façon conséquente la classe politique du pays.

- Les «akowés» qui reviennent au-devant de la scène politique après s'être vus exclus durant le régime kerekiste.
- Les anciens caciques et cadres du PRPB, qui ont opéré «une reconversion» suite à l'effondrement du régime à parti unique.
- Les cadets ayant émergé sous le régime de Kerekou, s'opposant sociologiquement aux akowés.

L'article d'un journaliste béninois relatant la campagne législative de 1995, nous illustre parfaitement le système clientéliste qui se met en place sous des atours démocratiques. On observe donc la mise en place d'un système de «manducation» développé par la population, et chez les

²⁹Interview n°5

politiciens, l'établissement croissant d'une «transhumance politique», c'est à dire un intense déplacement des hommes politiques en fonction de leurs intérêts entre les différents partis politiques. L'espace politique s'accroît énormément (on relève à peu près deux cents partis politiques), et on peut parler d'un émiettement partisan.

On a donc la formation d'une arène politique «bourgeoise», constituée de «revenants» (les akowés), et de politiciens ayant déjà fait leur preuve sous l'autorité kerekiste.

La «politique du ventre», qui était un registre principal d'organisation politique et civile du précédent régime, n'est pas abandonnée, mais est au contraire renforcée par un élargissement de son utilisation vers les «en bas du bas» et les «élites» du pays. Ce registre devient ainsi l'un des principaux schèmes d'énonciation de la démocratie, à travers le clientélisme partisan qu'il suscite.

«Aujourd'hui, nous sommes dans un régime démocratique, avec une séparation stricte des pouvoirs, c'est indéniable. Nous avons également la liberté d'expression même si elle est en grave recul depuis quelques années et surtout les droits de l'homme. Mais depuis l'arrivée de l'actuel chef d'état, ce système démocratique reçoit donc des coups. Actuellement être opposant au Bénin, c'est très difficile, c'est considéré comme de la sorcellerie, on te crée des problèmes, le gouvernement te coince. L'opposition est réduite à une peau de chagrin, nous sommes passés de près de 43 députés lors de la dernière législature à 8 ou 9 députés aujourd'hui sur un total de 83 députés.

Le pays se politise de plus en plus chaque jour, des opérateurs économiques deviennent députés. Malgré l'aspect laïc de notre république, on constate, depuis l'arrivée de Yayi le fait que la politique gagne même les sphères religieuses : dans certaines églises, les gens sont inféodés à certains partis politiques et défendent publiquement au cours de leurs prêches des opinions politiques.»³⁰

Les libertés démocratiques, sont un fait, mais on l'a vu, le renouveau démocratique, n'a pas rompu avec des répertoires d'énonciation du «politique» propre au pays et au continent africain dans son ensemble. La «politique du ventre», la transhumance politique, le clientélisme électoral, se sont même renforcés.

Le concept de «néoplatonisme politique africain» développé précédemment, peut nous apporter un certain éclairage pour analyser le renouveau démocratique. Bon nombre de personnes interviewées, considèrent ce postulat comme un fait dans leur pays. L'infirmier de Dangbo, m'a notamment dit «On nous donne l'illusion d'être en démocratie»³¹.

Les gouvernants agissent de manière à éloigner, le plus possible, l'individu-citoyen lambda de l'espace politique; de plus, il est très difficile d'accéder à des postes politiques, ou au sein de la fonction publique. Ceux-ci sont «réservés de droit» à des individus provenant de la région dont est issue la personne au sommet de l'État, ou de celle de son entourage proche. Il est très fréquent d'entendre des révélations divulguées par les médias de concours d'accès à la fonction publique qui sont «truqués». La cooptation des élites et l'accès à des postes «juteux» (c'est à dire au sein de la fonction publique, où il est assuré de percevoir un salaire mensuel, ou encore au sein de postes dans lesquels il est aisé de percevoir des prébendes et «pots de vin», tels que les douaniers), se fait en vase clos, sur le même modèle que la République Dahoméenne précédant le régime de Kerekou. On peut citer, le gouvernement de Nicéphore Soglo (1991-1996), qui se caractérisa par un népotisme assumé. Celui-ci est actuellement maire de Cotonou et on constate toujours ce facteur népotique. En dépit de l'espace démocratique, la circulation fluide des citoyens dans les différents organes étatiques est considérablement freinée par des facteurs régionalistes, économiques et politiques.

Le renouveau démocratique a certes établi le pluralisme et les libertés démocratiques au Bénin, mais on observe que l'ordre politique est toujours détenu par une minorité qui se maintient au sommet de l'état au moyen de manœuvres élitistes et économiques. La Conférence Nationale a certainement ouvert l'espace politique et public de la parole à l'ensemble de la population

³⁰Interview n°4

³¹Interview n°1

béninoise. Mais en ce qui concerne le comportement des gouvernants, des politiciens et l'utilisation du politique qu'ils en font, on peut largement considérer les thèses de Richard Banégas, qui soutient que la Conférence Nationale a initié une révolution passive (au sens Gramscien) et une renégociation d'un compromis post-colonial.

A travers les multiples entretiens menés, dans les questions touchant plus l'actualité politique du pays, une constante majeure est apparue: le régime démocratique béninois, est régulièrement mis à mal par les manœuvres politiques de l'actuel président de la République, Boni Yayi.

Je tiens à ajouter une nuance importante, concernant le résultat de ces entretiens : ceux-ci ont été réalisés dans le sud du Bénin, qui se trouve être en majorité hostile à Boni Yayi. Néanmoins, les multiples constatations faites par les interviewés, relèvent de faits et de prises de positions du chef de l'État bien réelles, qui me permettent de développer ce sujet de façon impartiale et objective.

Plusieurs événements viennent corroborer cette affirmation : l'espace médiatique est de plus en plus muselé, l'ORTB³² représente pour beaucoup de béninois un outil de propagande du pouvoir en place.

«Pour encore plus assombrir le tableau, je peux évoquer le musellement de la presse ainsi que la dégradation des diverses formes de liberté d'expression. Lorsque Canal3 a commencé à émettre des informations s'opposant au pouvoir en place, la censure gouvernementale s'est abattue sur cette chaîne de télévision privée. Au début du mandat de Yayi, nous pensions réellement que le changement allait commencer, que nous étions libres de nous exprimer, mais cela n'a pas duré. Je pense que cela vient de l'orgueil du Président. Il y a quelques années de cela devant des caméras Yayi a osé interpeller quelqu'un en lui disant "si nous n'étions pas en démocratie, je t'enverrai à Ségbana (prison béninoise ayant acquis sa morbide notoriété sous le régime de Kerekou). "Pour dire une telle chose, ce président aime-t-il réellement la démocratie?»³³

A la question : « Qu'en est-il de la liberté de la presse ainsi que de l'état des libertés d'expressions actuellement au Bénin ? », un journaliste de Cotonou me répondait:

«Dans le récent rapport de Reporter Sans Frontières sur la liberté de la presse, nous sommes classés 79ème sur 179. Néanmoins, je juge la situation préoccupante ; les débats remettant en cause la mouvance politique ont totalement disparu des chaînes de TV depuis 2006. Notre journal "La Nouvelle Tribune", qui reste le seul journal à critiquer ouvertement le régime, doit faire face à de sérieuses tentatives d'asphyxie financière, et d'intimidations. Je suis moi-même sujet très fréquemment à des menaces de mort par téléphone.

De plus, il existe de nombreux projets de lois sur l'accès à la source de l'information qui n'ont toujours pas été votés; on ne peut pas utiliser un document administratif pour rédiger un article, sous peine d'encourir des ennuis judiciaires pour recel de documents administratif.»³⁴

On peut noter également, «L'affaire Patrice Talon» qui relève d'une tentative d'empoisonnement du Président de la République. Plusieurs personnalités, issues de l'entourage proche de Boni Yayi, sont incriminées tels que sa nièce, son médecin personnel ou encore Patrice Talon actuellement en exil à Paris, homme d'affaires franco-béninois et ancien proche conseiller du Président de la République béninoise. Dans l'opinion collective béninoise, cette affaire est considérée comme étant une manipulation politique du président, et peu de gens croient en la véracité de cette «affaire». En effet, les autorités béninoises ont demandé l'extradition du principal incriminé, Patrice Talon, toujours réfugié en France. Pour effectuer cette extradition, la justice française a demandé en 2013 aux autorités judiciaires béninoises de fournir un dossier de preuves incriminant ce dernier. Ce qui n'a toujours pas été effectué. Enfin, dernier fait en date, le juge béninois en charge de cette affaire

³²Organisation Radio Télévisé du Bénin (organe public)

³³Interview n°1

³⁴Interview n°4

(Angelo Houssou) ayant prononcé un non-lieu, a réussi à s'exiler en décembre 2013 , in extremis, via le Togo puis le Ghana, aux États Unis d'Amérique, après avoir été assigné à résidence à Cotonou, suite à sa précédente tentative d'exil au Nigeria.

Pour finir, un point central qui traduit le manque de confiance des Béninois envers leur président. Il y a cette affaire de «révision de la constitution de 1990» ardemment désirée par le chef de l'État, menée par une seconde commission d'étude présidée par monsieur Joseph Houessou Gnonlonfoun, ayant remis un rapport en février 2012. Ce rapport préconise des objectifs qui me semblent pertinents, justes et dans la droite lignée de consolidation et d'affirmation du régime démocratique béninois. On peut relever plusieurs points comme la moralisation de la vie publique avec des propositions telles que la prohibition de l'achat de conscience ou encore l'imprescriptibilité des crimes économiques, l'introduction d'un caractère participatif à la démocratie béninoise, l'ajout de droits nouveaux pour les citoyens, comme l'abolition de la peine de mort³⁵ et la parité homme/femme.

Toutes ces propositions constitutionnelles, relèvent comme j'ai dit précédemment, de bon sens et d'une volonté d'affirmer et de pérenniser le caractère démocratique de l'État béninois. Mais paradoxalement, cette révision de la constitution est très mal perçue au sein de la majorité du peuple béninois, car ceux-ci craignent qu'en cas de modification de la constitution, le président de la république décrète une nouvelle république; ce qui aurait pour conséquence de lui permettre de se représenter aux prochaines élections présidentielles, puisque tous les «comptes seraient remis à zéro». Tout comme en 2006, de nombreuses mobilisations collectives et manifestations ont vu le jour pour contester cette révision. En dépit de toutes les manœuvres politiques que Boni Yayi a mis en exécution pour prouver sa bonne foi et ainsi justifier cette mesure sans agiter le «spectre» d'une nouvelle république, les béninois n'ont que très peu confiance en celui-ci et refusent donc cette modification constitutionnelle.

Les multiples exemples exposés précédemment qui attribuent au président de la République Boni Yayi un caractère de plus en plus autoritaire, nous permettent d'apporter une réflexion critique et particulièrement inquiète sur l'avenir de la démocratie béninoise.

On ne peut oublier les multiples événements historiques qui marquèrent et forgèrent l'existence du Bénin. Ce peuple souverain a sans cesse fait preuve d'une fierté, d'une résistance, d'une capacité à se rebeller et d'un désir de liberté sans précédent, tout au long de son histoire. Il lui revient de défendre et de poursuivre l'établissement d'un régime démocratique et égalitaire, qu'il désire, et qui lui correspond, conformément à ses valeurs et traditions ancestrales.

³⁵La peine de mort n'est plus utilisée au Bénin, mais n'est pas abolie.

Conclusion

«Plus que l'Inde, le monde nègre est celui de la diversité. Il n'a pas été coulé dans le moule d'organisations étatiques de longue durée. Il n'a pas été suffisamment lié par le ciment des religions universalistes. Et les politiques coloniales ont par la suite, accentué les divisions et les oppositions.»³⁶

En poursuivant, cette citation de l'africaniste Georges Balandier, il est nécessaire d'adopter une vision ouverte et multiple du gigantesque continent Africain. Les civilisations et les hommes qui peuplent l'Afrique ont connu lors de leur Histoire à la fois des empires et des royaumes considérables (à l'image de l'empire Songhaï, qui au cours du XVe au XVIe siècle s'étendait du Sénégal au nord du Nigeria) qui ont façonné leurs cultures et leurs imaginaires à travers de nombreuses religions et traditions qui leur sont propres. L'arrivée des Européens et les dramatiques épisodes qui se sont succédés sont considérés dans la conscience collective africaine comme un viol. L'Afrique, n'a pas été façonnée et ne se façonnera pas d'un seul bloc humain, culturel ou encore historique. Pour comprendre l'Afrique, il est important de la saisir dans sa multiplicité, dans ses douleurs et ses espoirs.

Le destin contemporain du Bénin pourrait peut-être se résumer à celui-ci: Quartier Latin d'Afrique - Enfant malade de l'Afrique - Pionnier de la démocratisation.

Ces trois dénominations traduisent bien, à la fois la capacité et le génie qui résident en ces populations. Les tourments historiques qui agitèrent ce pays, ont abouti à une introduction de la théorie démocratique par un phénomène jamais initié auparavant sur le continent africain : «La Conférence Nationale». Celle-ci fut par la suite imitée par de nombreux États Africains connaissant une structure politique semblable à celle du Bénin de Kerekou (Togo d'Eyadema Gnassingbé, Zaïre de Mobutu Sese Seko, Gabon d'Omar Bongo) et confrontée à des revendications populaires similaires.

A la différence de ces États cités précédemment - qui connurent une recrudescence autoritaire de l'appareil étatique ou encore un non renouvellement des dirigeants après leur «Conférence Nationale» - la transition politique pacifique qui s'ensuivit et qui permit par la suite des élections présidentielles libres en 1991 au Bénin, vit l'idéologie démocratique «trionpher» et se consolider, tant au sein de la société civile, que de l'arène politique.

Tout au long du mémoire, nous avons étudié et analysé, l'histoire, la culture, la dimension religieuse et la sociologie du pays.

L'importation démocratique au Bénin, a non seulement réussi, mais s'est consolidée. On l'a vu, celle-ci a réussi, grâce à l'intégration et l'application de cette doctrine par les deux principales entités culturelles et traditionnelles, qui animent l'imaginaire collectif béninois. Le processus de démocratisation des traditions a eu pour effet de légitimer et de permettre cette greffe démocratique au sein de la société béninoise. De profonds bouleversements sociaux ont eu lieu : cela prouve l'assimilation et l'intégration de l'idéologie démocratique par les Béninois. Pour reprendre les considérations d'appropriation de la « théorie étatique importée » de Jean-François Bayart, l'État béninois du nouveau démocratique, a réussi sa transition et sa consolidation en opérant une hybridation de logiques endogènes et exogènes.

L'apport d'un produit occidental, dans des sociétés extra-occidentales, ne peut s'intégrer dans celle-ci, sans une réinterprétation et une assimilation des concepts avec des valeurs et des imaginaires sociaux inhérents à la société extra-occidentale qui subit l'importation.

Le nouveau démocratique béninois a donc initié un régime démocratique, garantissant les libertés d'expression, d'opinion, de culte, de réunion pour les citoyens, mais a également, intégré ou plutôt n'a pas rompu avec des pratiques politiques qui sont fondamentalement intégrées dans l'univers du

³⁶*Afrique ambiguë*, Georges Balandier

«Politique en Afrique». Remarquons que quelques-unes de ces pratiques (tels que la corruption ou le clientélisme) ne sont pas inhérentes à la politique africaine, on la retrouve partout dans le monde et y compris dans les sociétés occidentales. Cependant, ces pratiques, sont beaucoup plus visibles dans les sociétés africaines.

Il y a deux décennies, le Bénin a fait figure aux yeux du continent africain de pionnier de la démocratisation, désormais il a acquis le statut d'exemple de société démocratique consolidée.

Cependant, il reste encore beaucoup d'actions à entreprendre pour le développement économique et social du pays.

Philippe Noudjenoume, professeur de droit public à l'Université de Cotonou et premier secrétaire du parti communiste béninois, dans son ouvrage *La démocratie au Bénin: bilan et perspectives*, distingue plusieurs limites inhérentes à la société béninoise post-conférence, qui selon lui, freineraient, du moins réduiraient l'instauration d'une véritable société démocratique et égalitaire. Il observe une scission de plus en plus manifeste entre le peuple qui fut acteur des changements démocratiques et les gouvernants. Cette affirmation peut être justifiée par la composition de l'Assemblée Nationale du Renouveau Démocratique qui est beaucoup moins représentative de la société béninoise que celle de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire qui siégeait sous l'ère Kerekou. Enfin, Noudjenoume, distingue quatre ordres qui selon lui constituent des pesanteurs et des obstacles sociologiques à la pérennité démocratique béninoise :

- l'existence d'une classe sociale dirigeante complètement acquise aux intérêts étrangers et hostile à tout changement profond (à rapprocher de la thèse néo-platonicienne politique de Pierre Nzinsi).
- l'analphabétisme (avec un taux d'alphabétisation de 43% chez les adultes de plus de 15 ans en 2010)
- le facteur ethno-régionaliste.
- l'intrusion des idéologies religieuses et mystiques dans le domaine du politique.

Cet ouvrage, écrit dans la lignée de la Conférence Nationale en 1999, révèle des facteurs pertinents, mais pourtant la démocratisation béninoise s'est bien consolidée. Pour autant, les considérations citées précédemment n'ont pas été gommées. Celle-ci s'est donc établie en intégrant les obstacles sociologiques particulièrement importants (analphabétisme, ethno-régionalisme...). Cela a donc eu pour conséquence, me semble-t-il, non pas de réduire ou de mettre en difficulté la démocratisation, mais de lui donner un visage non cohérent et non intégrant politiquement (bien qu'elle ait été intégrée socialement, c'est à dire à l'ensemble de la population béninoise). On pourrait rejoindre le postulat soutenu par Richard Banégas, qui avance que le renouveau démocratique béninois, en dehors de son intégration démocratique, se caractérise en étant une révolution passive démocratique. Bien que le Bénin, se soit engagé dans un régime démocratique et que celui-ci se soit consolidé, l'arène politique est restée aux mains de politiciens qui, par le biais de multiples subterfuges propres à l'univers du «politique en Afrique», réussissent à tenir éloignée la population des actions, et décisions gouvernementales.

La problématique de la démocratie en Afrique reste une interrogation sans précédent pour analyser et comprendre ces sociétés qui pour la plupart ont connu dans leur histoire des épisodes tragiques, conséquence du racisme et du colonialisme britannique, français et de bien d'autres nations colonisatrices.

Bien évidemment pour saisir le «Politique en Afrique», et l'utilisation de la démocratie qui en est faite, il faut se doter d'une analyse critique nettement non euro-péo-centrée et accepter l'autre dans son intelligence et sa capacité créatrice.

Lors du célèbre «Discours de La Baule» prononcé par François Mitterrand en juin 1990, au cours de la seizième conférence des chefs d'États d'Afrique et de France, celui-ci avait pour la première fois réorienté la doctrine politique française vis-à-vis des pays subsahariens. Le président français appela les pays africains à initier un virage démocratique, en expliquant notamment, qu'il ne pouvait y avoir de développement sans démocratie (et vice versa) et que désormais la coopération économique de la France serait «tiède» ou «enthousiaste» en fonction des trajectoires politiques

qu'entreprendraient les pays Africains.

La démocratie, est un facteur non négligeable pour l'émancipation des peuples et pour l'accès de ceux-ci à un régime d'égalité et de libertés. Cependant, le facteur du développement du pays reste un objectif primordial, pour l'élargissement et la structuration d'une société civile qui représenterait en premier lieu la population dans sa majorité et permettrait ainsi d'établir une sphère politico-publique performante et collaborative.

Après, avoir étudié l'importation démocratique au Bénin et ses finalités, l'importance accordée au développement du pays et au bien-être de sa population reste une interrogation auxquelles de multiples réponses restent en suspens. La démocratisation béninoise a-t-elle permis un accroissement du développement du pays? A en croire, les nombreux indicateurs sociaux établis par des autorités supra-nationales, le pays reste sous-développé.

Positionné 166ème sur 187 pays au classement de l'Indice de Développement Humain en 2012, le Bénin, a encore un long chemin à entreprendre, pour accéder à un développement homogène de son économie et du bien-être de sa population.

Pour arriver à terme à un stade de développement sain, le rôle des gouvernants est primordial dans cette entreprise.

Ceux-ci doivent se caractériser par «une bonne gouvernance» et des actions menées qui se révèlent cohérentes avec les conditions de vie, de travail et de santé, et les caractéristiques socio-culturelles de la population.

Pour illustrer ce propos, je me rappelle d'un événement qui m'a profondément marqué auquel j'ai assisté en mai 2013 dans le marché de Uando à Porto Novo. Conformément à la décision du chef de l'État, de lutter contre «l'essence frelatée», les policiers avaient décidé, de détruire avec une violence inouïe (provoquant notamment des incendies sur la route) le carburant que nombre de béninois installent sur le bord des routes. Cette pratique de vendre de l'essence frelatée (appelée plus communément «payot») en provenance pour la plupart du Nigeria voisin, remonte à plus d'une vingtaine d'années, et permet donc à des familles de vivre de ce revenu et d'approvisionner les véhicules motorisés en essence, faute d'existence de réelles «stations essence» suffisante sur l'ensemble du territoire.

Je conçois, que la vente du «payot» peut se révéler extrêmement dangereuse pour les citoyens, qui peuvent être confrontés à des incendies ou à des vapeurs toxiques en raison du peu de précautions avec lesquelles l'essence est entreposée (dans des bouteilles en verre d'un litre, ou encore dans des sortes de grandes jarres pouvant contenir jusqu'à trente litres). Cependant, cette campagne «anti-payot» initiée par Boni Yayi, me semble totalement incongrue, puisqu'il est très difficile de persuader de nombreux citoyens qui perçoivent des revenus à travers ce commerce depuis plusieurs décennies, d'abandonner du jour au lendemain ce moyen de subsister économiquement, sans qu'on leur propose une alternative viable. De plus, il me semble inadapté de vouloir interdire la vente du «payot» alors que le réseau de stations essence en état de marche sur le territoire est très peu développé et qu'aucune construction de nouvelles stations n'a été entrepris.

Cette action menée par le Président de la République, illustre à mon sens le paroxysme de décisions incohérentes, qui se révèlent être improductives et augmentent le manque de légitimité de l'État au sein des populations.

Pour finir ce mémoire, je voudrais noter que la notion d'interculturalité, d'acceptation de l'autre dans ses différences et richesses, est une clé fondamentale pour comprendre et tenter d'analyser des événements tant historiques que politiques ayant eu lieu dans des sphères culturelles éloignées des nôtres. La construction des civilisations et des sociétés n'a pu être entreprise uniquement grâce à un formidable brassage culturel. Il suffit juste à l'humanité d'exploiter ses multiples richesses dans un but positif et respectueux de son semblable. Que ce soit à l'échelle française ou mondiale, les

différentes crises qui caractérisent notre époque, devraient motiver les hommes à rechercher des solutions dans une optique multiculturelle et non dans un repli sur soi-même qui aurait pour seule conséquence la haine et le refus de l'autre, qui pourtant a tant à nous apporter.

Ces neuf mois passés au Bénin, en vivant dans les mêmes conditions que la population, ont réellement été pour moi une expérience formatrice et enrichissante. Par mes réflexions et les multiples entretiens que j'ai pu réaliser, une passion de l'Afrique, de son histoire tant politique que culturelle, m'est apparue. C'est en découvrant et en apprenant de l'autre que l'on se découvre soi-même et que l'on évolue. Je reste profondément attaché à une vision du monde culturellement et humainement métissé. Vous me direz que cette dernière affirmation est un pléonasme puisque notre civilisation humaine n'est que le produit d'un métissage constant, mais il est extrêmement important de voyager, de rencontrer son semblable sur des terres qui sont pour vous inconnues, pour se rendre compte de notre condition humaine.

De plus, chaque voyage qu'un homme entreprend, est selon moi une façon de témoigner de l'amour qu'il porte à l'humanité, mais aussi de témoigner «au retour» à ses amis, à sa famille, de ce qu'il a vu, ce qu'il a ressenti, de ce qui l'a révolté ou encore de ce dont il s'est trouvé émerveillé.

En somme en voyageant, et en étant en contact avec les populations, puis en témoignant, le voyageur devient une sorte de fenêtre ouverte vers le monde. Chacun de nous se doit d'être cette «fenêtre» pour permettre au mieux la paix et l'interculturalité en ce monde où tant de désastres surgissent par le biais de l'intolérance et de l'ignorance.

La problématique de la propagation durant les années quatre-vingt-dix au sein des différents pays francophones d'Afrique subsaharienne du système de «Conférence Nationale», pour répondre aux revendications démocratiques des populations et ses différentes finalités, me semble pertinente à étudier au niveau géopolitique.

Après la rédaction de ce mémoire, je souhaiterais m'orienter vers des études de journalisme ou effectuer un master en Géopolitique. Ces aspirations relèvent en premier lieu, me semble-t-il, d'un amour et d'une attirance indéfectibles envers les multiples questions politiques et historiques qui agissent et contribuent, tant au passé, qu'au présent et au futur, à façonner le monde dans sa globalité.

Bibliographie

Ouvrages

Badie Bertrand, *L'État importé: essai sur l'Occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, 1992, Paris.

Balandier Georges, *Afrique ambiguë*, Pocket, 2008, Paris (Éditions Plon, 1957, Paris)¹.

Balandier Georges, *Anthropologie politique*, PUF, 2004, Paris (PUF, 1967, Paris)¹.

Banégas Richard, *La démocratie à pas de caméléon : Transitions et imaginaires politiques au Bénin*, Karthala, 2003, Paris.

Bayart Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 1989, Paris (seconde édition augmentée en 2006).

Datonou.K. Dieudonné, *Lettre à deux Chefs d'État Africains. Pour une aube nouvelle*, Ruisseaux d'Afrique, 2006, Cotonou.

Eboussi-Boulaga Fabien, *Les conférences nationales en Afrique, Une affaire à suivre*.
Karthala, 1993, Paris.

Jaffrelot Christophe (sous la direction), *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisations hors d'Occident*, Karthala, 2000, Paris.

Leiris Michel, *L'Afrique fantôme*, Gallimard, 1988, Paris (Éditions Gallimard, 1934, Paris)¹.

Maalouf Amin, *Les Identités meurtrières*, Grasset, 1998, Paris.

More Thomas, *Utopie*, Flammarion, 1999, Paris (Éditions Thierry Martens, 1516, Louvain)¹.

Ngoupandé Jean-Paul, *L'Afrique sans la France*, Albin Michel, 2002, Paris.

Noudjenoume Philippe, *La démocratie au Bénin - Bilan et perspectives*, L'Harmattan, 1999, Paris.

Platon, *La République, livres VI et VII*, Gallimard, 2006, Paris (315 avant J-C)¹.

Pliya Jean, *Les tresseurs de corde*, Monde Noir, 1987, Paris.

de Saint-Amand Pierre & Marichal Pierre *Le Vaudou magie et divination*, Axiome, 2002,
Boulogne-Billancourt

Sauquet Michel, *L'Intelligence de l'autre - prendre en compte les différences culturelles dans un monde à gérer en commun*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2007, Paris.

Topanou Prudent-Victor, *Introduction à la sociologie politique du Bénin*, L'Harmattan, 2013, Paris.

Ziegler Jean, *La Haine de l'Occident*, Albin Michel, 2008, Paris.

Ziegler Jean, *Sociologie de la nouvelle Afrique*, NRF, 1964, Paris.

Articles

- Adandozan Coffi, « Défense des acquis démocratiques au Bénin : quand s'indigner ne suffit plus », 23 janvier 2014,
<http://www.lanouvelletribune.info/index.php/reflexions/opinion/17756>
- Bako-Arifari Nassirou, « Démocratie et logiques du terroir au Bénin », *Politique Africaine*, n°59, octobre 1995, Paris.
- Banégas Richard, « Afrique de l'Ouest : des crises de la citoyenneté », Science Po – CERI – CNRS, octobre 2012, Paris.
- Banégas Richard, « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, n°69, mars 1998, Paris.
- Bayart Jean-François, « L'historicité de l'État Importé », Cahier du CERI n°15, 1996, Paris.
- Bayart Jean-François « La problématique de la démocratie en Afrique noire – "La Baule et puis après ?" » CNRS – CERI, juin 1990, Paris.
- Bayart Jean-François « France-Afrique : la fin du pacte colonial », *Politique Africaine*, n°39, septembre 1990, Paris.
- Cossi Djankaki Claude « Révision de la Constitution : les raisons techniques qui plaident pour un rejet citoyen, » 4 août 2013
<http://www.lanouvelletribune.info/index.php/reflexions/opinion/15356>
- Coquery-Vidrovitch Catherine « Histoire et historiographie du politique en Afrique : la nécessité d'une relecture critique à propos de la démocratie », *Politique Africaine*, n°46, juin 1992, Paris.
- Elwert-Kretschmer Karola « Vodun et contrôle social au village », *Politique Africaine*, n°59, octobre 1995, Paris.
- Geschiere Peter « Sorcellerie et politique : les pièges du rapport élite-village », *Politique Africaine*, n°63, octobre 1996, Paris.
- Guénard Florent « La promotion de la démocratie : une impasse théorique ? » La Vie des idées, 28 novembre 2007, URL : <http://www.laviedesidees.fr/La-promotion-de-la-democratie-une.html>
- Mayrargue Cédric « Le religieux et les législatives de mars 1995 au Bénin » *Politique Africaine*, n°58, juin 1995, Paris.
- Mayrargue Cédric « Yayi Boni, un président inattendu ? », *Politique Africaine*, n°102, juin 2006, Paris.

Médard Jean-François, « Autoritarisme et démocratie en Afrique noire » *Politique Africaine*, n°43, octobre 1990, Paris.

Nzinzi Pierre, « La démocratie en Afrique : l'ascendant platonicien » *Politique Africaine*, n°70, mars 2000, Paris.

Documents

Constitution de la République du Bénin, 11 décembre 1990

Rapport sur l'étude de la constitution : commission chargée de l'élaboration des avant projets de loi dans le cadre des réformes politiques et institutionnelles, présidée par Joseph Houessou Gnonloufoun (Magistrat et ancien Garde des Sceaux), février 2012

Le discours de La Baule, écrit par Erik Orsenna et prononcé par François Mitterrand, Président de la République Française, le 20 juin 1990.

Annexes

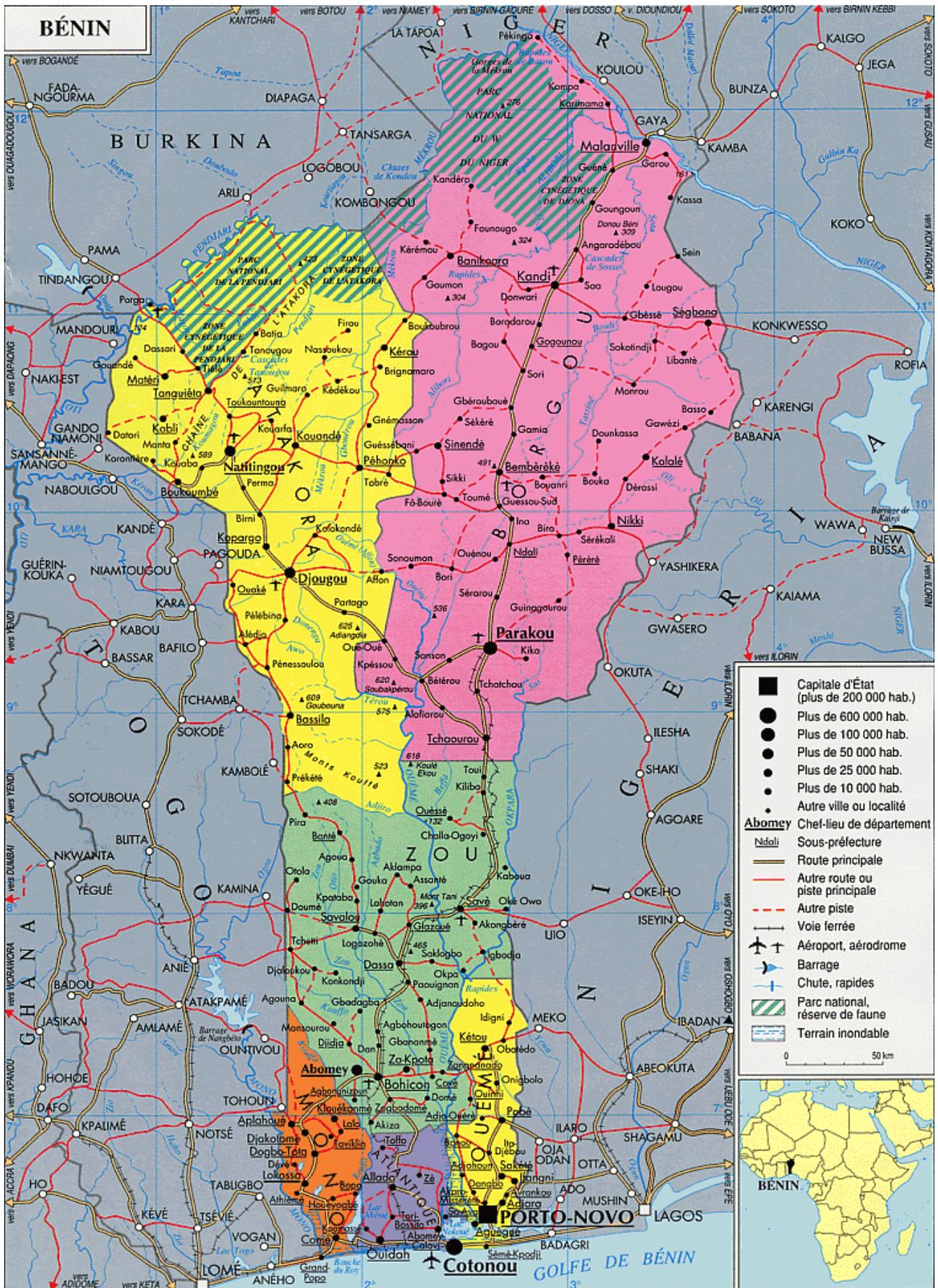
Liste des annexes :

- Annexe I : Carte géographique du Bénin.....p.59
- Annexe II : Photo du bâtiment de l'inspection général d'État à Porto-Novo.....p.60

- Annexe III : Interviews
 - Interview n°1p.61
 - Interview n°2.....p.66
 - Interview n°3.....p.71
 - Interview n°4.....p.76
 - Interview n°5.....p.83

- Annexe IV : Préambule de la Constitution Béninoise de 1990.....p.89

Annexe I



Annexe II



Bâtiment de l'Inspection General d'État à Porto-Novo, présentant une architecture originale, puisque le symbole d'unité nationale : l'«Ajala» (la jarre percée) y est explicitement représentée.

Annexe III

Interview n° 1.

M. Kounoudji Gilles, infirmier, né en 1971

Interview de Béninois concernant « leur rapport et leur opinion » sur la politique dans leur pays

1- Quand, pour la première fois, avez-vous entendu parler de « politique » ?

La première fois que j'ai entendu parler de « politique », cela devait être lorsque j'étais en CE2, c'est à dire en 1980, on utilisait ce mot pour définir un mensonge. Dans mon village, lorsqu'on raconte quelque chose qui n'est pas réel, on le qualifie de politique.

En voyant des politiciens à la télévision, j'ai cherché par moi-même, dans un dictionnaire la définition, ou il était mentionné « que c'était l'art de diriger la cité ». En sachant que les politiciens sont des gens aisés, je me suis dit que cela ne devait pas être une mauvaise chose et que cela enrichissait.

2- Durant votre scolarité et /ou vos études supérieures, sentiez-vous que l'atmosphère ambiante était politisée ?

Oui, la politique, c'est partout au Bénin. Mais ce que les gens ne comprennent pas de la politique selon moi, c'est que si quelques-uns veulent faire de la politique, ce n'est pas pour défendre des convictions, mais c'est purement par intérêt personnel. Les gens n'ont pas d'idéal en politique je dirais, ils changent allégrement de parti selon ce qu'on leur offre. Les gens n'ont pas de convictions.

Lorsque j'étais étudiant, c'était très important de parler de politique : sans politique, tu ne trouvais pas de travail.

3- Selon vous qu'est-ce que la Politique et le rôle des gouvernants au Bénin, et plus largement en Afrique ?

Si j'avais la voix, je demanderais aux Africains de reprendre leur définition de la politique. Car selon eux, jusqu'à présent, c'est le mensonge.

Selon moi, il y a deux sortes de gouvernants, le premier (Boni Yayi), le mensonge sur toute la ligne, aucun Ministre n'ose dire au Président que la population est mécontente. Le second, veut réellement bien faire, mais il est en quelque sorte pollué par son entourage politique (ministre, députés).

4- Avez-vous connu la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990-91, qui a mis fin à l'ère Kérékou I ainsi qu'au régime d'obédience socialiste soviétique au Bénin ? Comment l'avez-vous vécu ?

La première fois que j'ai voté c'était sous la « Révolution », cela devait être pour un référendum. L'agent du bureau de vote disait clairement « tu mets le bulletin blanc à la poubelle, et le rouge dans l'enveloppe ». Je ne savais même pas que pendant le vote on avait le choix.

La Conférence Nationale des Forces Vives, a été pour moi un grand événement, tout le

monde craignait la guerre civile ainsi que la police politique, tant la situation était tendue. A l'époque, Kérékou était craint comme un Dieu. Selon moi c'est lui qui a décidé d'organiser cette sorte d'états généraux, voyant la colère de la population gronder ainsi que la situation économique extrêmement critique du pays. Le peuple voulait un changement ! Personne n'imaginé que Kérékou accepterait les résultats (instauration d'élections transparentes, fin du régime marxiste-léniniste, mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par Nicéphore Soglo), de la Conférence. Or, Kérékou a surpris tout le monde en les acceptant et en demandant qu'elle soit appliquée à la règle. Il a assumé ses fautes. Pour résumer cet évènement, je le vois comme une sorte de « Réconciliation de la Nation ».

5- Que pensez-vous du rôle des différents dirigeants sur votre pays ?

Chez nous, la politique, c'est toujours le mensonge. Rare sont les Ministres qui osent dire la vérité au Président. Pour régler le problème, je pense que les gens devraient commencer à dire la vérité et arrêter de vouloir protéger leurs intérêts personnels. Je vois les Ministres comme une barrière entre le Président et le peuple, afin de faire taire la vérité pour garder leur poste. Jamais au Bénin un politicien n'a eu le courage d'assumer ses fautes.

6- Quelles répercussions positives ou négatives provoquent-ils ?

Etant infirmier Diplômé d'Etat, j'en veux tout d'abord à Yayi Boni pour n'avoir jamais organisé de concours de recrutement dans mon secteur d'activité. Selon moi, une des seules choses positives sous Boni Yayi, c'est la construction de la voie goudronnée qui passe par Dangbo.

En ce qui concerne le négatif, il y en a beaucoup, premièrement, au niveau de l'enseignement, Yayi a totalement détruit l'enseignement en envoyant des étudiants fraîchement sorti de la licence exercer dans des collèges et lycées sans même avoir suivi de formation à l'Ecole Normale et même parfois enseigner des matières qu'ils n'ont jamais étudiées(ex Prof d'anglais, alors que le professeur a fait des études de Français). Ensuite la négligence des centres de santé, aujourd'hui face à cette pénurie ; on observe une prolifération de centres de santé clandestins dont les performances laissent largement à désirer. L'éducation et la santé sont des secteurs cruciaux pour le développement d'un pays. Pour encore plus assombrir le tableau, je peux évoquer le musèlement de la presse ainsi que la dégradation des diverses formes de liberté d'expression. Lorsque Canal3 a commencé à émettre des informations s'opposant au pouvoir en place, la censure gouvernementale s'est abattue sur cette chaîne de TV privée. Au début du mandat de Yayi, nous pensions réellement que le changement allait commencer, que nous étions libres de nous exprimer ; mais cela n'a pas duré. Je pense que cela vient de l'orgueil du Président. Il y a quelques années de cela, devant des caméras, Yayi a osé interpeller quelqu'un en lui disant « si nous n'étions pas en démocratie, je t'enverrais à Ségbana (prison Béninoise). » . Pour dire une telle chose, ce Président aime-t-il réellement la démocratie ?

Les béninois interprètent les actes du Président et du gouvernement selon ce qu'ils y gagnent. C'est une réaction extrêmement égoïste.

7- Comment qualifieriez-vous le vote au Bénin (ethnique, confessionnel, séparation nord-sud) ?

C'est du régionalisme pur, entre le nord et le sud. Lors d'élections nationales, les gens vont même jusqu'à rentrer dans leur région d'origine pour aller voter, alors qu'ils peuvent voter n'importe où. Dans le but qu'une fois l'élection terminée, « leur région » soit favorisée en raison des votes, par le nouveau responsable politique. Bien que les différentes ethnies

présentes sur le sol béninois vivent en harmonie, le vote ethnique complète également le choix régionaliste.

8- Selon vous une jeunesse politisée est-elle une bonne chose ou non ?

Je pense que la jeunesse doit s'occuper d'abord du travail, s'occuper de leur diplômes et attendre qu'on les « appelle ». Mais va-t-on les « appeler » ou « appeler » le cousin du ministre X sans diplôme ? Les jeunes étudiants sont en quelque sorte « happés » par les politiciens. Il leur suffit quelquefois de soutenir un responsable influent pour être « bombardé » à un haut poste, qui n'est pas forcément adapté à leurs qualifications. Ce qui en définitive alimente grandement la mauvaise gouvernance de notre pays. La politique leur ouvre la porte de la facilité.

Bien sûr c'est très important qu'un véritable dialogue politique existe chez les jeunes. Mais dans notre société plus tu dénonces et contestes, moins tu peux t'en sortir.

Il faut reprendre tout à la base, apprendre à nos enfants l'impartialité !

9- Quelle est votre opinion concernant, la volonté avortée qu'a eu le président Béninois, Boni Yayi en 2012 de modifier la constitution afin de pouvoir briguer plus de deux mandats présidentiels ?

C'est un rêve secret de tous les Chefs d'États Africain. Je le dis ouvertement, c'est un mauvais chef d'État. Yayi n'a pas dit ouvertement qu'il voulait briguer plus de deux mandats, mais toutes les actions entreprises par les députés de son parti à l'assemblée nationale étaient dirigées dans ce but.

10- Comment l'opposition, les milieux étudiants ainsi que les intellectuels ont réagi ?

Beaucoup de gens ont réagi hostilement par le biais des médias, notamment sur le site internet de « La Nouvelle Tribune ». Mais ils n'ont pas pu manifester leur mécontentement dans la rue, car depuis 2010, les marches de protestation sont interdites au Bénin. Les députés de l'opposition ont voulu marcher, cela leur a été refusé.

11- L'opposition actuelle peut-elle agir librement ? Sur quels arguments, idées politiques se fonde-t-elle ?

Il n'y a pas de véritable opposants politiques au Bénin. Les politiciens prennent la veste de l'opposition car ils n'ont pas pu trouver de terrain d'entente avec le Président (accès à de haut postes, postes ministériels etc...), n'ont pas trouvé leur compte. Les principaux acteurs politiques et médiatiques, n'osent pas contredire le pouvoir en place, par peur d'intimidation. Je peux vous citer Albert Tévoédjrè, professeur internationalement reconnu, et député de Porto Novo « A mes frères de Porto Novo, je dis ceci, le banc de l'opposition est rugueux, à y persister on perd des lambeaux de chair ». Les « opposants politiques » ne sont pas opposants par conviction, ils essaient juste de parvenir à leurs fins. Les seuls qui osent contester en usant d'arguments et de convictions valables et sincères, sont muselés.

12- Qu'avez-vous pensé des « Printemps Arabes » de 2011 et de leurs issues ?

C'est une très bonne chose, car les choses doivent et devaient changer ; les peuples arabes ont renversé de grands tyrans (Kadhafi, Ben Ali, Moubarak).

Concernant leurs issues, un écrivain Béninois a dit « Tous changements, même les plus

souhaités, ont leur mélancolie ». Le principal, c'est que le changement ait eu lieu. Ce que je voudrais dire à mes frères arabes, c'est de s'organiser, pour savoir où aller.

Je désire ardemment un « Printemps Africain », mais nous n'avons pas les moyens intellectuels de le faire, la conviction de le faire. Un africain est capable de vendre sa conviction pour de l'argent. A mon sens, culturellement, un rassemblement de la population de grande ampleur, comme le Printemps Tunisien, ne peut pas s'effectuer en Afrique, car les populations ont une identité ethnique plus forte que l'identité de leur pays. Il faudrait que les gens acceptent de perdre leur identité ethnique, pour se mettre ensemble et se dire Béninois avant tout ! Ce qui me semble irréalisable ; qui plus est, la scission Nord-Sud est très forte au Bénin.

13- Pouvez-vous faire un « état des lieux » du laboratoire démocratique Béninois depuis la Conférence Nationale jusqu' à maintenant ?

Bien sûr quand on parle de la démocratie au Bénin, c'est plus évolué que dans d'autres pays comme au Togo où les libertés d'expression sont encore moins autorisées qu'au Bénin. Pour exemple, sous la Révolution, on te disait et t'obligeait de mettre tel ou tel bulletin de vote ; désormais on ne te dit plus rien, tu mets ce que tu veux dans l'urne, mais les politiciens vont donner les résultats qu'ils désirent, comme l'a fait Boni Yayi pour sa réélection en 2011. On nous donne l'illusion d'être en Démocratie.

La Conférence des Forces Vives de la Nation, nous a permis de voir ce qui est mauvais, cela a donné aux Béninois, la conscience de discerner les choses, de lire les textes. Mais s'organiser pour contester nous manque, aussitôt que tu commences, on va te faire disparaître.

14- Après plus de cinquante ans d'indépendance, ressentez-vous que la colonisation et encore une souffrance pour les populations Béninoise ? Un travail de mémoire est-il accompli lors des études scolaires ?

La colonisation bafoue les droits humains, c'est abominable. Je n'ai pas connu la colonisation étant né en 1971 ; néanmoins, je pense que la colonisation leur manque, lorsque j'étais enfant, les anciens disaient « quand est ce que est les blancs reviendront ? Au temps des blancs, c'était mieux, il y avait du travail, etc ». A mon avis les Béninois ne disent pas que la colonisation était une mauvaise chose. Un chanteur Béninois a même dit « Le blanc est arrivé pour nous mettre en bas, mais quand le noir est venu, il a creusé un trou pour nous mettre dedans ». Quand des gens ont tout fait pour nous libérer de la colonisation, pour ensuite faire pire, ce n'est pas possible. Juste après l'indépendance, des gens dormaient au plafond, pour ne pas payer la taxe foncière qui avaient été largement augmentées par les nouveaux dirigeants. Nous sommes désillusionnés par l'indépendance. Le Béninois pensait qu'il allait faire mieux que le colon, mais lorsqu'il est arrivé, il n'a pensé qu'à son ventre.

Le Béninois lambda condamne la colonisation, mais il est conscient, que la politique menée depuis l'indépendance jusqu'à maintenant est mauvaise. Nous avons le moyen d'être heureux, mais les biens du pays sont mal distribués.

Lorsqu'on étudie la colonisation au lycée, l'histoire de Gbéhanzin, on en pleure. Cela nous révolte, mais on se dit que c'est du passé et on oublie

15- Comment percevez-vous à présent les relations Franco-Africaine ainsi que Franco-Bénoise ?

Selon moi, c'est toujours des relations de maîtres à esclaves. Je pense qu'il y a toujours une pression venant de la France, sur le Bénin et les ex pays colonisés. Si nos Présidents n'obéissent pas au Président Français, nous aurions du mal à vivre. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi malgré l'alternance politique en France les différents gouvernements français, maintiennent leur domination implicite sur ses ex pays colonisés d'Afrique. J'ai le sentiment que la France veut assurer l'avenir de ses citoyens à notre détriment.

Ce qui se passe actuellement au Mali, en est un exemple flagrant ; curieusement des élections veulent être organisées dans 3 mois, alors que le pays n'est toujours pas en paix, et un retrait partiel des troupes françaises va être opéré. Je suis persuadé que ce n'est qu'une mise en scène, afin d'installer une base militaire française permanente au Mali. Concernant la volonté d'organiser des élections dans ce cafouillage, s'est clairement dans le but d'installer un gouvernant Malien favorable à la politique de Mr Hollande

16- Depuis mon arrivée au Bénin en novembre, j'ai cru déceler un certain intérêt des Bénois pour la politique Française, qu'en pensez-vous ? Et plus personnellement, que pensez-vous de celle-ci ?

Le modèle pour les Bénois, c'est la France. Pour exemple au Bénin, on se moque de celui qui parle mal français. Donc pour nous c'est important de savoir comment ça se passe en France. On se dit que quand ça va bien en France, ça ira bien chez nous.

Chez moi ma radio, est toujours branchée sur RFI. C'est le meilleur moyen de s'informer. Le premier président Français que j'ai connu c'est François Mitterrand, et à l'époque, j'avais le sentiment que le Président était respecté, on ne l'attaquait pas pour des affaires louches. Désormais, on voit que dès la fin de leur mandat, on les attaque judiciairement (Sarkozy). A présent je suis désillusionné de la politique Française, les Bénois s'imaginent que c'est le paradis en France, que tout est parfait, les droits de l'homme sont en vigueur, tout est exécuté. Actuellement, avec l'affaire Cahuzac et les ennuis judiciaires de Sarkozy, on se dit ironiquement que soit la politique Française se dégrade, ou soit, c'est nos politiciens Africains qui font de mieux en mieux !

17- Selon vous, quelle est la décision la plus fondamentale à entreprendre dans votre pays, pour favoriser son développement ?

L'éducation, c'est la base. Nos enfants sont l'avenir de notre pays et de l'Afrique. Ça ne suffit pas de prier et de faire des discours politiques interminables pour que le développement arrive. La solution, c'est l'éducation, tout devrait être mis en place, pour que nos enfants bénéficient d'une éducation digne de ce nom. Yayi Boni scande que l'école est gratuite, mais c'est faux ! Il y a des contributions annuelles, l'uniforme à payer, les livres et cahiers d'activité à payer. Tout cela représente une somme importante. Aucune politique, n'est appliquée pour favoriser au mieux l'éducation de nos enfants. Si une famille n'envoie pas ses enfants à l'école, aucun service social ne prendra en charge cette famille. Comment voulez-vous que notre pays progresse en négligeant ce qui constitue son avenir : nos enfants ?

Interview n°2.

Ghislain Kodjo, professeur de littérature, né en 1987

Interview de Béninois concernant «leur rapport et leur opinion» sur la politique dans leur pays

1- Quand, pour la première fois, avez-vous entendu parler de « politique » ?

J'étais très petit, je voyais des politiciens venir dans mon quartier, s'exhiber lors des élections. Mon père participait également à beaucoup de réunions politiques, certaines s'organisaient chez nous.

2- Durant votre scolarité et /ou vos études supérieures, sentiez-vous que l'atmosphère ambiante était politisée ?

Au lycée, l'ambiance n'est pas très politisée, mais lorsque j'ai mis les pieds au campus universitaire de Calavi, j'ai compris que celui-ci est un petit Bénin. Il y avait beaucoup de meetings, le régionalisme est très présent également. La politique y est donc très présente. Le campus est vraiment un petit Bénin, c'est un microcosme très complet. Les partis politiques ne sont pas directement implantés dans le campus, mais ils prennent en otage des institutions estudiantines (corruption). Le but des politiciens est de mettre la main sur le plus d'étudiants, pour que leur parti soit le plus puissant. Personnellement, je me suis tenu très à l'écart de ces manœuvres politiciennes. Néanmoins, lorsque j'étais en deuxième année, on m'a proposé d'être responsable d'amphi (tu sers d'intermédiaire entre les professeurs et les étudiants), mais j'ai refusé, car cela te prends beaucoup de temps, et tu n'as plus de temps pour toi-même, pour apprendre. Je préférais avoir mon diplôme honnêtement, que de me retrouver dans des affaires de corruption.

3- Selon vous qu'est-ce que la Politique et le rôle des gouvernants au Bénin, et plus largement en Afrique ?

Contrairement à la véritable définition de la politique, ici, la politique est un moyen qui permet aux gens de s'enrichir, point barre. Leur volonté c'est de piller le pays. A l'approche des élections, il y a beaucoup de projets, mais ce sont des paroles dans le vent. A la fin, même pas 1% de ce qui a été dit est réalisé. Les politiciens sont audacieux, ils savent très bien qu'ils ne tiendront pas leurs promesses électorales, et ils arrivent à avoir ces postes, car la population est misérable, très peu instruite, donc ils peuvent embobiner facilement le peuple.

4- Avez-vous connu la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990-91, qui a mis fin à l'ère Kérékou I, ainsi qu'au régime d'obédience socialiste soviétique au Bénin ? Comment l'avez-vous vécu ?

La Conférence des Forces Vives de la Nation, c'est selon moi, de là que le pays a pris un nouvel élan, après avoir végété dans la dictature de Kérékou. Le pays était au bord du gouffre (grève, crise économique). Soit c'était la Conférence, soit le pays allait tomber. Kérékou était conscient de cela, il a d'ailleurs déclaré, que la conférence était « souveraine ». Au cours de la

Conférence la constitution actuelle a été établie. Cet événement est incontournable et positif pour le pays.

5- Que pensez-vous du rôle des différents dirigeants sur votre pays ?

Il y a plus de répercussions négatives que positives. Les gens croyaient qu'un jour ça changerai que tout irait pour le mieux, mais en réalité tout va de mal en pire. Avec l'attitude de corruption et de pillage du pays que tient le gouvernement, les gens ont tendance à penser, que pour être riche, il suffit de faire de la politique, et les jeunes ne veulent plus rien faire. Ils sont désabusés, ils n'ont plus de modèle positif, ils veulent parvenir à des postes de militaire, ou de douanier, uniquement pour détourner l'argent du pays à leurs propres fins.

Au temps du Président Kerekou, c'était le laissez aller ; il a confié beaucoup de sociétés, d'entreprises à ses amis, mais ils ont tellement pillé le pays, qu'à présent nous n'avons plus rien (exemple de l'industrie du coton qui n'a jamais émergé).

Ensuite il y a eu le temps de Nicéphore Soglo, où il a conservé le pouvoir de manière semblable à une royauté, c'est encore le cas à Cotonou, où il est encore Maire. C'est comme une mafia, cela ne permet pas aux pays de se développer.

Positivement, il y a eu la création par Yayi de l'échangeur de Godomey à Cotonou, parfois je prenais 4heures pour aller du campus à Cotonou, alors qu'il y a 5km de distance. Il a également rendu les frais de scolarité universitaire gratuits.

Boni Yayi est pour moi une personnalité incernable, ce qu'il veut réellement, on ne peut pas le savoir. Il ne faut pas se fier à lui, c'est un dictateur caché. Pas plus tard qu'il y a quelques semaines, lors de l'anniversaire de son arrivée au pouvoir, des politiciens du bord politique présidentiel sont montés à la tribune pour annoncer qu'il fallait réviser la constitution. C'est vrai, la constitution doit être révisée, mais pas comme ils le veulent. Par exemple, le Président de la république a trop de pouvoir ; je ne conçois pas que dans un pays, ce soit le président de la république qui nomme le président de la HAAC (haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication). Lorsqu'il n'y a pas de liberté de presse ni d'expression, il n'y a pas de démocratie (exemple de Canal 3 qui a été coupé). Je ne suis plus les informations, je ne regarde plus rien, c'est de la propagande pour moi.

6- Quelles répercussions positives ou négatives provoquent-ils ?

7- Comment qualifieriez-vous le vote au Bénin (ethnique, confessionnel, séparation nord-sud) ?

C'est totalement ethnique, surtout au Nord. Les nordistes sont beaucoup plus solidaires que les sudistes. Depuis l'indépendance, le Bénin n'a jamais eu de président originaire du Sud. Au nord, ils sont soudés, unifiés. Au sud, on est égoïste, jaloux, corrompu...

8- Selon vous une jeunesse politisée est-elle une bonne chose ou non ?

A priori, une jeunesse politisée serait une bonne chose, car ils seraient les gardiens de la société. Mais dans le contexte actuel de crise, ou il n'y a pas de boulot, la jeunesse politisée, constitue un grand danger pour la société, ils sont comme les hommes de main du pouvoir, ils sont les espions du pouvoir. C'est une jeunesse qui n'est pas instruite, qui n'a pas étudié, qui lèche les baskets des politiciens. Cette jeunesse-là n'est pas un atout pour le pays, c'est une gangrène. Une jeunesse consciente, qui a étudié, qui se bat pour ses convictions, on peut les compter sur les doigts de la main. Mais ils ne tiennent pas longtemps, lorsque tu fais 2-3 fois de la prison, lorsque tu comprends que ta vie est menacée, tu perds la foi. Actuellement les jeunes, veulent la

facilité, s'habiller clean, avoir de belles voitures ...

9- Quelle est votre opinion concernant la volonté avortée qu'a eu le président Béninois, Boni Yayi, en 2012, de modifier la Constitution afin de pouvoir briguer plus de deux mandats présidentiels ?

Si c'était un « Mandela » qui voulait réviser la Constitution pour rester au pouvoir, je ne dirais rien. Mais Yayi n'est pas un Président modèle, il veut juste rester pour ses intérêts, ils ne laissent pas la presse s'exprimer, ils emprisonnent des gens. C'est de la dictature. Tu peux construire mille route, mille hôpitaux, nourrir le peuple, mais si tu ne laisses pas le peuple s'exprimer, tout ce que tu entreprends ne sert à rien

10- Comment l'opposition, les milieux étudiants ainsi que les intellectuels ont réagi ?

Il y a eu beaucoup des mouvements de contestation sur le campus, mais la police a aisément usé de la répression. Personnellement, je n'ai pas participé à beaucoup de manifestations, mais avec des amis, nous avons créé un groupe de rap LM crew, et nous avons sorti un titre pour dénoncer la révision de la constitution. A chacun sa manière de lutter.

Il y a eu beaucoup d'affichage « touche pas à ma constitution », des marches de protestation tous les moyens ont été utilisés. Malgré l'interdiction d'interdire les marches de protestation, rien n'a pu empêcher ces manifestations. Toutes les actions menées pour réviser la constitution afin de laisser Yayi briguer des mandats à l'infini, a été fait de façon implicite. Le mouvement de contestation a duré 4-5 mois, l'épicentre était à Cotonou. Les intellectuels sont également montés au créneau.

11- L'opposition actuelle peut-elle agir librement ? Sur quels arguments, idées politiques se fonde-t-elle ?

Il n'y a plus d'opposition, ce sont des fantaisistes, des comédiens à présent. Même au sein de l'opposition il y a des divisions. L'opposition avait des arguments pertinents, des idéaux pour le pays, des preuves à l'appui. Depuis «la guerre» au sein de l'opposition, j'ai compris que même si Boni Yayi à ses faiblesses, il faut savoir que tous les politiciens sont corrompus. Chacun cherche ses intérêts, des postes ministériels, des faveurs présidentielles... On ne permet même plus à certains politiciens d'accéder aux médias. S'il n'y a plus aucun relai médiatique pour diffuser les positions de contestataires, comment voulez-vous que le peuple se forge une opinion politique valable ?

12- Qu'avez-vous pensé des « Printemps Arabes » de 2011 et de leurs issues ?

C'est ce qu'il nous faut aussi également. Il faut la révolution. Il faut de l'audace. Quand on voit ce qui s'est passé dans les pays maghrébins, ils ont l'audace, ils n'ont pas peur, c'était la révolution ou la mort. Ils savaient pourquoi ils se battaient, il fallait aller jusqu'au bout. Si c'était à recommencer ils le feraient ; c'est le cas en Egypte.

Ici, on fait circuler des chars dans les vons (ruelles de terres battues), tu places des sentinelles un peu partout, le peuple a peur, c'est la panique, c'est fini. Tous les pays où il y a eu du changement, ou il y eu « la lumière », il y a eu la révolution. Sans sang, il n'y a pas de révolution. J'ai bien peur que ça n'arrive jamais au Bénin

13- Pouvez-vous faire un «état des lieux» du laboratoire démocratique Béninois depuis la Conférence Nationale jusqu'à maintenant ?

En 1990, Kérékou a perdu le pouvoir. Le pays est devenu démocratique, la liberté d'expression était respectée, Nicéphore Soglo a fait du bon travail, mais il était trop rigoureux, c'était nécessaire, vu la situation économique du pays. Mais le peuple est toujours mécontent de la rigueur, on voit le cas en Europe. C'est pour cela qu'il n'a pas été réélu. Puis, sous l'ère Kérékou II, les libertés d'expressions étaient respectées. Tu pouvais critiquer Kérékou, il s'en fout, désormais ce n'est plus possible. Dès l'arrivée de Yayi, la démocratie a considérablement régressé. Canal 3 (chaîne privée) a été coupé pendant quelques jours sous un faux prétexte. Les syndicats ne sont pas libres, les libertés d'expressions n'existent plus.

On ne retrouve plus Lionel Agbo (ancien conseiller de Yayi) qui a fait des révélations sur la corruption du gouvernement de Yayi.

14- Après plus de cinquante ans d'indépendance, ressentez-vous que la colonisation est encore une souffrance pour les populations Béninoise ? Un travail de mémoire est-il accompli lors des études scolaires ?

Oui, c'est clair, les Béninois ont développé un complexe d'infériorité pendant l'époque coloniale, qui demeure encore à présent. Depuis les gens bloquent sur cela, au lieu de se battre, ils rêvent de l'occident. Mais pour faire quoi ? La colonisation a laissé dans l'inconscient des gens quelque chose qui les empêche d'évoluer. A mon point de vue ça ne sert à rien de ressasser le passé, il faut avancer. En ayant étudié la littérature négro-africaine d'expression française, brièvement, on peut y distinguer deux phases. Premièrement c'étaient des écrivains qui étaient à la solde des colonisateurs, ils expliquaient que les blancs avaient quitté leur pays, avaient fait des milliers de kilomètres pour apporter la lumière à ces peuples qui vivaient dans les ténèbres. Mais tout cela c'est faux, ce sont des images d'Épinal. Puis il y a eu la revalorisation de notre culture, avec notamment le concept de « négritude ».

Dans la mentalité Africaine, l'étranger est perçu comme un Dieu. L'étranger en a profité, et a réussi à asservir et aliéner culturellement les populations africaines. Comme je le disais précédemment, un complexe de soumission, d'infériorité s'est développé et a « contaminé » l'inconscient de l'homme noir. Tout ce qui relève de l'inconscient prend un temps considérable pour en être détaché. Malgré le fait que nous devrions regarder vers l'avenir, la société Africaine est malade de cette sombre période, et il est évident que cela a de grandes répercussions sur notre développement.

15- Comment percevez-vous à présent les relations Franco-Africaine ainsi que Franco-Béninoise ?

Du point de vue politique, ce ne sont pas de bonnes relations, ce sont des relations qui arrièrent les pays, qui vont dans le sens des gouvernants Africains et non des populations.

Tous les pays qui ont réussi à se développer ont dit « NON » aux ex-colonisateurs, c'est le cas du Ghana. Leur monnaie a été dévaluée, ils ont souffert, mais aujourd'hui, on court vers eux, pour signer des contrats.

Il doit y avoir une relation de coopération, de partenariat gagnant-gagnant, entre peuple français et peuple béninois, et non entre les différents gouvernements. Je pense que le colonisateur est parti pour mieux rester.

16- Depuis mon arrivée au Bénin en novembre, j'ai cru déceler un certain intérêt des Béninois pour la politique Française, qu'en pensez-vous ? Et plus personnellement, que pensez-vous de celle-ci ?

Le raisonnement (politique, économique, philosophique) des béninois est calqué sur le modèle Français, c'est pour cela que les Béninois restent attachés à la vie politique de la « métropole ». A

l'approche des élections en France, tout le monde suit cela, car cela aura nécessairement des répercussions sur le pays.

17- Selon vous, quelle est la décision la plus fondamentale à entreprendre dans votre pays, pour favoriser son développement ?

Il faut oser sur tous les plans. Les Béninois, n'osent pas, ils ont trop peur. Il faut oser dire non, il faut oser crier, il faut oser révolutionner les choses, il faut oser dire que nous ne voulons plus le franc cfa, car c'est le franc des colonisateurs, et puisqu'on n'est plus une colonie française d'Afrique, pourquoi on garde le FCFA ? Notre monnaie se coupe en France, est ce que c'est logique ? Il faut créer une monnaie pour notre continent, ou notre région ; c'est ce que le Nigeria et le Ghana ont fait, ces pays ont dû essayer beaucoup d'attaques venant des ex-colons britanniques, mais désormais le résultat est beaucoup plus probant si on les compare aux anciennes colonies françaises d'Afrique, qui acceptent toujours la mainmise de la métropole. Il faut oser couper les ponts, il faut oser s'imposer.

Pour finir, l'éducation est dans un état extrêmement critique dans notre pays. On ne peut pas avoir de développement sans éducation.

Interview n°3.

Armand Kodjo, journaliste à la radio « Bénin Culture » et professeur d'Anglais, né en 1988

Interview de Béninois concernant « leur rapport et leur opinion » sur la politique dans leur pays

1- Quand, pour la première fois, avez-vous entendu parler de « politique » ?

Dès le bas âge, mon père était très engagé dans des mouvements politiques, quelquefois des réunions politiques se tenaient dans notre maison. J'ai vraiment participé à des activités politiques à partir de la classe de Terminale à l'approche d'élections. Les politiciens de notre pays ont tendance à regrouper les jeunes, leur parler en espérant récupérer des voix électorales.

2- Durant votre scolarité et /ou vos études supérieures, sentiez-vous que l'atmosphère ambiante était politisée ?

Cela se développe beaucoup à l'Université, avec des représentations des partis politiques, des syndicats. La politique à l'université, je n'aime pas trop m'y impliquer, car cela donne très souvent lieu à des violences avec les forces de l'ordre. Néanmoins, j'ai été 2 -3 fois élu au bureau d'union nationale des étudiants du Bénin, j'ai été directeur du cabinet du président, puis secrétaire. Mon action au sein du syndicat relevait plus de revendications estudiantines que politiques. J'étais à l'Université pour exclusivement apprendre et non pas pour des revendications politiques.

3- Selon vous qu'est-ce que la Politique et le rôle des gouvernants au Bénin, et plus largement en Afrique ?

Dans l'éthique même du mot « politique », cela place au centre de tout le peuple, le bien être des individus. Mais généralement ce qu'on observe au Bénin et en Afrique, les politiciens n'ont pas le parler franc. Ils ont tout le temps des projets de société, et ils viennent vers le peuple simplement à l'approche des élections. Mais une fois au pouvoir, ils ne rendent jamais de compte au peuple qui l'a hissé au pouvoir, et laissent la population dans la misère.

4- Avez-vous connu la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990-91, qui a mis fin à l'ère Kérékou I ainsi qu'au régime d'obédience socialiste soviétique au Bénin ? Comment l'avez-vous vécu ?

J'étais encore très petit. Mais avec du recul, je peux dire, que cette Conférence a ouvert la porte à la Démocratie dans notre pays et a mis fin à la loi du plus fort. Cela a permis au pays de repartir du bon pied, de réinstaurer des institutions souveraines qui permettent au citoyen de sentir mieux et de pouvoir s'exprimer en toute liberté.

5- Que pensez-vous du rôle des différents dirigeants sur votre pays ?

Fondamentalement, leur rôle c'est d'assurer le bonheur de la population. Mais au vu de la situation économique actuelle, même pour les responsables, tout est difficile pour eux. Objectivement, les autorités ne peuvent faire que ce qu'ils peuvent. La jeunesse doit prendre conscience qu'elle doit avancer toute seule.

6- Quelles répercussions positives ou négatives provoquent-ils ?

Positivement, le Bénin a la chance d'être un pays paisible, les dirigeants, les politiciens, arrivent toujours à se comprendre, à trouver un consensus. Il y a également la création de la Lepi (liste électorale), ainsi que la construction de voies de circulation pérenne, comme le boulevard du cinquantenaire à Porto Novo, ou encore l'échangeur de Godomey.

Négativement, je pourrais dire que les politiciens au Bénin pensent tout d'abord à eux, en se remplissant les poches et non à la population, et cela ralentit bien évidemment le développement du pays.

7- Comment qualifieriez-vous le vote au Bénin (ethnique, confessionnel, séparation Nord-Sud) ?

Le vote est ethnique, ainsi que séparation Nord/Sud. On dit souvent que les populations du Sud ne sont pas unies, au Nord on remarque plus l'union entre les populations.

8- Selon vous une jeunesse politisée est-elle une bonne chose ou non ?

Oui, c'est une bonne chose, car ce sont les jeunes qui vont diriger demain. Il faut qu'ils comprennent, qu'ils s'intéressent à la politique. Néanmoins, actuellement une minorité de la jeunesse est dans cette optique-là. La jeunesse dort, mais à l'approche des élections et donc de la venue des politiciens dans les campagnes et les villes, elle se réveille, pas pour apprendre de la politique, mais pour l'intérêt (car tel parti va donner tant de t-shirts, ou tant de casquettes, ou tant de fcfa)

9- Quelle est votre opinion concernant, la volonté avortée qu'a eu le président Béninois, Boni Yayi en 2012 de modifier la constitution afin de pouvoir briguer plus de deux mandats présidentiels ?

Est-ce que Yayi Boni, l'a dit publiquement ? On ne peut pas dire qu'il veut modifier la Constitution. A plusieurs reprises, il a dit qu'il ne voulait pas modifier la Constitution. Je ne sais pas sur quoi se basent les gens pour dire cela. Ce sont des intentions qu'on lui prête. Je n'aime pas trop aborder ce sujet-là, car je n'ai pas de preuve, je ne maîtrise pas très bien ce sujet. Lorsqu'il a prêté serment pour son deuxième mandat, il a bien dit que celui-ci était son dernier mandat, il l'a dit sur RFI, il l'a dit au Pape. Certainement ce sont certaines de ses actions qui ont réveillé «cette rumeur». Néanmoins je ne cautionne absolument pas l'idée de modifier la Constitution pour des intérêts personnels.

10- Comment l'opposition, les milieux étudiants ainsi que les intellectuels ont réagi ?

Les gens ont réagi spontanément, car les béninois sont très fier de leur Constitution, on l'a acquis après beaucoup de sacrifice. A chaque fois qu'il est sujet de changer la Constitution, les Béninois ne se taisent jamais.

11- L'opposition actuelle peut-elle agir librement ? Sur quels arguments, idées politiques se fonde-t-elle ?

L'opposition peut agir librement, d'autant plus que nous sommes en démocratie. En prenant l'exemple de l'affaire des mandats de Yayi, l'opposition s'est basée sur la Constitution, sur les

lois et textes de notre pays, qui stipulent qu'un Président n'a le droit de faire que deux mandats. La presse n'était pas libre sous l'ère Kérékou I, c'est la Conférence qui a ouvert la porte à la liberté de la presse. Actuellement, la presse est libre, elle peut affirmer tout ce qu'elle veut, à condition d'avoir des preuves nécessaires. A ma connaissance, les démarches de protestation ne sont pas interdites, à condition de ne pas manifester violemment.

12- Qu'avez-vous pensé des « Printemps Arabes » de 2011 et de leurs issues ?

Ce sont des révolutions, le peuple s'est soulevé, a dit stop à certains dirigeants politiques. Je ne conçois pas qu'un chef d'État puisse rester 40 ans à la tête du pays. La manière dont cela s'est terminé n'est pas forcément glorieuse, Kadhafi a été tué, en Syrie cela continue toujours, Moubarak n'est plus là, mais la situation en Egypte est loin d'être stabilisée. Cela a laissé des fortes conséquences en Afrique ainsi qu'au Moyen Orient. Ce qui m'intrigue beaucoup, c'est que le cas de la Lybie a été réglé, alors que la guerre en Syrie se poursuit toujours de manière effroyable. Je me demande : est-ce que l'Occident avait quelque chose contre la Lybie et Kadhafi, pourquoi l'Occident a-t-il mobilisé autant de force contre le régime de Kadhafi. Sa mort n'a pas été très appréciée par les Africains.

Le printemps Arabe devrait servir d'exemple aux « rois-président-africains », car tôt ou tard, ce sera le peuple qui les renverseront, et nous en connaissons tous l'issue. Je suis favorable à un « printemps africain ». Je suis persuadé que des manifestations semblables aux printemps arabes vont survenir dans certains pays Africains, car la volonté du peuple finit toujours par l'emporter.

13- Pouvez-vous faire un « état des lieux » du laboratoire démocratique Béninois depuis la Conférence Nationale jusqu'à maintenant ?

Comparativement à l'ère Kérékou I, la situation politique s'est améliorée considérablement, avec bien évidemment l'arrivée de la démocratie dans notre pays après la Conférence des forces Vives. Aujourd'hui, la démocratie permet : le multipartisme dans notre pays, l'alternance de Présidents dont leur âge maximal est réglementé par des lois, au peuple de monter au créneau, de parler, de demander, d'assurer la sécurité des populations. Plusieurs institutions participent donc au rayonnement démocratique de notre pays, tel que la Constitution, l'Assemblée Nationale Souveraine. Cependant au niveau du développement du pays et de son économie, la démocratie n'a rien apporté de positif. Le bien public aujourd'hui est accaparé, pillé par les politiciens. Quand on met un Béninois à la tête d'une institution ou d'une société, il se comporte de façon népotique. Beaucoup de dirigeants et de responsables volent le pays. Une minorité de la population du pays est riche alors que la majorité est pauvre.

De plus, malheureusement, dès l'arrivée de Boni Yayi au pouvoir, la démocratie a pris un coup : des hommes disparaissent sans raison, on fait des enquêtes qui n'aboutissent pas, les droits de grève sont bafoués ; il y a eu l'affaire d'escroquerie d'ICC service, des milliers de citoyens ont perdu toutes leurs économies, Yayi avait promis qu'il réglerait cette affaire, rien jusqu'aujourd'hui n'a été fait.

14- Après plus de cinquante ans d'indépendance, ressentez-vous que la colonisation et encore une souffrance pour les populations Béninoise ? Un travail de mémoire est-il accompli lors des études scolaires ?

Oui, la colonisation est toujours là. Les conséquences de la colonisation ont évolué avec notre civilisation. On a toujours besoin de l'Occident. Le Béninois, les Africains aujourd'hui ont tendance à plus croire ce qui vient de l'Occident, ils n'ont pas confiance en eux. La colonisation a appris au béninois à toujours attendre le gouvernement pour être pris en charge, c'est une sorte d'assistanat néfaste. Comme conséquence la jeunesse n'a pas appris à se prendre

en charge elle-même, d'entreprendre. La colonisation n'a pas appris aux dirigeants africains de « continuer le travail », de partir de ce qu'ils avaient, de leur potentiel pour avancer. Il faut arrêter de tendre les mains vers l'Europe.

Il y a toujours une souffrance sur le plan économique ainsi que sur le plan culturel chez les béninois. Beaucoup de béninois ont rejeté leur religion endogène aujourd'hui. J'ai eu la chance de faire des études qui m'ont permis de comprendre que la culture n'est pas quelque chose à rejeter. La culture fait partie de l'homme, on ne peut pas la nier. Or avec la colonisation et la vague d'évangélisation, beaucoup de béninois ont diabolisé leur religion ancestrale. A tel point que tout ce qui vient de chez nous, notre culte, des danses, des habits de chez nous, une richesse culturelle en somme, n'est pas du tout exploité, mis en valeur.

Lors de nos cours d'histoire on étudie bien sûr la colonisation, de l'arrivée des premiers européens, puis des premiers colons, et la domination. Le cours est très complet, on y aborde les relations Occident/Afrique, les conséquences que cela a apportées.

Je me dis tout de même, que si chacun était resté dans son pays, qu'il n'y avait pas eu de domination d'un pays sur un autre, je pense que la vie aurait été meilleure. Pour exemple, les relations entre les hommes, ici encore certains Africains ne digèrent pas ce qui s'est passé ; même en Europe, dans certaines régions, des personnes qui sont toujours racistes. Le racisme existe toujours, on l'observe en Afrique comme en Europe. Si les pays européens se sont intéressés à l'Afrique pour des raisons économiques, cela a laissé de très mauvais souvenirs dans l'histoire des peuples noirs et beaucoup de personnes ont du mal à pardonner. Sur le plan économique, la colonisation a tué les pays africains, les ressources ont été pillées pour construire l'Europe.

Cela aurait dû être un partenariat économique gagnant – gagnant entre chaque peuple.

La colonisation nous a tout de même apporté la langue Française, et le catholicisme.

15- Comment percevez-vous à présent les relations Franco-Africaine ainsi que Franco-Béninoise ?

Je vois les relations Franco Béninoise comme stables, mais cela varie selon le président Français qui est au pouvoir. Si je puis me permettre, Nicolas Sarkozy n'a pas fait de cadeaux à l'Afrique. Actuellement avec François Hollande, les relations se sont apaisées et sont au beau fixe, il me semble.

Mais il y a toujours une sorte de « mainmise » française sur le pays et ses ex-pays colonisés ; c'est peut être un mal nécessaire à condition que cela aide le Bénin à se développer.

16- Depuis mon arrivée au Bénin en novembre, j'ai cru déceler un certain intérêt des Béninois pour la politique Française, qu'en pensez-vous ? Et plus personnellement, que pensez-vous de celle-ci ?

Les béninois s'intéressent beaucoup à la politique française, car on se dit que l'on a quelque chose à partager avec la France ; nous avons une longue histoire commune avec la France. Avant l'arrivée de Nicolas Sarkozy, les béninois pouvaient beaucoup plus aisément voyager en France, aller voir de la famille (en raison de l'importante diaspora béninoise résidant en France). On est toujours intéressé de savoir comment se porte le pays où réside nos frères. On peut encore expliquer ce fort intérêt par le fait que le système politique béninois, est en quelque sorte calqué sur celui de la France (structures du gouvernement, institutions, postes ministériels)

Non pour jeter des fleurs à l'Occident, mais la politique en France et en Europe est bien plus développée qu'en Afrique. J'ai le sentiment que le sens de l'éthique des politiciens français et européens est plus développé que celui des politiciens africains, et c'est pour cela, que ces pays se développent mieux, car le pays est mieux géré. Lorsqu'un homme politique français est sujet à un scandale qui ternit sa personne, il démissionne. Au Bénin, tu ne verras jamais un politicien

démissionner, au contraire, il s'accroche au pouvoir.
Cependant la politique Française a connu des hauts et des bas, avec notamment l'Affaire Cahuzac, qui salit à mon sens la politique Française. J'ai été estomaqué lorsque j'ai appris cela, qu'un responsable d'un tel niveau puisse mentir à son Président, au peuple français !

17- Selon vous, quelle est la décision la plus fondamentale à entreprendre dans votre pays, pour son développement ?

Il y a trop de choses à faire au Bénin, mais je vois tout de même, qu'il faudrait commencer par promouvoir notre culture qui est tellement riche. Etre fier de ce que nous sommes. Les béninois ont tendance à ne pas être fier de leur culture, à copier ce qui vient de l'Occident. Ceci est caractérisé par une acculturation qui étend ses tentacules à tous les niveaux (économique, social, politique, culturel).

Interview n°4

Marcel Zoumenou, rédacteur en chef de « La Nouvelle Tribune ».

Interview de Béninois concernant « leur rapport et leur opinion » sur la politique dans leur pays

1- Quand, pour la première fois, avez-vous entendu parler de « politique » ?

Ça doit remonter à mes années d'enfance, durant les années révolutionnaires, dans les années 80. Les gens critiquaient beaucoup le pouvoir en place. Lors de mes classes de 1^{ère} et de terminale, lors des cours de philosophie, nous parlions beaucoup de politique, puis j'ai commencé à militer dans des associations de jeunes pour le développement, ainsi qu'au sein du NCC (parti du professeur Albert Tevoedjre), après la Conférence Nationale, dans les années 1994.

2- Durant votre scolarité et/ou vos études supérieures, sentiez-vous que l'atmosphère ambiante était politisée ?

3- Selon vous qu'est-ce que la Politique et le rôle des gouvernants au Bénin, et plus largement en Afrique ?

La politique, pour moi, c'est l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics, pour concourir au développement de la cité et du pays. Tout cela coordonné, de façon cohérente, dans un programme de société, dans une vision de développement du pays

4- Avez-vous connu la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990-91, qui a mis fin à l'ère Kérékou I ainsi qu'au régime d'obédience socialiste soviétique au Bénin ? Comment l'avez-vous vécu ?

Oui, je devais avoir 11 ans, j'entrais donc juste en 6^{ème}. J'ai suivi celle-ci à la radio, puisqu'à l'époque les postes de télévision étaient peu répandus. Il y a eu plus de peur que de mal, mais nous voyions la Conférence, comme la solution ultime pour sortir le pays du chaos social, politique et économique. Au plan social, les travailleurs étaient dans une période de cessations de salaire depuis environ 6 mois, il y avait la crise dans le pays, les gens mangeaient à peine. La crise économique, car toutes les grandes entreprises du pays étaient en banqueroute, tous les opérateurs économiques, les bailleurs fonciers avaient quitté le pays à cause de la ligne politique choisie par le gouvernement qui était le marxisme- léninisme. Notre souci était donc de sortir de ce chaos total. Heureusement, le 28 février 1990, la Conférence a été déclarée souveraine, le chef de l'État, avait déclaré que le parti unique (PRPB) qui dirigeait le pays depuis 1973-4 devait être dissout ainsi que l'ANR (assemblée nationale révolutionnaire), et une nouvelle constitution a été créée, la démocratie et le libéralisme économique à été institué dans le pays. Mieux, ce qu'on a eu, et ce qu'on n'avait pas sous la révolution, c'est la liberté d'expression et la liberté d'association. S'ensuivit donc, une période de transition d'un an, dirigée par un premier ministre qui fut Nicéphore Soglo, puis les élections de 1991, qui plaça Soglo à la tête du pays.

5- Que pensez-vous du rôle des différents dirigeants sur votre pays ?

Chacun essaye de faire ce qu'il peut, d'autres on fait pire que d'autres. Quand je prends depuis 1990, il y en a certains qui ont beaucoup lutté pour la Conférence Nationale, je peux notamment citer le rôle éminemment majeur du Parti Communiste Béninois, qui était à l'époque un parti clandestin. Ou encore Robert Dossou, qui est l'organisateur de la Conférence Nationale, ainsi que certains cadres qui étaient à l'extérieur du pays, comme Adrien Houngbédji et Zinssou, qui sont revenus au pays, et qui ont contribué énormément à la réussite de cette Conférence. Pendant et après la Conférence Nationale, un prélat : Monseigneur Isidore de Souza a dirigé les travaux d'une main de maître puis a dirigé l'organe législatif durant la période de transition.

Actuellement, on ressent beaucoup plus que la plus part des dirigeants place l'intérêt personnel devant l'intérêt supérieur de la Nation. Lorsque les politiciens sont en campagne, ils disent beaucoup de choses, mais une fois arrivés au pouvoir, on ne sait pas trop ce qui leur arrive : ils font exactement le contraire de ce qu'ils avaient promis. Je note que personne ne se sacrifie plus réellement pour le développement du pays. En réalité, les politiciens occupent leur temps, s'amassent une fortune, puis quand ils quittent le pouvoir, vont gérer leur fortune.

6- Quelles répercussions positives ou négatives provoquent-ils ?

7- Comment qualifieriez-vous le vote au Bénin (ethnique, confessionnel, séparation nord-sud) ?

La première difficultés que l'on a, c'est qu'aucun parti (200 actuellement) n'est basé sur des conceptions idéologiques, les lignes idéologiques et programmatrices de ses parti ne sont jamais claires, si bien que ce flou artistique amène pendant les élections à ce que les gens ne parlent pas en terme de programme ou de vision, mais plus en terme ethnique : « votez pour nous car nous avons le même sang qui coulent dans nos veines ». Donc nous entendons beaucoup plus des discours ethnique, régionaliste et démagogique, que des discours accés sur la société et son développement.

De plus, le clivage Nord / Sud est extrêmement important ; pour exemple, lorsqu'on observe les résultats des successives élections présidentielles, jamais un candidat du nord n'a fait de record de voix au sud et vice versa ; deuxièmement, en analysant les chiffres, la fibre régionaliste est beaucoup plus développée au Nord qu'au Sud.

On peut expliquer cette absence de conceptions idéologiques dans les partis, par le comportement de ces dirigeants, où nous sommes dans un système où l'argent est roi ; deuxièmement, c'est la culture politique de ces derniers : mis à part certains qui ont milité étant jeunes, la plus part sont des parvenus, n'ont jamais milité par le passé, ont créé un parti politique pour parvenir à des postes de responsabilité dans l'administration d'État. Donc ils ne possèdent pas de culture politique eux-mêmes, comment peuvent-ils transmettre celle-ci ? La politique est devenue une sorte de «business» au Bénin.

8- Quel est l'état de l'implication de la jeunesse dans la politique aujourd'hui au Bénin?

La plus part des jeunes pensent donc que la politique est du business et s'y intéressent donc par intérêt. Les rares jeunes qui militent réellement, agissent dans quel cadre ?

Au Bénin, c'est pendant les périodes de campagne, qu'on voit le parti s'agiter, il n'y a jamais d'université d'été de parti, ou d'école de parti, comme on peut voir dans les pays occidentaux. Il n'existe aucun moyen pour la jeunesse d'acquérir une culture politique valable, en militant dans un parti, ou tu peux faire ta place, évoluer, gravir les échelons pour demain devenir un leader.

Cependant, on retrouve des jeunes au sein du PCB, qui militent par conviction et se retrouvent au sein d'une «école politique», il y a également l'UN (parti d'opposition) qui a annoncé l'année dernière la création d'une école politique, pour amener les jeunes à s'intéresser à la politique ; mais tout ceci constitue malheureusement une sphère très réduite. Aujourd'hui, on ne milite plus par convictions, mais par intérêt, la conviction a disparu dans nos partis, et c'est dangereux. On peut noter ce fait depuis 1990, lorsque l'argent a infiltré la politique. On ne convainc plus les gens avec des projets de société, mais avec des billets.

9- Quelle est votre opinion concernant, la volonté avortée qu'a eu le président Béninois, Boni Yayi en 2012 de modifier la constitution, afin de pouvoir briguer plus de deux mandats présidentiels ?

Il ne l'a pas dit officiellement, mais cela constitue néanmoins de la manipulation politique selon moi. Il a le désir de modifier la constitution pour 2 ou 3 raisons :

- Pour renforcer le pouvoir de la Haute Cour de Justice qui est chargée de juger les hauts fonctionnaires de l'état (présidents, ministres, députés...). Mais depuis sa création après la Conférence, cette Cour de Justice n'a jamais jugé personne, en raison de sa procédure judiciaire très lourde.
- Rendre pérenne la SEENA (institution qui organise les élections)
- Organiser le deuxième tour des élections avec plus de facilités (2 semaines après la proclamation des résultats du 1^{er} tour)

Mais automatiquement, les gens ont flairé une intention de s'installer au pouvoir, cela à créer un tollé, et il a dû reculer face à la pression populaire.

Concernant, les accusations qu'on lui porte, pour rester au pouvoir, j'y crois, en prenant le récent exemple au Sénégal d'Abdoulaye Wade ; de plus, il y a cette subtilité : lorsque on modifie la constitution, l'on rentre dans une nouvelle République, le Chef de l'État peut donc prétendre, que l'on reprenne tout à zéro, et qu'il puisse donc se représenter pour deux nouveaux mandats.

10- Comment l'opposition, les milieux étudiants ainsi que les intellectuels ont réagi ?

La société civile, les ONG, le parti UN, on principalement réagi. L'opposition s'est manifestée par des déclarations, des conférences de presse, des poses d'affiches géantes. La campagne a environ duré deux mois, l'épicentre était à Cotonou

11- L'opposition actuelle peut-elle agir librement ? Sur quels arguments, idées politiques se fonde-t-elle ?

Oui, l'opposition peut agir librement, mais ce qu'on remarque de plus en plus, depuis que

Yayi est au pouvoir, on les empêche d'avoir accès aux médias de service public (ORTB). L'opposition ne peut plus participer aux débats, exprimer leurs points de vue ; leurs actions ne sont pas couvertes médiatiquement.

L'opposition actuellement est très affaiblie, puisque le principal parti d'opposition UN a connu une implosion interne suite à la défaite de 2011, on note également que le PRD, principal parti d'opposition et ex membres de l'UN dirigé par Adrien Houngbédji, se rapproche de plus en plus de la mouvance présidentielle (FCBE), alors qu'officiellement sa ligne politique se situe toujours dans l'opposition. On peut aisément analyser ce rapprochement par une volonté de satisfaire les intérêts personnels d'Houngbédji, puisqu'ayant atteint la date limite d'âge pour se présenter à l'investiture suprême (70ans), sa carrière politique est terminée.

Les lignes idéologiques des partis ne sont pas très lisibles, comme je vous le disais précédemment. L'opposition se base donc le plus sur le clivage nord/sud et la question ethnique. Il y a réellement une absence de convictions politiques et idéologiques dans les partis politiques Béninois.

12- Qu'avez-vous pensé des « Printemps Arabes » de 2011 et de leurs issues ?

C'est un mouvement d'émancipation des peuples, pour aller contre des régimes qui s'éternisaient et qui étaient liberticides. Donc je soutiens pleinement ces mouvements. La seule chose que je regrette, c'est le fait que dans presque tous ces pays où ont eu lieu ces soulèvements, les régimes qui se sont installés en Lybie, Tunisie et Egypte ne sont pas mieux. La situation politique s'est aggravée et le défi sécuritaire est très préoccupant. Pour exemple, on voit les nombreux attentats en Lybie, qui est désormais infestée par des djihadistes.

Concernant le probable avènement de soulèvements populaires dans certains pays Africains subsahariens, je pense que c'est possible, mais je vois tout de même un courage et une témérité beaucoup plus développés chez les peuples arabes que chez les africains ; on peut de plus citer le rôle majeur qu'ont joué les réseaux sociaux dans les révoltes arabes, mais qui sont en Afrique subsaharienne encore peu étendus. Nous sommes beaucoup plus frileux si je puis me permettre. Néanmoins, il y a maintenant un peu plus d'un an, il y a eu un cas de mutinerie militaire au Burkina Faso, sévèrement réprimandé par Compaoré.

13- Pouvez-vous faire un « état des lieux » du laboratoire démocratique Béninois depuis la Conférence Nationale jusqu'à maintenant ?

Aujourd'hui, nous sommes dans un régime démocratique, avec une séparation stricte des pouvoirs, c'est indéniable. Nous avons également la liberté d'expression même si elle est en grave recul depuis quelques années et surtout les droits de l'homme. Mais depuis l'arrivée de l'actuel chef d'État, ce système démocratique reçoit donc des coups ; actuellement être opposant au Bénin, c'est très difficile, c'est considéré comme de la sorcellerie, on te crée des problèmes, le gouvernement te coince. L'opposition est réduite à une peau de chagrin, nous sommes passés de près de 43 députés, lors de la dernière législature, à 8 ou 9 députés aujourd'hui sur un total de 83 députés.

Le pays se politise de plus en plus chaque jour, des opérateurs économiques deviennent députés. Malgré l'aspect laïque de notre république, on constate depuis l'arrivée de Yayi, le fait que la politique gagne même les sphères religieuses ; dans certaines églises, les gens sont inféodés à certains partis politiques et défendent publiquement au cours de leurs prêches des opinions politiques.

14- Après plus de cinquante ans d'indépendance, ressentez-vous que la colonisation et encore une souffrance pour les populations Béninoise ? Un travail de mémoire est-il accompli lors des études scolaires ?

Oui. Cela a été un recul grave, on a toujours comme l'impression que la France nous a exploités, nos ressources, notre pays, nos cadres pour servir à la métropole. Mais en retour nous n'avons pas eu grand-chose. Tout cela constitue un passif lourd pour la France.

15- Comment percevez-vous à présent les relations Franco-Africaine ainsi que Franco-Béninoise ?

Ce sont des relations séculaires ainsi que bien évidemment historiques ; la France est considérée comme un pays ami, un pays qui aide beaucoup le Bénin dans beaucoup de domaines. Beaucoup de Béninois, lorsqu'ils quittent le pays vont en France, notamment pour poursuivre leurs études.

Les relations diplomatiques sont actuellement un peu brouillées, suite à l'information du Quai d'Orsay en février donné au ressortissant français de ne pas circuler dans la zone nord-est du Bénin en raison de probables infiltrations de groupes terroristes (Boko Haram..). Ces déclarations ont suscité de vives réactions de la part du ministère de l'intérieur béninois, ajouté à la gestion de l'affaire Talon, tout ceci a provoqué la demande de renvoi de l'Ambassadeur de France Jean Paul Monchau par le Gouvernement béninois.

Au niveau des relations économiques, et de la FrançAfrique, celle-ci est depuis l'arrivée de Hollande beaucoup plus insidieuse, plus discrète. Il y a toujours cette volonté de la France de contrôler tous les pays francophones africains. Concernant l'intervention Française au Mali, je fais partie de ceux qui ont applaudi, mais j'émet un bémol, au niveau des déclarations du ministre de la défense français, Jean Yves le Drian, qui avait assuré que cette intervention ne durerait que 3 mois. Ce qui est impossible, car cette guerre n'est pas une guerre conventionnelle, les ennemis sont presque invisibles. Je trouverais ça vraiment malheureux, que la France quitte de façon trop précipitée ce foyer de tension, et devrait donc transmettre la sécurité de cette région aux armées africaines qui n'ont pas la même capacité logistique que celle de l'armée française.

16- Depuis mon arrivée au Bénin en novembre, j'ai cru déceler un certain intérêt des Béninois pour la politique Française, qu'en pensez-vous ? Et plus personnellement, que pensez-vous de celle-ci ?

Cet intérêt est tout d'abord lié à une vision qu'ont les Béninois de la France comme une vitrine, un modèle. Ce phénomène se justifie totalement en raison du passé commun de ces deux peuples. Personnellement, je suis beaucoup les débats à l'assemblée nationale, les déclarations des hommes et femmes politiques, j'ai même quelques idoles, tel que Besancenot, Mélenchon, Moscovici, Hollande, Claude Guéant que j'apprécie pour la fermeté de ses propos. Bizarrement j'apprécie Le Pen, car il a une politique anti-européenne, anti-mondialisation, et lorsqu'il dit que « les nègres doivent rentrer chez eux pour développer leur pays », je suis totalement d'accord.

La politique française me renvoie une image très positive, en raison de la force des convictions et idéologies des différents hommes politiques ; l'on ressent, outre quelques sombres affaires, qu'ils ont la priorité de développer leur pays.

17- Selon vous, quelle est la décision la plus fondamentale à entreprendre dans votre pays, pour favoriser son développement ?

Je suis profondément Malthusien, il faut donc prôner une politique de réduction de la

population. Nous devons nous doter d'une politique qui nous permettrait de contrôler la croissance démographique, en se basant sur des méthodes contraceptives généralisées, pour permettre à la population d'évoluer au rythme de notre croissance économique. Une des raisons du sous-développement, réside dans l'important déséquilibre entre la croissance démographique du pays et le pouvoir des services publics. Cela représente un cercle vicieux : plus la croissance démographique est forte, moins les services publics peuvent assurer le bien-être des populations. Je pense qu'il faut transcender les traditions africaines qui consistent à voir l'enfant comme une richesse. Oui c'est une richesse, mais combien de famille au Bénin, en Afrique peuvent élever leurs enfants correctement ? Actuellement, la politique de Yayi est tout à l'opposé : il encourage le « baby-boom » africain, en rendant, notamment, la césarienne gratuite. Notre jeunesse constitue un potentiel énorme, que nous n'arrivons pas à exploiter en raison de manques de moyens. On observe donc, un brainstorming vers l'Europe, le Canada, les Etats Unis qui se révèle dévastateur pour le développement de notre pays.

18- Pourriez-vous me faire un bref état des lieux de l'évolution, de l'influence et du rôle des médias, sur la politique et la société Béninoise de l'indépendance jusqu'à maintenant ?

La politique et les médias ont toujours travaillé en symbiose. Les médias contribuent largement à soutenir ou à « descendre » certains hommes politiques. Pour exemple, Yayi avait bénéficié d'un très fort soutien de la part des médias, lors de la campagne présidentielle de 2006.

Lors de la révolution, l'ORTB, média d'État, constituait l'organe de propagande du PRPB.

19- Comment sous l'ère Kérékou I, le part unique a-t-il géré les différents médias ?

Sous la révolution, en raison de l'absence de liberté de presse et d'opinion, un seul média était toléré, c'était donc le média d'État : l'ORTB, et le journal d'État

Tous ces médias étaient contrôlés par le DIP (direction de l'information et de la propagande) En 1988, peu avant l'effondrement du régime de Kérékou, on a vu l'émergence de quelques journaux privés (Gazette du Golf, Tam-Tam), qui malgré la censure, parvenait à diffuser l'information ; mais ils étaient fréquemment sujet à des fermetures intempestives ou encore à de fortes intimidations.

20- Qu'en est-il de la liberté de la presse ainsi que de l'état des libertés d'expressions actuellement au Bénin ?

Dans le récent rapport de reporter sans frontières sur la Liberté de la presse, nous sommes classés 79^{ème} sur 179. Néanmoins, je juge la situation préoccupante, les débats remettant en cause la mouvance politique ont totalement disparu des chaînes de TV depuis 2006, notre journal « La Nouvelle Tribune », qui reste le seul journal à critiquer ouvertement le régime doit faire face à de sérieuses tentatives d'asphyxie financière, et d'intimidations. Je suis moi-même sujet très fréquemment à des menaces de mort par téléphone.

De plus, il existe de nombreux projets de lois sur l'accès à la source de l'information qui n'ont toujours pas été votés ; on ne peut pas utiliser un document administratif pour rédiger un article sous peine d'encourir des ennuis judiciaires pour recel de documents administratif.

21- Comment percevez-vous votre métier, vie de journaliste au Bénin ?

Nous travaillons dans la précarité, 12mois sur 12, 6 jours sur 7, sans jamais prendre de congés. Le métier de journaliste n'est pas assez rentable, il n'existe aucun groupe de presse assez puissant. Beaucoup de personnes passent par ce métier, en attendant de trouver une meilleure situation ; je connais beaucoup d'anciens collègues qui sont maintenant,

douaniers, ou encore militaire ! De plus, l'accès à l'information est relativement difficile, et les intimidations sont fréquentes, comme je vous le disais précédemment. Malgré toutes ces difficultés, je perçois ce métier comme une vocation. Notre métier n'est pas fait pour diffuser de l'information afin que les citoyens deviennent des abrutis et des imbéciles. Pour le développement de notre pays, la notion de contradiction est indispensable, pour éveiller, éclairer la conscience des gens.

Interview n°5.

Benjamin Agon, journaliste à « Radio Tokpa » et correspondant pour l'AFP.

Interview de Béninois concernant « leur rapport et leur opinion » sur la politique dans leur pays

1 - Quand, pour la première fois, avez-vous entendu parler de « politique » ?

Très jeune, déjà au cours primaire, on parlait de politique, sans réellement comprendre de quoi on parlait. A partir de la classe de 2nde littéraire, j'ai commencé à comprendre, à m'intéresser à la chose, à échanger, à écouter les acteurs politiques. A l'époque je voyais la politique comme le circuit par lequel l'homme peut réellement prendre des responsabilités dans la société. C'est par ce biais que tu peux devenir un homme respectable dans la société.

2 - Durant votre scolarité et /ou vos études supérieures, sentiez-vous que l'atmosphère ambiante était politisée ?

Pas vraiment pendant le lycée, beaucoup plus à l'université, au niveau des amphithéâtres, ou de petits groupes se forment, avec l'implication d'acteurs politiques, par des stratégies de regroupement multiples (régionalisme, affinités). A l'université de Calavi, j'ai participé à des manifestations d'associations de revendications estudiantines, mais qui sont en finalité politiques.

3 - Selon vous qu'est-ce que la Politique et le rôle des gouvernants au Bénin, et plus largement en Afrique ?

Dans la conception générale, c'est l'art de la gestion de la cité ; maintenant le rôle des gouvernants est de donner une ligne de gestion pour l'État. Objectivement, cette définition, n'est pas valable si on l'applique à l'échelle des pays africains, et plus particulièrement pour le Bénin. A part une frange d'acteurs politiques qui se concentre sur la vision et le développement du pays, pour la plus part, l'objectif s'est d'aller se faire servir au lieu de servir la nation, dans tous les domaines.

4 - Avez-vous connu la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990-91, qui a mis fin à l'ère Kérékou I, ainsi qu'au régime d'obédience socialiste soviétique au Bénin ? Comment l'avez-vous vécu ?

Je devais être en classe de 4^{ème}, je l'ai donc vécu de manière inactive, nous voyions nos professeurs, nos aînés parler de cela, mais cela ne m'intéressait pas plus que cela. La seule chose que je retenais, c'est que nous sortions d'une situation difficile (grèves, crise) et que les leaders politiques se réunissaient pour sortir le pays du chaos et de la dictature.

Avec du recul, je vois cela comme une expérience nécessaire pour le pays, cela a permis l'éveil de conscience, de comprendre encore plus la politique, de trouver, même si ce n'est pas la panacée, certaines lignes de gestions qui garantissent, un minimum, le droit, le respect de l'être humain, la démocratie.

La Conférence Nationale a eu comme répercussions positives, d'amener le droit d'expression, la démocratie, de créer des institutions vitales, qui jouent pleinement leur rôle, même si il y a des couacs, la déconcentration des pouvoirs, ...

Négativement, on peut dire que très tôt, on a confondu la liberté avec le libertinage, il y a

également beaucoup de modifications à apporter à notre nouvelle constitution

5 - Que pensez-vous du rôle des différents dirigeants sur votre pays ?

Chaque gouvernant a su apporter sa touche, par exemple, sous Soglo, la question du développement économique (coton, construction de routes), puis Kerekou, et enfin Yayi Boni, qui pour moi a beaucoup investi dans les domaines de construction de routes. On peut situer les actions négatives, dans un ensemble de détournements et de corruptions dans tous les régimes.

6 - Quelles répercussions positives ou négatives provoquent-ils ?

7 - Comment qualifieriez-vous le vote au Bénin (ethnique, confessionnel, séparation nord-sud) ?

C'est beaucoup plus un vote ethnique, mais on observe également une récente incursion du confessionnalisme dans les sphères politiques depuis 2006. Beaucoup de pasteurs issus d'églises Baptistes (nouvelles religions, apparentés aux sectes), occupent de postes de responsabilité et gravitent autour du Chef de l'État. On voit le premier responsable du pays dire clairement, qu'après son mandat, il prendra la Bible et ira prêcher ; on apprend même qu'au Palais de la Marina, des séances de prière sont organisées tous les vendredis. La laïcité de notre république est donc gravement remise en cause.

8 - Quel est l'état de l'implication de la jeunesse dans la politique aujourd'hui au Bénin?

Sans avoir réellement de statistiques, je peux me permettre de dire que la jeunesse Béninoise est politisée à 90%. Même dans l'administration, on remarque que les jeunes, s'expriment en conservant la ligne politique de « la mouvance ». Les jeunes n'ont qu'une seule vision aujourd'hui, soit d'appartenir au clan de « la mouvance » ou de se taire. Néanmoins il y a quelques activistes dans le pays, mouvement « trop c'est trop », qui s'expriment avec beaucoup d'engagement. Mais dans le même temps les jeunes appartenant à « la mouvance », constituent une force de défense du régime en place, c'est donc souvent une lutte permanente au niveau de la jeunesse. Les jeunes qui ont de réelles convictions politiques, ne sont pas nombreux, et cela constitue un grave problème, puisque les politiciens exploitent la naïveté, l'inexpérience, la misère intellectuelle et humaine des jeunes. Ces jeunes-là sont donc très vite intéressés par leur intérêt personnel. La corruption, l'achat de conscience passe donc véritablement par là. Les jeunes sont happés par le système politique.

9 - Quelle est votre opinion concernant, la volonté avortée qu'a eu le président Béninois, Boni Yayi, en 2012, de modifier la constitution afin de pouvoir briguer plus de deux mandats présidentiels ?

Cette affaire qui remonte à 2010 ; puis en 2011, le fait est revenu dans ses discours, et en 2012, il a insisté et créé une Commission chargée d'anticiper une révision de la Constitution. Cette Commission a rendu son rapport, mais celui-ci n'a toujours pas été présenté à l'Assemblée Nationale.

Le débat est parti du fait que le Chef de l'État a exprimé son désir pour faire passer une loi pour lutter contre l'érosion côtière à Cotonou ; les députés, n'ont pas ratifié cet accord, il a

donc été obligé de passer en force. A partir de là, il a évoqué l'idée de modifier la Constitution pour empêcher les députés de s'opposer à des décisions primordiales. Il y a eu beaucoup d'autres situations qui l'ont mené à parler d'une révision de la Constitution pour pallier à certaines lacunes de celle-ci, tout précisant qu'on ne touche pas aux nombres de mandats. Néanmoins, dans la législation Béninoise, lorsqu'on touche à la Constitution, on rentre dans une nouvelle République, tous les compteurs « repartent à zéro ». La majorité de la classe politique reste dubitative, puisque, auparavant, il n'avait pas respecté des accords et promesses, tels que les accords entre son parti et d'autres partis politiques, qui l'avaient accompagné lors de l'élection de 2006. Ce manque de confiance, d'une grande partie des politiciens envers le Président provoque donc la peur que celui-ci se représente pour un nouveau mandat, puisqu'une nouvelle République aurait été instituée.

10 - Comment l'opposition, les milieux étudiants ainsi que les intellectuels ont réagi ?

Dès la fin des élections de 2011, les acteurs politiques de l'opposition, ont commencé à réagir. Les jeunes ont commencé à lancer quelques marches à Cotonou, à l'Assemblée Nationale, à Porto Novo et dans certaines villes du pays : Abomey, Bohicon. Ce mouvement a duré 2-3 mois. Le gouvernement a donc dû réagir, en expliquant que Yayi est de bonne foi, et qu'il n'a aucune intention de s'installer à la tête de l'État.

11 - L'opposition actuelle peut-elle agir librement ? Sur quels arguments, idées politiques se fonde-t-elle ?

L'opposition peut agir librement, néanmoins, cette opposition a des difficultés à s'exprimer sur les médias de service public. L'opposition base son argumentation, sur les différents scandales politiques, en imputant logiquement cette responsabilité au chef de l'État et à son gouvernement, ainsi que sur les questions de gestion du pays. Juste après les élections de 2011, l'opposition a volé en éclat, beaucoup d'acteurs politiques ont rejoint le gouvernement, d'autres sont « en attente ». Il ne subsiste qu'un noyau dur, qui existe encore.

12 - Qu'avez-vous pensé des « Printemps Arabes » de 2011 et de leurs issues ?

Personnellement, je pense que c'est la résultante de l'échec des acteurs politiques (Tunisie, Egypte, Libye), qui en réalité au sommet de l'État n'ont pas pensé réellement au peuple, à la jeunesse, à l'emploi des jeunes, au développement de leur pays, mais n'ont pensé qu'à eux et qu'à leur clan. Aveuglés par le pouvoir et tout ce qui l'accompagne, ils n'ont pas vu cette contestation venir, de jeunes, qui se retrouvent au pied du mur, qui n'avaient plus d'autre choix que de réagir et de revendiquer. Mais la suite a montré ses limites, puisque, à l'arrivée, on tourne en rond ; cette jeunesse, n'est pas réellement une jeunesse formée pour tenir, capable, expérimentée ; au point où la suite a été caractérisée par le chaos.

La jeunesse en Tunisie, et dans les autres pays du Nord, se caractérise par ses convictions et son déterminisme. Dans leur histoire, il y a eu des luttes qui ont marqué les populations, ce qui n'est pas le cas, pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Nous sommes moulés dans une dynamique d'hommes dociles ; la contestation n'est pas forcément le fort de l'Afrique de l'Ouest. On peut justifier cela, par le système féodal et le rôle patriarcal, qui sont réellement ancrés dans ces sociétés africaines, ainsi que par l'asphyxie des mouvements contestataires de la jeunesse par les gouvernants, en usant de la répression militaire et de la corruption. La jeunesse subsaharienne, n'est pas réellement une jeunesse engagée. Néanmoins, à des moments donnés de notre histoire, on a vu de très fortes contestations menées par les étudiants et les jeunes, avant 1990. Je crois que l'inconscient collectif béninois, se caractérise par un désir de laisser faire, de ne pas brusquer notre « expérience démocratique », qui n'a qu'une vingtaine d'années.

Mais je reste persuadé que tout peut arriver dans notre région.

13 - Pouvez-vous faire un « état des lieux » du laboratoire démocratique Béninois depuis la Conférence Nationale jusqu' à maintenant ?

C'est une démocratie qui évolue en dents de scie, il y a des hauts et des bas. Entre 1990 année de convocation de la Conférence Nationale et 1996, la fin du gouvernement Soglo, et le début de l'ère Kérékou II, nous avons vécu une période, où il y avait un espoir véritable ; tout le monde voyait que dans 10 ans, dans 20 ans, le Bénin allait atteindre un niveau respectable, puisque nous étions les premiers en Afrique, on se voyait comme la « lumière démocratique ». Nous avons les constructions des routes, la relance des activités économiques, avec notamment le port de Cotonou. Entre 1996 et 2001, l'espoir a eu un petit choc avec le retour au pouvoir de Kérékou. C'est vrai que beaucoup l'espéraient, face au ras le bol de la gestion clanique et partisane de Soglo. Mais on se disait que nous allions garder le cap que Soglo avait instauré, de pousser le développement et la croissance ; mais ce fut la désillusion ; le pire c'est qu'entre 2001 et 2006, on a clairement constaté que c'était une nouvelle page, mais qui s'écrivait avec les mêmes personnalités politiques, avec donc les mêmes problèmes, scandales, difficultés. La question de l'emploi des jeunes n'était toujours pas réglée, le pays connaissait de sérieux problèmes économiques, notamment autour de la gestion du port. En 2006, tout le Bénin avait rêvé d'un espoir, en se disant que la page Kérékou était définitivement tournée. C'est là que Boni Yayi est arrivé, auparavant totalement inconnu de la sphère politique, puisque il dirigeait la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement) à Abidjan. C'est donc un homme nouveau qui est apparu sur la scène politique béninoise, en promettant une croissance à deux chiffres, et une sortie du marasme économique ; le peuple y a cru. De 2006 à 2011, cela a été également une petite désillusion, car le problème de l'emploi des jeunes, n'était toujours pas réglé, la relance de l'économie et la promesse d'une croissance à deux chiffres a été un échec total, la lutte contre la corruption a été un échec patent. Entre 2008 et 2011, l'affaire ICC service à plombé totalement l'espoir que les béninois avaient, car beaucoup de citoyen ont perdu beaucoup d'argent dans cette affaire. Le Chef de l'État avait promis de rembourser les victimes de cette escroquerie, ce qui n'a toujours pas été fait. Enfin entre 2011 et 2013, non seulement c'est la désillusion, mais le Béninois se demande on l'on va ? L'avenir est bouché.

14 - Après plus de cinquante ans d'indépendance, ressentez-vous que la colonisation et encore une souffrance pour les populations Béninoise ? Un travail de mémoire est-il accompli lors des études scolaires ?

Je pense que les Béninois ont transcendé cette souffrance. On en parle très peu, beaucoup regardent vers l'avenir.

15 - Comment percevez-vous à présent les relations Franco-Africaine ainsi que Franco-Béninoise ?

Les relations Franco-Béninoise, sont bonnes, a part quelques « couacs » ces derniers mois, notamment lorsque le Quai d'Orsay a évoqué la présence de Boko Haram au Bénin, il y a eu une vive réaction diplomatique béninoise.

Sur le plan global, en Afrique francophone, il y a un sentiment dominant, qui se caractérise par un petit désamour envers l'ancienne métropole, puisque la Chine, l'Asie, de manière générale, a commencé à gagner une certaine influence sur ces pays africains. C'est à dire que ces peuples, commencent à voir autre chose, cela fascine ; au détriment de la France et de l'Occident. L'orientation économique des dirigeants et opérateurs économiques africains

qui étaient autrefois la France, l'Occident ou rien, est à présent la Chine, le Japon, l'Inde. La FrançAfrique demeure, à travers ses relations occultes qui existent entre les gouvernements Africains et Français. Même si l'on chante que l'on veut mettre un terme à cela, ce n'est pas évident, puisque c'est comme la corruption. Je vois ces relations, comme « un cordon ombilical nécessaire ». Est-ce que nos états Africains sont-ils réellement prêts, pour se tenir face à la puissance économique des autres États ? C'est comme dans la jungle, si vous n'avez pas la carrure, pour résister, il faut s'abriter sous une tutelle. Le relatif succès du Nigeria et du Ghana, qui ont su couper le cordon avec leur ancienne puissance coloniale, notamment en créant leur propre monnaie est dû à la force de travail, la conviction dans le travail, et également par la gestion de la colonisation puis de la décolonisation de leur ancienne métropole qui a su leur donner cette capacité de résistance interne, en créant de l'expertise et du savoir chez eux. A l'inverse de la politique coloniale française, qui prônait un déplacement des élites locales vers la métropole, pour assurer et consolider l'hégémonie de celle-ci.

16 - Depuis mon arrivée au Bénin en novembre, j'ai cru déceler un certain intérêt des Béninois pour la politique Française, qu'en pensez-vous ? Et plus personnellement, que pensez-vous de celle-ci ?

C'est vrai que beaucoup de Béninois s'intéressent à la politique française, et c'est grâce aux médias, notamment aux journalistes Béninois et surtout aux intellectuels qui voyagent pour le plus en France. Cela passionne, car c'est plus ou moins une politique exemplaire pour les africains. Pour exemple, nous ne sommes pas capables d'organiser une élection et d'avoir les résultats le soir ; c'est peut être trois, quatre, cinq jours, voire une semaine. Nous avons un regard tourné vers là-bas, pour voir un peu ce qu'est la démocratie, comment cela fonctionne, comment les autres vivent cela.

Au-delà des scandales et des dysfonctionnements que nous entendons dans les médias et autres, j'estime que la politique française, doit inspirer les pays et les dirigeants africains. Voilà un pays, où, au-delà de tout, le peuple participe et à son mot à dire, les syndicalistes sont puissants. On remarque réellement cette capacité des acteurs de la société civile à influencer réellement les actions politiques. Ce qui personnellement me fascine, c'est beaucoup plus la force syndicale ainsi que la gestion de la question de l'emploi, même si il n'y a toujours pas de solutions véritables pour sortir la France de cette situation difficile. C'est une question, des sujets, que l'on voit pratiquement évoqués tous les jours, comparé à nos pays Africains, où il n'y a pas de statistiques, pas de chiffre, il n'y a rien. Nos gouvernants profitent de la faiblesse de la force syndicale et de la misère du peuple.

17 - Selon vous, quelle est la décision la plus fondamentale à entreprendre dans votre pays, pour son développement ?

J'estime que tant que nos acteurs politiques ne changent pas de mentalité, l'Afrique, ne sortira jamais de cette situation. Deuxièmement, tant que nous n'aurons pas une idée claire sur la situation du chômage et qu'il n'y aura pas un changement de mentalités vis à vis du travail et du « travail bien fait », nous ne pourrons pas sortir de cette léthargie. Puisque, c'est le peuple qui produit la richesse, on n'atteint pas la croissance tant que tous les acteurs au niveau du pays, ne donnent pas d'énergie dans le travail.

18 - Pourriez-vous me faire un bref état des lieux de l'évolution, de l'influence et du rôle des médias, sur la politique et la société Béninoise de l'indépendance jusqu'à maintenant ?

Je vais simplement prendre l'exemple de 1990 à nos jours. Avant 90, on peut dire que l'éveil de conscience n'existait pas. Ainsi à partir de 1990, on a vu la libéralisation des médias, tout le monde a eu le droit de s'exprimer. Les médias ont largement contribué à l'éveil de conscience au sein des populations, à force de revenir sur certains sujets, de parler de la situation dans certains pays.

Néanmoins, ce sont les médias privés qui sont les plus actifs, puisque les médias publics, continuent à végéter sous la coupe du pouvoir en place.

19 - Comment sous l'ère Kérékou I, le part unique a-t-il géré les différents médias ?

Il n'y avait que les médias de service public, et quelques médias privés (notamment de la presse écrite), mais qui agissaient dans la clandestinité avec la peur d'arrestations. Il y avait un véritable bâillonnement, avec aucune ouverture possible avant 1990.

20 - Qu'en est-il de la liberté de la presse ainsi que de l'état des libertés d'expressions actuellement au Bénin ?

En se rapportant au récent classement de RSF, le Bénin a reculé sérieusement, pas parce que les journalistes ne sont pas libres, là est le véritable débat. Simplement puisque la corruption a eu raison du monde des médias, où des contrats occultes sont signés entre des acteurs politiques et des journalistes et vice versa. Ce qui fait que l'autocensure est beaucoup plus présente dans le monde des médias, c'est donc une pression indirecte.

Concernant les libertés d'expressions, un décret du 26 mars 2010, a été promulgué dans le but d'encadrer les marches de protestations selon l'appréciation de l'autorité. Elles sont donc officiellement interdites. On voyait encore jusqu' en 2011 quelques marches de protestation, mais depuis il n'y en a plus. Ce qui peut être légèrement expliqué par l'extrême faiblesse actuelle de l'opposition.

21 - Comment percevez-vous votre métier, vie de journaliste au Bénin ?

Personnellement, j'estime que nous travaillons sans difficultés, la seule chose, c'est que nous n'avons pas tous les éléments, nous n'avons pas de la facilité à travailler, à partir du moment où le matériel de travail pose déjà problème. De plus tout journaliste peut faire de la prison pour diffamation et l'accès à l'information est très difficile, puisque nous ne pouvons pas exhiber un document administratif, sans être accusé de recel de documents administratifs, et c'est tout droit la prison. Nous nous battons réellement pour l'abrogation de cette loi.

**Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990
portant Constitution de
la République du Bénin.**

LE HAUT CONSEIL DE LA REPUBLIQUE,
conformément à la Loi Constitutionnelle du 13 Août 1990,
a proposé,

LE PEUPLE BENINOIS
a adopté au Référendum Constituant du 2 Décembre 1990,

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
promulgue la Constitution dont la teneur suit :

PREAMBULE

Le Dahomey, proclamé République le 4 décembre 1958, a accédé à la souveraineté internationale le 1er Août 1960. Devenu République Populaire du Bénin, le 30 Novembre 1975, puis République du Bénin le 1er mars 1990, il a connu une évolution constitutionnelle et politique mouvementée depuis son accession à l'indépendance. Seule est restée pérenne l'option en faveur de la République.

Les changements successifs de régimes politiques et de gouvernements n'ont pas émoussé la détermination du Peuple Béninois à rechercher dans son génie propre, les valeurs de civilisation culturelles, philosophiques et spirituelles qui animent les formes de son patriotisme.

Ainsi, la Conférence des Forces Vives de la Nation, tenue à Cotonou, du 19 au 28 février 1990, en redonnant confiance au peuple, a permis la réconciliation nationale et l'avènement d'une ère de Nouveau Démocratique.

Au lendemain de cette Conférence.

NOUS, PEUPLE BENINOIS,

- Réaffirmons notre opposition fondamentale à tout régime politique fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la corruption, la concussion, le régionalisme, le népotisme, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel;

- Exprimons notre ferme volonté de défendre et de sauvegarder notre dignité aux yeux du monde et de retrouver la place et le rôle de pionnier de la démocratie et de la défense des droits de l'homme qui furent naguère les nôtres:

- Affirmons solennellement notre détermination par la présente Constitution de créer un Etat de droit et de démocratie pluraliste, dans lequel les droits fondamentaux de l'homme, les libertés publiques, la dignité de la personne humaine et la justice sont garantis, protégés et promus comme la condition nécessaire au développement véritable et harmonieux de chaque Béninois tant dans sa dimension temporelle, culturelle que spirituelle;

- Réaffirmons notre attachement aux principes de la Démocratie et des Droits de l'Homme tels qu'ils ont été définis par la Charte des Nations-Unies de 1945 et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples adoptée en 1981, par l'Organisation de l'Unité Africaine, ratifiée par le Bénin le 20 janvier 1986 et dont les dispositions font partie intégrante de la présente Constitution et du droit béninois et ont une valeur supérieure à la loi interne;

- Affirmons notre volonté de coopérer dans la paix et l'amitié avec tous les peuples qui partagent nos idéaux de liberté, de justice, de solidarité humaine, sur la base des principes d'égalité, d'intérêt réciproque et de respect mutuel de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale;

4

- Proclamons notre attachement à la cause de l'Unité Africaine et nous engageons à tout mettre en oeuvre pour réaliser l'intégration sous-régionale et régionale;

- Adoptons solennellement la présente Constitution qui est la Loi Suprême de l'Etat et à laquelle nous jurons loyalisme, fidélité et respect.

Table des matières

Avant-Propos.....	p.1
Introduction.....	p.2
<u>Chapitre I</u> Présentation générale du Bénin, de l'Association d'accueil et expérience de vie à Dangbo.....	p.6
A) <u>Présentation du Bénin et de la région dans laquelle j'ai évolué</u>.....	p.7
1. Présentation du Bénin.....	p.7
2. L'Ouémé et expérience de vie à Dangbo.....	p.13
B) <u>Présentation de l'Association d'accueil et actions menées au sein de celle- ci</u>.....	p.15
<u>Chapitre II</u> Démarche d'enquête et problématique.....	p.18
A) <u>Démarche d'enquête</u>	p.19
B) <u>Problématique</u>	p.20
<u>Chapitre III</u> Le Renouveau démocratique béninois.....	p.25
Avant-Propos.....	p.26
A) <u>Théorie démocratique occidentale et caractéristiques étatiques africaines</u>	p.27
1. Facture weberienne de l'État de droit.....	p.27
2. L'importation de l'État.....	p.29
3. Forme néoplatonicienne de la démocratie africaine.....	p.32
B) <u>Historicité et culture béninoise</u>	p.33
1. Sociologie politique du Bénin.....	p.33
2. Historicité politique du Bénin.....	p.38
C) <u>Greffe démocratique béninoise et consolidation</u>	p.39
1. Visions et perceptions de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation par les Béninois.....	p.39
2. Intégration et usage de la démocratie par les Béninois.....	p.41
3. Consolidation et perspectives de la démocratie béninoise..	p.44
Conclusion.....	p.49
Bibliographie.....	p.54
Annexes.....	p.58

Le Bénin, a connu une histoire contemporaine agitée. De son indépendance en 1960 à 1972, l'histoire politique du pays fut plus que tourmentée, avec à peu près une douzaine de coups d'État (dont cinq réussis) et vit se succéder plus d'une dizaine de chef d'État. Par l'entremise d'un énième coup d'État mené par le colonel Mathieu Kerekou en 1972, le Bénin connu une période de stabilité politique sous l'égide d'un parti unique d'obédience marxiste-léniniste.

En 1989, après dix-sept années de régime dictatorial, le pays fut confronté à une crise économico-politique sans précédents. De nombreuses et massives manifestations pacifiques réclamant le départ de Kerekou et l'ouverture du pays aux libertés individuelles et collectives furent menées dans les grandes villes du pays (Cotonou, Porto-Novo...).

Pour tenter de résoudre la violente crise qui ébranlait le pays, un événement - réunissant les principaux acteurs de la vie politique et de la société civile - jusque-là jamais entrepris sur le continent africain va voir le jour afin de mener le pays vers une transition politique de type démocratique et pacifique : La Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation.

Cet événement fondateur et mythique permit au pays de s'engager dans un système étatique démocratique, ou plus communément appelé le «Renouveau Démocratique» par les citoyens béninois.

La démocratisation béninoise, est à la fois une énigme et « un cas d'école » vis-à-vis du succès de la Conférence qui l'a fait naître et la consolidation démocratique qui en a résulté.

Comment appréhender la problématique de la démocratisation d'une Nation, dont les principales entités culturelles et traditionnelles lui sont réputées être rétives ?

Plus encore, comment la société béninoise a-t-elle su apprivoiser et ré-inventer un système politique importé ?

Après avoir vécu neuf mois dans le sud-Bénin totalement immergé avec la population et ayant travaillé comme bibliothécaire, ce mémoire présente le résultat de mon travail d'enquête.